

Éditeur

Trames

Faculté de l'aménagement
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal, (Québec)
H3C 3J7
www.ame.umontreal.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
4^e trimestre 2008
ISBN : 978-2-9807710-6-4

Responsable de la publication

Myriam Ackad

Rédactrice

Virginie LaSalle

Comité de lecture

Myriam Ackad, Virginie LaSalle, Tiiu Poldma

Conception graphique

Claude Cadieux, Dominique Tessier

Infographie et mise en page

Claude Cadieux

Révision des textes

Myriam Ackad, Virginie LaSalle

Correction d'épreuves

Anik Charbonneau

Crédits photographiques

Sauf mention d'une identité, les photographies et les images sont l'œuvre ou la propriété des auteurs ou des collaborateurs qui les ont fournies. La mention UdeM signifie que la photographie a été prise par un photographe rattaché à l'Université de Montréal.

PRÉFACE

La Faculté de l'aménagement célèbre en 2008 sa 40^e année d'existence. Dans ces circonstances, il nous est apparu pertinent de porter un regard sur le panorama des contributions qui ont pu être les siennes, à la fois pour la société et pour les différentes disciplines de l'aménagement qu'elle rassemble en son sein.

Pour ce faire, l'approche du récit fut celle privilégiée en ce qu'elle permet de raconter des cheminements épars qui, partant de l'origine commune qu'est la Faculté, se déploient en divers lieux et en différents temps. Nous adoptons donc un angle rétrospectif qui nous amène à constater le chemin parcouru jusqu'ici. Mais le portrait que ce recueil aspire à tracer n'est ni historique ni exhaustif quant au relevé des faits survenus au cours des quatre décennies. Ses quelques prétentions visent plutôt à anticiper, sur la base de témoignages probants, quelle force expansive la Faculté de l'aménagement a pu générer. Nous prenons ainsi un moment pour envisager l'ampleur que peut représenter le déploiement des réflexions et des actions de l'ensemble de la communauté qui lui a donné vie au fil du temps.

Enfin, en écho aux accomplissements passés, les textes rassemblés nous projettent en direction de la question prospective des objectifs vers lesquels les disciplines de l'aménagement et la Faculté doivent dorénavant tendre, afin que perdure la mission poursuivie dans ce lieu depuis sa fondation.

Giovanni De Paoli
Doyen





SOMMAIRE

6 | Introduction • 1968-2008 : REGARD PANORAMIQUE SUR 40 ANS D'AMÉNAGEMENT

8 | Doyens • LE RELAIS DES BÂTISSEURS

LA FONDATION D'UN LIEU DE RASSEMBLEMENT – Guy Desbarats
APOLOGIE DE LA MULTIDISCIPLINARITÉ – Colin H. Davidson
LES ANNÉES D'INVESTISSEMENTS – Jean-Claude Marsan
CONSTRUIRE ENSEMBLE LA FACULTÉ DE DEMAIN – Michel Gariépy
UNE FACULTÉ PORTEUSE DU DEVENIR DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL – Irène Cinq-Mars

24 | Diplômés • DES HISTOIRES RACONTÉES

ARCHITECTURE SENSIBLE ET ESPRIT DU LIEU – Paul Faucher
L'URBANISME : PRATIQUE SOCIALE ET CRITIQUE – Jean Décarie
SOLIDARITÉ PROFESSIONNELLE ET ENGAGEMENT RESPONSABLE – Pierre Boyer-Mercier
LE DESIGN POUR L'ÉVEIL DES MÉMOIRES – Chantal Prud'Homme
URBANISME SANS FRONTIÈRES – Jacques Besner
RECONSIDÉRER LES INSTRUMENTS DU DÉPLACEMENT – Jean Labbé
DÉPLOYER DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE – Chantal Gagnon
CRÉER, DE LA VILLE À L'OBJET – Renée Daoust
VARIER L'ÉCHELLE DE L'ARCHITECTURE – Annie Lebel
PRODUIRE POUR UN MONDE MEILLEUR – Jean-François Simard
L'URBANISME : DE L'OUVERTURE À LA CONCERTATION – Pierre Yves Delcourt
TRANSMETTRE UNE VISION DE L'ARCHITECTURE – Stephan Chevalier et Sergio Morales
TIRER PARTI DU TOURNANT TECHNOLOGIQUE – Kurt Hibchen
LE PAYSAGE LUDIQUE AU SERVICE DE L'ENGAGEMENT SOCIAL – Josée Labelle
L'ARCHITECTURE : DE SENS ET D'HISTOIRE – Maxime-Alexis Frappier
PENSER L'AMÉNAGEMENT DURABLE – François Descôteaux
INTRODUCTION D'UNE CULTURE URBAINE – Ismael Hautecoeur
LE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL PAR LE DESIGN ET L'ERGONOMIE – Caroline Saulnier
AGIR POUR LA PROMOTION DU DESIGN D'INTÉRIEUR – Jessica Rivière-Gomez et Anne Tremblay
DROIT ET INDUSTRIE LIGUÉS POUR L'ENVIRONNEMENT – Hélène Lauzon

66 | Sommités • POINTS DE VUE SUR LES DISCIPLINES

OUBLIER LE FUTUR, PENSER LE PRÉSENT – Michel Conan
ENTRE LE CHIFFRE ET L'ÉCLAT : RELEVER LE DÉFI ARCHITECTURAL – Dan S. Hanganu
LE DESIGN D'INTÉRIEUR AU XXI^E SIÈCLE : LE DÉFI DE L'ÉPHÉMÈRE – Alain Moureaux
LA PROMOTION DES VALEURS HUMAINES : MOTEUR DU DESIGN – Michel Dallaire
L'URBANISME AU XXI^E SIÈCLE : EFFACEMENT OU ÉPANOUISSEMENT ? – Franck Scherrer

78 | Mot du doyen • PRENDRE LA MESURE DU PASSÉ ET CONCEVOIR L'AVENIR - Giovanni De Paoli

82 | Professeurs • PREMIERS ACTEURS DE TRANSMISSION DU SAVOIR

84 | Donateurs • CONTRIBUTIONS À L'ESSOR DE LA FACULTÉ



INTRODUCTION

1968-2008 : REGARD PANORAMIQUE SUR 40 ANS D'AMÉNAGEMENT

L'année 1968 symbolise à plusieurs égards un changement de regard sur le monde qui permet d'envisager différemment l'avenir. Si cette année est notoire à la Faculté de l'aménagement du fait qu'elle est celle de sa fondation, 1968 est aussi singulièrement marquante par les questionnements sur l'ordre établi qui surgissent dans différentes régions du globe; le souvenir des bouleversements qui s'en suivront, ébranlant une diversité de domaines, demeure jusqu'à aujourd'hui vivace...

Cette période est également le théâtre de remous de divers ordres. C'est, entre autres, en 1968 que de la lune nous provient une vision jusque-là inédite, une première photographie de la Terre qui nous permet de saisir d'un regard la globalité de notre planète. Ici et ailleurs, le concept d'égalité sociale est à l'ordre du jour et l'accès limité à une formation universitaire élitiste est décrié. Alors que la jeunesse nord-américaine dénonce une guerre menée par les États-Unis au Vietnam, on pleure les assassinats des leaders Martin Luther King et Robert Kennedy. Année marquante de premières artistiques et scientifiques notoires à Montréal, l'*Ostidcho* est présenté au public, tout comme la pièce *Les belles-sœurs* de Michel Tremblay, tandis qu'à l'Institut de cardiologie de Montréal est réalisée la première transplantation cardiaque canadienne.

Dans le paysage mouvant de cette année charnière, la Faculté de l'aménagement est créée. Cette réalisation provient en bonne part d'une modification des perspectives touchant la pratique des disciplines de l'espace aménagé. Elle visait une réorganisation de fond quant à la formation des futurs acteurs de ces domaines de recherche et d'action. La vision initiale de Guy Desbarats, premier doyen et principal promoteur du projet de regroupement des disciplines de l'espace, repose sur le rassemblement, en un même lieu, de l'enseignement de ces différents domaines de la conception environnementale, afin d'appréhender l'aménagement à travers une pluralité de points de vue. Ce mouvement convergent rendra possible la création du lieu de transmission de la connaissance tel qu'il se présente aujourd'hui, unique par sa configuration multidisciplinaire regroupant des disciplines qui abordent la conception de l'environnement humain allant du paysage à la ville, du bâti à son espace intérieur et à l'objet.

Pour conserver intacte la mission originelle de la Faculté de l'aménagement – c'est-à-dire promulguer une formation de qualité aux futurs intervenants aménagistes qui pourront, par leurs réalisations,

contribuer à la qualité de vie de citoyens d'ici et d'ailleurs – des doyens se sont relayés aux commandes du lieu. Par eux et grâce aux directions dynamiques qu'ils ont insufflées, la Faculté a cheminé vers son affirmation et la reconnaissance universitaire de ses disciplines. Ses champs de connaissances en recherche et en enseignement n'ont cessé de s'ouvrir pour tendre vers un savoir à la fois élargi, approfondi et constamment renouvelé de l'aménagement des espaces de vie. Son rayonnement s'est accentué jusqu'à atteindre une solide notoriété dans différents domaines, tant sur la scène locale qu'internationale. C'est à travers la trajectoire de la Faculté de l'aménagement dirigée par les doyens, qu'il est maintenant possible de saisir la prépondérance du travail accompli entre ses murs pour la formation des étudiants, intervenants futurs sur l'environnement de leurs concitoyens.

Ces acteurs formés au fil des quarante années de la Faculté se sont déployés et sont intervenus sur les objets aux diverses échelles de leur spécialité. C'est leur contribution à l'élaboration d'un environnement favorisant l'amélioration continue de la qualité de vie des gens qui témoigne du travail accompli au sein de la Faculté de l'aménagement. Ces réalisations permettent d'envisager l'importance de la transmission des visions et des connaissances qui s'opère dans le lieu de formation.

Après nous être rappelés les directions du travail accompli par les différents doyens au fil de leurs mandats et avoir constaté les retombées de ces orientations sur la relève formée, nous nous devons d'effectuer un constat de l'état actuel des disciplines aménagistes. Car c'est dans un contexte en conversion accélérée que praticiens et théoriciens doivent aujourd'hui appréhender les objets de leurs interventions. Des spécialistes partagent donc leurs réflexions sur les défis actuels qui concernent leur discipline respective. Après les quatre décennies d'existence de la Faculté, ce regard critique révèle l'évolution des disciplines de l'aménagement, liées intrinsèquement aux fluctuations qui s'opèrent sur notre monde, qu'elles tiennent par exemple aux avancées technologiques, à la mondialisation ou encore à l'impératif du développement durable.

En bref, le recueil de ces textes a pour objectif de jeter un regard, d'hier à aujourd'hui, sur l'itinéraire emprunté par la Faculté et projette des pistes de réflexion ouvrant sur les perspectives d'avenir pour les disciplines de l'aménagement.



DOYENS

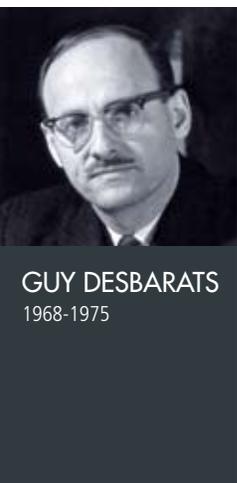
LE RELAIS DES BÂTISSEURS

Depuis la création de la Faculté de l'aménagement, plusieurs doyens se sont succédé à ses commandes. La mission qu'ils se lèguent perdure au fil du temps, depuis la pensée fondatrice de son doyen initial, Guy Desbarats, jusqu'à aujourd'hui.

Les doyens, appuyés par leurs équipes décanales et insufflant les directions devant prévaloir au sein de la Faculté pendant leurs mandats respectifs, ont tour à tour enrichi, par leur vision respective distincte et des actions conséquentes influençant le développement du lieu, l'existence de la Faculté. Les doyens ont eu en commun les buts qu'ils poursuivirent, mais leurs mandats sont restés imprégnés de leur vision personnelle, constituant leur marque distinctive à ce poste de commande. La position du doyen demeure toujours cruciale : dépositaire de la mission du lieu, il préside aux choix des grandes orientations internes touchant l'enseignement et la recherche dans les disciplines de l'habitat ; il est l'initiateur de stratégies visant à promouvoir la Faculté à l'extérieur de ses murs ; il lui incombe d'élaborer des plans ayant pour objectif la santé financière du lieu. Les doyens, premiers ambassadeurs de la Faculté de l'aménagement, ont donc intercedé sur une multitude de tableaux afin d'apprêter les voies du positionnement de la Faculté, et ce, tant à l'échelle locale qu'internationale. Les stratégies élaborées au cœur de la Faculté et les actions déployées ont eu des répercussions qui se sont fait ressentir à l'extérieur des murs, accentuant toujours davantage le rayonnement et la reconnaissance des disciplines de l'aménagement. Chacun en leur temps, les doyens ont été au cœur de la mécanique du devenir de la Faculté.

L'enchaînement des textes qui suivent débute sur une reconstitution succincte des réflexions et des actions de Guy Desbarats, doyen fondateur, ayant permis la création de la Faculté. Suivent les récits des doyens Colin H. Davidson, Jean-Claude Marsan, Michel Gariépy et Irène Cinq-Mars qui nous livrent leur vision des événements ayant peuplé leurs mandats respectifs, offrant ces portraits de réalisations accomplies dans la continuité.

LA FONDATION D'UN LIEU DE RASSEMBLEMENT



L'année 1968 demeure marquante : période de revendication pour la jeunesse et de questionnements décisifs pour les secteurs de l'éducation. Elle constitua un tournant qui modifia le regard conventionnel sur les fondements de l'enseignement universitaire qui devait par la suite devenir plus accessible et s'orienter vers des valeurs contemporaines. Le regretté Guy Desbarats fonda une nouvelle faculté se rattachant à l'Université de Montréal, vouée au regroupement dans un même lieu des disciplines de l'espace, permettant d'appréhender les « *problèmes de plus en plus complexes posés par l'interaction entre l'homme et son milieu* ». Après un processus laborieux, ayant mobilisé quantité d'intervenants engagés dans des démarches échelonnées sur plusieurs années, cette réalisation incarnait pour M. Desbarats, principal instigateur de l'entreprise, une occasion rare de promouvoir la cause des sciences de l'habitat. L'étendue de l'expérience que cumula au fil du temps le premier doyen, à la fois architecte praticien, chercheur, pédagogue et gestionnaire de talent, le guida dans la mise au monde de ce projet.

C'est après avoir entrepris un cours en ingénierie civile à l'Université McGill que Guy Desbarats se réorienta

vers la formation d'architecte². En 1948, après qu'il eut terminé ses études, il pratiqua à Ottawa avec Watson Balharrie, suivant sa volonté d'acquérir une expérience dans un bureau à la pratique moderniste reconnue. Il y resta cinq ans, après quoi il travailla au laboratoire d'Howard Fischer à Chicago, puis à l'Institut polytechnique de la Virginie avant d'installer un laboratoire de recherche à l'Université McGill.

Au bout de quelques années, il fonda la firme Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold, Michaud & Sise, qui devint ultérieurement le cabinet Arcop³, à qui le pays doit un grand nombre de réalisations modernes « dites de "Style International"⁴ » enrichissant le patrimoine architectural canadien. La Place des Arts de Montréal, le Centre national des Arts à Ottawa, le Théâtre Reine Elisabeth à Vancouver, la Place Bonaventure et la Place Ville Marie⁵ ont vu le jour grâce aux praticiens de ce bureau. Des réalisations telles que le pavillon du Lac des Castors, l'hôtel de ville de Chomedey (Laval), les pavillons thématiques d'Expo 67⁶, l'église Saint-Gérard-Majella à Saint-Jean notamment, impliquèrent directement les talents de conception de Desbarats.

En 1964, l'architecte avait acquis, parallèlement à sa pratique, une importante expérience d'enseignement lorsqu'il devint directeur de l'École d'architecture logée à l'Université de Montréal. Il quitta Arcop au seuil des années 1970 pour relever un nouveau défi : le développement d'une faculté universitaire, canadienne et francophone, consacrée à l'enseignement des disciplines aménagistes. Alors que certains lui faisaient remarquer que son parcours était atypique, Desbarats expliqua qu'une constante primordiale avait guidé ses multiples démarches : tenter de comprendre les raisons expliquant le peu de crédibilité traditionnellement octroyée aux architectes. Afin de remédier à cette lacune, il étudia la possibilité de s'inspirer du système de formation de disciplines reconnues, corrélation destinée à enrichir les formations et les professions des concepteurs de l'espace architecturé. Cette approche contribua à moduler sa réflexion quant à la meilleure forme à donner au système de connaissances et à l'éducation des futurs aménagistes.

Guidé par ces intentions, il devint le premier doyen de la Faculté, permettant ainsi à la multitude des intervenants impliqués dans le projet d'assister à la mise au monde du

lieu visant le regroupement, sous un même toit et sur le campus de l'Université de Montréal, de « *tous les secteurs dont la fonction est de bâtir et de créer plus immédiatement le milieu physique ambiant dans lequel le monde évolue*⁷ ». Le regroupement de l'École d'architecture et de l'Institut d'urbanisme engendra la toute jeune Faculté, premier lieu d'enseignement universitaire francophone à offrir également des formations en architecture de paysage et en design industriel⁸, toutes deux faisant originellement partie de l'École d'architecture. La dénomination de la nouvelle faculté fit l'objet de nombreux débats au sein des hautes instances de l'Université. Le doyen Desbarats, souhaitant trouver un équivalent à l'*Environmental Design* des universités américaines – terme désignant non seulement l'étude de l'environnement, mais également l'intervention systémique⁹ – trancha, suivant la suggestion de Michel Barcelo, pour le terme *aménagement*, référant à la nature multidisciplinaire du lieu. Au moment de son ouverture, la Faculté de l'aménagement compte près de 300 étudiants et une cinquantaine de professeurs.

C'est au fil de ses expériences et de ses actions que Guy Desbarats construisit sa compréhension du fondement des disciplines devant concevoir l'habitat, vision qui influença la configuration de la Faculté. Au cours de sa pratique, il avait constaté que la continuité dans la conception de l'environnement humain liait intimement le paysage au bâtiment, à l'espace intérieur, au mobilier et au graphisme. Il fut toujours partisan d'une idée constituant l'architecture comme une excellente éducation générale précédant une spécialisation ultérieure. En développant des aptitudes et des connaissances dans des sphères spécifiques de l'aménagement, en multipliant le nombre d'étudiants universitaires et de ce fait la variété des

praticiens et des possibilités de pratiques aménagistes, il croyait en une culture du travail à intervenants multiples qui devait progressivement être instaurée. Le monde d'aujourd'hui, affirmait-il, a besoin des spécialisations car il doit être pensé en équipes. La formation commune des disciplines de l'aménagement offerte par le nouveau lieu d'enseignement répondait à l'implantation d'une telle approche : « *c'est pour cela que la Faculté a été fondée : pour que les gens puissent se connaître dans les ateliers, à la bibliothèque, autour d'un café*¹⁰ », expliquait Desbarats. Le « tronc commun », qui au moment de la création de la Faculté réunissait pendant une partie des formations données en première année, des cours de premier cycle en architecture, en design industriel et en architecture de paysage¹¹, permettait une appréciation réciproque des futurs aménagistes, avant qu'ils ne développent par la suite un apprentissage dans leur discipline respective.

De la même manière, le doyen Desbarats rejetait l'idée de mode et de culte voué au travail de conception : « *le designer ne doit pas être célébré comme étant l'être suprême, il est un des spécialistes*¹² », expliquait-il. Afin d'éviter ce qu'il nommait « le piège du vedettariat », il prônait le développement d'« *une très grande compétence personnelle*¹³ ». Une difficulté des disciplines de l'aménagement résidait dans l'équilibre précaire entre arts et sciences, le droit d'être artiste devait se gagner par une solide compétence scientifique, technologique, administrative¹⁴.

Il concevait aussi la Faculté de l'aménagement comme le lieu privilégié de la multiplication des rencontres et des échanges entre spécialistes, professeurs et chercheurs, à l'instar des systèmes d'échange de connaissances instaurés

dans les disciplines scientifiques traditionnelles. Desbarats croyait fermement à l'importance de l'élargissement du champ des connaissances liées à l'environnement de la personne, « *allant de la philosophie à l'ingénierie électrique*¹⁵ ». Une implication accrue dans la recherche était conséquemment essentielle, la production de nouvelles connaissances et la communication continue des avancées du savoir demeurant primordiales dans la construction d'une crédibilité des disciplines de l'aménagement.

Pour en arriver à la concrétisation du projet de Faculté, l'un des plus grands défis qu'eut à surmonter le premier doyen fut de convaincre la hiérarchie universitaire du statut particulier des disciplines de l'aménagement, qui devaient se prévaloir d'un lieu qui leur fut propre plutôt que d'être intégrées à une faculté préexistante. Il y parvint en effectuant, comme le raconte Aileen Desbarats¹⁶, de vastes lectures portant « *sur le rôle et la structure des universités contemporaines, les composantes de l'éducation moderne en architecture et en génie, sur la nécessité des études avancées et de la recherche, sur la fécondité des contacts interdisciplinaires et le besoin de renforcer l'impact de la profession*¹⁷ ».

Quarante années après la création de la Faculté de l'aménagement, lieu joignant l'enseignement universitaire de cinq disciplines – l'urbanisme, l'architecture, le design industriel, l'architecture de paysage et le design d'intérieur – ainsi que la recherche souvent multidisciplinaire dans de vastes champs d'application, la vocation qu'attribuait Guy Desbarats à la Faculté est toujours d'actualité. Et elle s'est régénérée au fil des années alors que d'un doyen à l'autre se prolongeaient la construction et la promotion des disciplines de l'aménagement.

¹ Annuaire 1969-1970. Université de Montréal, Faculté de l'aménagement.

² Guy Desbarats lie ce détour à la réticence de son père qui, ayant vécu la grande dépression et prônant pour son fils le choix d'une profession rentable, n'envisageait pas d'un bon œil le goût de Guy pour un domaine associé aux Beaux-Arts. Tiré d'une entrevue effectuée en 1998 par Jim Donaldson.

³ Nom adopté officiellement en 1970; acronyme pour « Architectes en CO-partenariat », information tirée du site officiel d'Arcop.

⁴ Information tirée du site officiel d'Arcop.

⁵ En collaboration avec Leah Ming Pei.

⁶ En collaboration avec le professeur Janos Baracs, ingénieur.

⁷ Beaudet, G. (sous la direction de) (2002). L'Institut et l'urbanisme au Québec : 1961/62-2001/02. *Un urbanisme ouvert sur le monde*, p.24. Note adressée le 4 octobre 1960 à Mgr Lussier et à Paul Gérin-Lajoie par le directeur de l'École d'architecture de Montréal (Archives de l'Université de Montréal) lors de l'une des nombreuses démarches ayant mené à la création de la Faculté.

⁸ Tiré du texte www.iforum.umontreal.ca/DesNouvellesDe/2003-2004/2600.htm

⁹ Précision apportée par Colin H. Davidson, qui succéda à Guy Desbarats au poste de doyen de la Faculté.

¹⁰ Tiré du texte www.iforum.umontreal.ca/DesNouvellesDe/2003-2004/2600.htm

¹¹ À l'origine, la formation offerte en urbanisme en était une de deuxième cycle.

¹² Aménagement 94, publication officielle de la Faculté.

¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Tiré d'une entrevue effectuée en 1998 par Jim Donaldson.

¹⁶ Aileen Desbarats est l'épouse du regretté doyen, décédé en 2003.

¹⁷ Tiré d'une lettre d'Aileen Desbarats adressée au doyen Giovanni De Paoli en avril 2008.

Sources

Lettre de Mme Aileen Desbarats adressée au doyen Giovanni De Paoli, avril 2008.

Beaudet, Gérard (2002), « L'Institut et l'urbanisme au Québec : 1961/62-2001/02 » dans *L'Institut d'urbanisme : 1961-1962 2001-2002, Un urbanisme ouvert sur le monde*. Montréal: Trames, Université de Montréal.

Aménagement 94 (1994). Publication officielle de la Faculté de l'aménagement.

Annuaire 1969-1970. Université de Montréal, Faculté de l'aménagement.

Division des archives, Université de Montréal. Fonds du Secrétariat général (D0035).

Division des archives, Université de Montréal. Fonds du bureau de l'information (D0037).

www.arcop.com

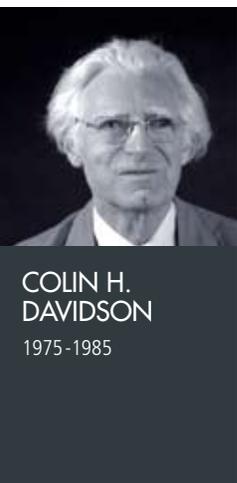
www.iforum.umontreal.ca/DesNouvellesDe/2003-2004/2600.htm

www.mcgill.ca/architecture/aluminiinterviews/desbarats

www.radio-canada.ca/radio/profondeur/20ans2008.html

www.thecanadianencyclopedia.com (Entrevue effectuée en 1998 par Jim Donaldson)

APOLOGIE DE LA MULTIDISCIPLINARITÉ



COLIN H.
DAVIDSON
1975-1985

À la suite du doyen fondateur Guy Desbarats, la direction de la Faculté de l'aménagement fut assurée pour deux mandats s'échelonnant sur une période de dix ans par le décanat Davidson. Certains événements survenus au cours de ces années sont à signaler spécialement. Il importe de mentionner en premier lieu que les actions menées le furent dans une volonté constante de promotion de la multidisciplinarité – propre de la Faculté de l'aménagement – et de notre objet d'étude qui, pour emprunter les termes d'Herbert Simon, repose sur l'étude « des sciences de l'artificiel », produit de l'homme.

Dans un premier temps, rappelons que le contexte sociopolitique se révéla d'une influence fondamentale sur la pensée de nos étudiants aménagistes qui, comme leurs collègues à travers le monde, subirent fortement l'ascendant des changements sociétaux de l'époque. La réforme instaurée dans le programme d'architecture au début des années 1970 n'y était évidemment pas étrangère puisqu'elle fut appliquée à la suite des revendications des étudiants en faveur d'une mutation de l'objet de leurs interventions, privilégiant dès lors les implications sociales de l'acte architectural.

Il semble approprié de préciser que ces orientations vers la personne et la société – distinctives des cohortes de ces années – eurent plus tard des répercussions dans la pratique professionnelle, alors qu'une approche novatrice de l'aménagement commençait à poindre. En architecture, par exemple, des groupes de ressources techniques se formèrent pour promouvoir le phénomène des coopératives d'habitation. Les acteurs du design industriel furent impliqués à l'Institut de réhabilitation et développèrent une expertise de l'équipement ergonomique de réhabilitation; de ces initiatives découlera un avancement ultérieur de l'élaboration des principes de l'accessibilité universelle. Les urbanistes, quant à eux, composèrent dès cet instant avec une gestion municipale davantage démocratique qui entraînera des modifications de fond dans le contexte législatif québécois sur l'aménagement du territoire. La conscience de la portée du patrimoine et de sa conservation s'intensifia aussi dans ces circonstances. La dichotomie opposant les intentions de développement des promoteurs et la conscience de l'intervenant aménagiste trouva l'une de ses manifestations les plus flagrantes alors que le projet de Milton Park fut abandonné par

ses concepteurs en raison de leur scrupule à troquer un secteur signifiant de la ville par un parc de gratte-ciel. Un regard sur ces événements permet de constater les échos bien concrets dans la pratique des différentes disciplines de mouvements entrepris au sein de notre institution d'enseignement.

À la Faculté, ce fut l'occasion d'une réorganisation disciplinaire qui modifia substantiellement la dynamique du lieu. Sous notre impulsion, on procéda en 1978 à la création de l'École d'architecture de paysage et de l'École de design industriel, toutes deux auparavant intégrées à l'École d'architecture. C'est à cette même période que l'on instaura le baccalauréat en urbanisme¹. Cette modification de la structure globale de l'enseignement à la Faculté fut accompagnée par la création de deux comités portant sur la coordination des programmes (CCP) et la coordination de la recherche (CCR). Ces deux lieux, passages obligés de toute opération relative aux programmes et au positionnement des balises de la recherche, rassemblèrent des représentants de tous les départements et furent régis par des échanges riches de multidisciplinarité.

Dans un autre ordre d'idées, la jeunesse de la Faculté commanda des actions essentielles à son positionnement dans le paysage des formations prodiguées par l'Université de Montréal. Une grande énergie fut donc consacrée à la sensibilisation des dirigeants de l'Université à l'égard de la spécificité facultaire. Puisque les disciplines hébergées par la Faculté différaient notamment des programmes universitaires traditionnels par leurs habitudes de recherche plus appliquées que théoriques et un enseignement en ateliers de design – lieux d'expérimentation et de création – occupant une place importante, la promotion de l'identité de l'aménagement fut essentielle à la reconnaissance du statut universitaire de notre champ d'étude aux côtés de disciplines conventionnelles.

Misant conséquemment sur le développement d'une connaissance scientifique, la gestion budgétaire prônée par le décanat s'organisa de manière à favoriser les études supérieures, particulièrement la maîtrise en aménagement. Ce programme, caractérisé par son état « non-disciplinaire », se révéla riche de la diversité des champs d'études des apprentis chercheurs s'y rencontrant. Cette action cruciale, combinée à la création de l'École de design industriel et de l'École d'architecture de paysage, servit dans les années subséquentes à la justification de la multidisciplinarité facultaire, à l'épanouissement de la recherche dans les différentes sphères de l'aménagement et à la croissance du rayonnement de l'établissement. En conséquence de ces initiatives, un positionnement de la Faculté à l'international commença à apparaître. En 1976, le Groupe de recherche IF, approfondissant les processus dans

le projet d'aménagement, fut officialisé par l'Université de Montréal et collabora avec des universités des États-Unis, du Mexique, du Brésil et du Caire. Des chercheurs en design industriel coopérèrent avec l'Institut des sciences de l'usage et de la consommation (ISUC) en France, et la Faculté elle-même devint membre du Conseil international du bâtiment.

De ce bref portrait de nos actions des années 1975 à 1985, soulignons que l'affirmation de la spécificité facultaire, l'élargissement du champ des interventions des professionnels formés ainsi que la richesse disciplinaire des programmes créés furent décisifs dans la construction de l'avenir de la Faculté. Et toujours, la multidisciplinarité, comme principe identitaire et fondateur de la Faculté de l'aménagement, fut éminente dans la mission que je menai avec le décanat²; une « obsession interdisciplinaire » que j'induisis suivant l'intention toujours d'actualité de rejoindre les différentes disciplines aménagistes, puisque c'est de leur rassemblement que résulte une juste appréhension de la complexe élaboration de notre environnement naturel et bâti.

Colin H. Davidson
Professeur émérite

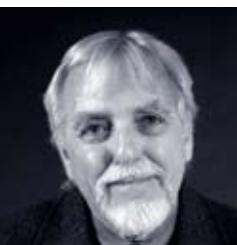


En 1968-69, Colin H. Davidson (troisième personne debout, à partir de la gauche) lance le premier séminaire sur le montage et la gestion de projets d'architecture; il y organise entre autres une rencontre avec M. Fernand Alain, qui expliqua aux étudiants les démarches associées à la promotion résidentielle. (Photo : UdeM)

¹ Jusqu'alors, l'Institut d'urbanisme offrait uniquement une formation de deuxième cycle.

² Pendant la majeure partie de cette décennie, les vice-doyens furent Mme Réjeanne Blary et M. Peter Jacobs, le secrétaire de Faculté M. Pierre Buzzell et la secrétaire du doyen, responsable du Cabinet, Mme Andrée Habra.

LES ANNÉES D'INVESTISSEMENTS



JEAN-CLAUDE
MARSAN
1985-1993

Les deux mandats qui m'ont été octroyés furent marqués principalement par des investissements. Ceux-ci furent manifestes principalement dans la création de programmes, le développement de la recherche, l'amélioration des communications et des conditions matérielles de la Faculté.

Le début des années 1980 fut difficile pour les universités : restrictions budgétaires, compressions d'effectifs et coupures de services... la Faculté n'y échappa pas ! Face à cette conjoncture, l'équipe du décanat élaborait un plan quinquennal de développement visant à faire de la Faculté la meilleure du genre au Canada. L'objectif principal fut de favoriser une formation élargie au 1^{er} cycle et d'encourager la spécialisation et l'approfondissement aux 2^e et 3^e cycles en prenant appui sur la multidisciplinarité.

Ce plan fut au cœur des célébrations du 20^e anniversaire de la Faculté, en 1988, sous le thème *Vision/Action*. À cette occasion, le décanat organisa les États généraux de l'aménagement au Canada, premier congrès pan-canadien du genre qui réunit au Complexe Desjardins une centaine d'intervenants et attira plus de 500 participants.

Chacun des départements fit alors valoir sa spécificité en présentant une exposition sur la grande place du Complexe.

Les programmes

La vice-doyenne aux affaires académiques, Irène Cinq-Mars, collabora à la réalisation d'une nouvelle option à la M.Sc.A. orientée vers le design régional et la gestion des paysages. De même, elle assura la création d'un certificat en design d'intérieur, lequel évolua pour devenir, en 1998, le baccalauréat en design d'intérieur de l'École de design industriel.

Le précédent doyen, Colin H. Davidson, fonda un programme de 2^e cycle de 30 crédits en gestion de projets d'ingénierie et d'aménagement auquel participèrent l'École Polytechnique et HEC Montréal. À son tour, ce programme évolua pour devenir aujourd'hui un programme phare de la M.Sc.A. connu sous le vocable de Montage et gestion de projets d'aménagement (MGPA).

Profitant de l'aide de la Fondation Héritage Montréal, de la Fondation de la Famille Samuel et Saidye Bronfman

et de la Fondation Héritage Canada, je me suis investi dans la création d'un programme de 120 crédits de 2^e cycle en Rénovation, restauration et recyclage. Ce dernier devint, après une réforme en 1993, celui de l'option Conservation de l'environnement bâti (CEB) de la M.Sc.A. Ce programme, unique en son genre au pays, a admis des étudiants de tous les continents, à l'exception de celui de l'Océanie, et fut couronné en 2005 par l'attribution, à Christina Cameron, d'une Chaire senior de recherche du Canada, la Chaire la plus prestigieuse de l'histoire de la Faculté.

Le développement de ces programmes de 2^e cycle, grâce au labeur soutenu des vice-doyennes aux affaires académiques Irène Cinq-Mars et Marie Lessard, se répercuta au 1^{er} cycle par la création en 1990 d'un atelier multidisciplinaire en design urbain regroupant étudiants et professeurs de tous les départements.

La recherche

Si les programmes déjà existants, notamment ceux de l'Institut d'urbanisme, et ces nouveaux programmes

ont favorisé le développement de la recherche, c'est en informatique où l'essor fut le plus spectaculaire. Le travail acharné des professeurs Len Warshaw et Claude Parisel, appuyés par la suite par Temy Tidafi, a permis de jeter les bases du Groupe de recherche en conception assistée par ordinateur (GRCAO). Ces efforts furent rapidement récompensés, notamment par l'obtention, en 1992, du plus important contrat de recherche de l'histoire de la Faculté jusqu'à ce moment-là (projet Desargues, 2 700 000 \$).

Communications et conditions matérielles

Des efforts notables furent consentis durant ces deux mandats pour améliorer les communications avec le monde académique, professionnel et les citoyens.

Annick Germain, alors professeure à l'Institut d'urbanisme, donna un nouveau souffle aux Conférences Hydro-Québec en organisant trois séries de ces conférences publiques qui permirent aux étudiants, aux professionnels et aux citoyens d'entrer en contact avec des chercheurs et des professionnels de réputation internationale. Les thèmes traités furent *La place publique* (1985), *La renaissance des centres-villes* (1986) et *La ville et l'eau* (1987). Les conférences les plus substantielles des séries de 1985 et de 1986 furent regroupées dans l'ouvrage *Aménager l'urbain, de Montréal à San Francisco : politiques et design urbains* (Annick Germain et Jean-Claude Marsan, dir., 1987).

Pour sa part, Denys Marchand, vice-doyen à la recherche, contribua à lancer le bulletin annuel

Aménagement en 1986 et la revue *Trames* en 1988, revue d'approche multidisciplinaire qui sert depuis lors de lieu de rencontre pour les chercheurs et les praticiens.

S'il fut une situation particulièrement pénible durant cette période, ce fut l'insuffisance des locaux pour loger convenablement la Faculté. J'exerçai alors des pressions soutenues auprès de l'Université tandis que le vice-doyen au développement, Len Warshaw, mettait sur pied une équipe de travail représentant tous les départements, équipe ayant pour objectif d'élaborer un programme architectural susceptible de répondre à ces besoins une fois pour toutes. Par sa pertinence et sa rigueur, cette démarche convainquit le recteur Gilles Cloutier et le ministre de l'Éducation de l'époque, Claude Ryan, du bien-fondé du projet de rénovation et d'agrandissement du bâtiment de la Faculté, lequel débuta peu après.

Ces années furent marquées par une excellente collaboration entre le rectorat et la Faculté de l'aménagement. Ainsi, lorsqu'éclata la controverse concernant le projet de construction de la nouvelle École des HEC dans le boisé du Collège Brébeuf, voisin de la Faculté, le recteur Cloutier confia au décanat le soin de collaborer avec les dirigeants des HEC pour sortir le projet de l'impasse. Je fis alors valoir que, dans un cas semblable, le patrimoine ne se limitait pas qu'au couvert végétal, mais que le campus de l'Université de Montréal constituait un paysage culturel car l'institution elle-même s'avérait dans ses composantes physiques un patrimoine pour la communauté et qu'il fallait viser un certain équilibre entre la nature et le bâti. J'organisai une consultation restreinte visant à choisir la



L'Université d'été, organisée par le programme de Conservation de l'environnement bâti, regroupe alternativement au Québec et en France des étudiants de ce programme de l'Université de Montréal et des Universités de Laroche et de Poitou-Charentes. Ici, l'Université d'été de 2006, séance de formation à Grosse Île, Québec. (Photo : UdeM)

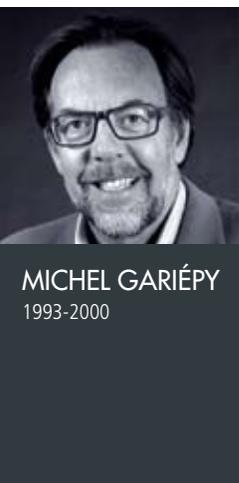
firme d'architectes la plus susceptible de tirer le meilleur profit de ce site particulier. Le pari fut gagné, car la nouvelle École des HEC, réalisée par l'architecte Dan Hanganu, constitue pour son intérieur le pavillon le plus convivial de toute l'Université grâce à cette nature qui y pénètre littéralement, créant un environnement unique, changeant au rythme des saisons.

Aujourd'hui, la transformation du couvent Délia Tétreault qui a accueilli la Faculté de l'aménagement au début des années 1970 et celle du site adjacent pour y construire la

nouvelle École des HEC ont amené l'Université à prendre pied d'une façon impressionnante en dehors de son campus d'origine à flanc du mont Royal. Ce nouveau paysage reflète d'une façon symbolique les retombées positives de ces années d'investissements 1985-1993.

Jean-Claude Marsan
Professeur émérite

CONSTRUIRE ENSEMBLE LA FACULTÉ DE DEMAIN



MICHEL GARIÉPY
1993-2000

Le propre des anniversaires, au-delà de leur célébration, est de fournir une occasion de prendre du recul, de se prêter à la réflexivité sur le chemin parcouru. Comment apparaissent, dans les quarante ans d'existence de la Faculté, ces années où j'ai eu le plaisir d'être à sa barre? Même si cette période pourra déjà sembler lointaine, un souvenir fort pour ceux qui l'ont vécue est celui de la crise financière et budgétaire qui aura marqué mes deux mandats. Cette crise sans précédent dans l'histoire de notre institution nous aura forcés à procéder, dans un premier temps, à un sérieux élagage de nos banques de cours de même qu'au partage de certaines activités et à l'examen de la pertinence de chacun de nos programmes, puisque sévissait également une crise de l'emploi dans nos secteurs. Dans un deuxième temps, des compressions durent être effectuées dans le personnel de soutien et d'enseignement. Oui, cette crise fut très difficile, mais en dépit de la gravité de la situation, j'ai été et demeure impressionné des efforts faits par l'exécutif de la Faculté, tout comme frappé de l'engagement envers l'institution et de la solidarité manifestés par tous les collègues. Toutefois, crise budgétaire et récession n'auront pas

empêché la réalisation de projets dont le caractère mobilisateur permit justement de transcender la morosité du climat économique. J'en dégage quatre principaux.

Le premier est sans contredit l'agrandissement du pavillon de la Faculté. Si les efforts de mon prédécesseur avaient permis de faire reconnaître la nécessité du projet, celui-ci avait été victime du moratoire imposé au programme d'immobilisations du ministère de l'Éducation. Avec les efforts du recteur René Simard, dont je lui sais gré à nouveau, nous réussissions en 1994 à obtenir l'autorisation d'aller de l'avant. Au terme d'un concours, les concepteurs du bâtiment furent sélectionnés, soit la firme Saucier + Perrotte/Menkès Shooner Dagenais. Si ce concours fut une première à l'échelle de l'Université, il est dommage que, contrairement au souhait initial à l'effet qu'architecture, aménagement paysager et conception du mobilier en fassent partie, le dernier volet n'ait pu être intégré à cette opération, le programme n'ayant pas été arrêté entre les départements. Les travaux de construction débutèrent au printemps de 1996. Nous voulions impérativement que, en dépit des

travaux, les activités puissent continuer, une condition qui avait même constitué un critère lors du concours. Ce fut le cas et tout se déroula rondement, avec des dérangements importants certes, mais aussi la compréhension et la pleine collaboration du personnel et des étudiants, jusqu'au jour où, après que le plafond eut failli s'écrouler sur la tête du directeur de l'École de design industriel, nous dûmes décider d'évacuer le pavillon par mesure de sécurité... C'est en mai 1998 que fut inauguré le nouveau pavillon qui dotait enfin la Faculté de lieux spécifiquement conçus et adaptés à sa pédagogie : ateliers, salles de critiques, salle d'exposition et amphithéâtres où, depuis, les diverses composantes de l'Université veulent tenir leurs événements de prestige. Et, fait à prendre en compte dans les comparaisons faites avec d'autres constructions institutionnelles et dont je suis particulièrement fier, il fut réalisé à l'intérieur du budget accordé!

Pendant que les besoins en termes d'infrastructure étaient comblés, il fallait s'occuper du cœur de notre mission, la recherche et l'enseignement. Ce qui m'amène au second projet en importance : la création, en 1996, d'une

première chaire de recherche à la Faculté, la Chaire en paysage et environnement. J'en fus le cofondateur avec Philippe Poullaouec-Gonidec, alors directeur de l'École d'architecture de paysage. Au terme d'intenses efforts pour mobiliser des partenaires et en établir le montage financier, puisqu'il devait s'agir d'une chaire dite à caractère industriel, trois partenaires s'associèrent à nous et sont d'ailleurs toujours impliqués : Hydro-Québec, le ministère des Transports du Québec et le groupe Omni. Matérialisant pleinement ce qu'implique l'aménagement, cette chaire devait fournir un lieu d'interrogation transversale des disciplines à partir des enjeux de paysage et d'environnement, tout en intégrant des étudiants des cycles supérieurs.

Dans ce contexte où les sources traditionnelles de financement universitaire s'étaient tariées, de nouvelles voies devaient être explorées. Le troisième grand projet que j'ai eu l'honneur de piloter fut une campagne majeure de financement, indépendante des grandes campagnes menées par l'Université. Avec le slogan « Construire ensemble le siècle de demain », nous avons recruté pour la présider Phil O'Brien, un développeur immobilier connu sur la scène montréalaise et partageant nos visions nouvelles de faire la ville. Cette première campagne qui atteignit sa cible de 1,2 million de dollars, nous permit de doter chacune de nos unités d'instruments essentiels à leur mission, tout comme d'assurer des bourses pour nos étudiants, un atout significatif dans le recrutement des meilleurs candidats. Surtout, elle contribua à l'établissement d'une culture de partenariat avec nos diplômés, les professionnels et corporations ou

sociétés oeuvrant dans nos domaines, un partenariat qui, aujourd'hui, est quasi une condition *sine qua non* pour le devenir de toute institution publique.

Enfin, c'est le propre d'une institution comme la nôtre que de créer et de revoir ses programmes d'enseignement supérieur, ce qui fut fait à plusieurs reprises. Cependant, il en est une à laquelle je tenais particulièrement, soit la création, en 1998, du programme de premier cycle en design d'intérieur. Ce programme qui consolidait la présence formelle d'une nouvelle discipline à la Faculté fut le fruit de la motivation, des efforts soutenus sur de nombreuses années et de la synergie entre plusieurs personnes de la Faculté et du regroupement professionnel FERDIE¹.

Bref, des projets qui auront été, je l'espère, des étapes constructives dans la vie de la Faculté. Cette vie se déroule dans des conjonctures parfois difficiles, parfois plus faciles, mais elle demeure toujours caractérisée, à mes yeux, par les efforts généreux et soutenus ainsi que par les interactions riches et fécondes de ceux qui la composent. Sur cette base, je suis convaincu que le meilleur de la Faculté de l'aménagement est encore à venir. Je ne saurais néanmoins terminer cet exercice de réflexivité sans réitérer mes plus sincères remerciements à ceux dont la collaboration aura rendu possible les projets mentionnés, et plus particulièrement à ceux qui firent équipe avec moi au sein du décanat².

Michel Gariépy
Professeur titulaire



Le doyen Michel Gariépy et le recteur René Simard lors de l'inauguration du nouveau Pavillon de la Faculté de l'aménagement en 1998. (Photo : UdeM)

¹ Fonds d'études et de recherches en design intérieur de l'Est.

² De 1993 à 1997, Janos Baracs, vice-doyen à la recherche, Iskandar Gabbour, vice-doyen aux études, Bernard Lafargue, vice-doyen à l'informatique, et Luc Courchesne puis Louis Pretty, à titre de secrétaires de Faculté; de 1997 à 2000, Marie Lessard, vice-doyenne aux études, François Charbonneau puis Michel Boisvert, à titre de vice-doyens au développement, et Manon Guité, secrétaire de Faculté.

UNE FACULTÉ PORTEUSE DU DEVENIR DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



2000! Le tournant d'un nouveau millénaire! Un tournant aussi pour la Faculté de l'aménagement après les compressions sévères des années 90 au cours desquelles il aura fallu énormément de ténacité à la direction qui m'a précédée pour garder intact l'essentiel afin que la Faculté puisse envisager, à l'instar de l'ensemble de l'Université de Montréal, une phase de développement.

En effet, le mandat qui m'a été confié en janvier 2000 l'a été dans un contexte très particulier que je qualifie d'intermède entre deux périodes de compressions financières très lourdes, étant donné celle qui sévit de nouveau présentement. Deux opérations stratégiques majeures furent mises en place par la direction de l'Université, sous la gouverne du recteur Robert Lacroix, dans le but de relancer notre institution. La première qui n'était pas nouvelle mais qui prenait une orientation différente étant donné le contexte de croissance qui prévalait alors, s'est appelée « Entente de planification

stratégique ». La seconde fut la grande campagne de financement « Un monde de projets ». Le mandat confié aux doyens devait s'articuler à ces deux opérations et occuper la grande partie du temps consacré à la gestion.

Il s'agissait en fait de préciser la vision de notre avenir, d'identifier les moyens à mettre en œuvre pour la réaliser et de passer à l'action. Il me sembla important de remplir ce mandat dans le respect de la vision du fondateur de la Faculté de l'aménagement, le regretté Guy Desbarats, et en concertation avec les directeurs des départements que j'ai toujours considérés comme faisant partie de ce que j'appelais la « direction élargie » de la Faculté. Grâce à la collaboration, à la grande lucidité et au travail acharné de mes collègues que je salue ici avec profondément de respect et d'amitié, Georges Adamczyk (École d'architecture), Marie-Odile Trépanier et Gérard Beaudet (Institut d'urbanisme), Alex Gabbour et Stefan Tischer (École d'architecture

de paysage), Albert Leclerc et Luc Courchesne (École de design industriel), Jacqueline Vischer et Tiiu Poldma (programme de design d'intérieur), la consolidation de la Faculté et celle de leur unité ont pu être réalisées conjointement et harmonieusement. De façon à ne pas courir le risque d'omettre des exemples de projets, je préfère référer le lecteur et la lectrice aux rapports annuels publiés par la Faculté et dans lesquels on peut également prendre connaissance des initiatives des professeurs et des étudiants qui sont au cœur de l'action et de la mission facultaire. Ce point de vue, chaque membre de la direction élargie le partageait, comme en témoignent les principes qui ont guidé notre travail, soit la valorisation du travail des professeurs et du personnel de soutien, la réussite des étudiants, le soutien au dynamisme interne et, finalement, la promotion de la Faculté.

Les années 2000-2006 auront été celles où nous devions préparer l'avenir. Au risque de me répéter, nous

l'avons fait ensemble, en unissant nos talents en enseignement, en recherche, en planification, en gestion, en administration et en développement. En juin 2006, la Faculté pouvait compter sur des surplus budgétaires très significatifs. Elle pouvait aussi bénéficier d'une dotation généreuse pour des bourses et du soutien à des projets structurants en recherche grâce à la confiance que de nombreux donateurs ont accordé à notre mission et avec lesquels la Faculté a élargi son réseau de partenaires; grâce également à l'enthousiasme du président du cabinet de campagne facultaire, Michel Labonté, et de ses membres, Claude Provencher, Isabelle Giasson, Vianney Bélanger, Eleni Stavridou et Alain Moureaux; et grâce enfin au dynamisme professionnel d'Elaine Ethier, conseillère en développement.

Au moment d'écrire ces lignes, la Faculté est entraînée une fois de plus avec l'ensemble des constituantes de l'Université dans une situation financière difficile qui risque de la « fragiliser ». Mais si le passé est garant

de l'avenir, elle s'en tirera une fois de plus. Malgré les hauts et les bas qui se succèdent, une constante perdure. En effet la volonté, la détermination et surtout la créativité des personnes qui la composent et de celles qui la dirigent semblent même se démultiplier plus les défis sont grands!

En terminant j'aimerais saisir l'occasion qui m'est offerte pour remercier une fois de plus toutes les personnes qui m'ont accordé leur confiance au cours de mon mandat et tout particulièrement celles qui se sont succédé sur l'équipe décanale, Michel Boisvert, Manon Guité, Marie Lessard, Jacques Fisette, John MacLeod, Paul Lewis, Philippe Lalande, Robert Boucher, Claudette Nadeau, Natalie Cyr et enfin Giovanni De Paoli, devenu par la suite le nouveau doyen.

Irène Cinq-Mars
Professeure titulaire



L'ouverture de l'exposition des finissants en mai 2001. Dans l'ordre habituel : Albert Leclerc, Irène Cinq-Mars, Marie-Odile Trépanier, Jacqueline Vischer, Iskandar Gabbour et Georges Adamczyk. (Photo : Alain Moureaux)

LE BÂTIMENT AU FIL DU TEMPS



Façade d'origine du pavillon de la Faculté de l'aménagement.
(Photo : Collection Images d'aménagement © Direction des bibliothèques, Université de Montréal)



La chapelle de la Faculté de l'aménagement transformée
en salle de cours, 1973. (Photo : UdeM)

Vue intérieure d'un atelier.
(Photo : Roger Thibault, Collection Images d'aménagement
© Direction des bibliothèques, Université de Montréal)



Démolition de la chapelle en 1996.
(Photo : Roger Thibault)



Vue du toit de l'aile des ateliers pendant sa construction.
(Photo : Roger Thibault, Collection Images d'aménagement
© Direction des bibliothèques, Université de Montréal)



Perspective du projet par les lauréats du concours : Saucier + Perrotte/Menkès Shoener Dagenais, 1997.



Vue de l'angle des façades donnant sur le boisé arrière.
(Photo : Roger Thibault, Collection Images d'aménagement © Direction des bibliothèques, Université de Montréal)





DIPLÔMÉS

DES HISTOIRES RACONTÉES

La vocation de la Faculté repose sur la formation des futurs intervenants des disciplines de l'aménagement. Les étudiants qui, au cours des années, en sont sortis diplômés, incarnent les efforts accomplis en quatre décennies par tous ceux qui, participant par leurs enseignements et leurs recherches à leur formation, ont placé en eux l'espoir de voir s'améliorer la qualité de l'environnement et de la vie de leurs concitoyens. L'occasion était à présent belle d'aller à la rencontre de ces étudiants d'hier pour observer, avec eux et par eux, le chemin parcouru depuis leur passage à la Faculté de l'aménagement jusqu'à leurs accomplissements professionnels. Cette démarche mène au constat de ce qu'à leur tour, ils ont pu donner à l'environnement naturel et bâti de l'être humain.

Pour tracer un portrait de ces représentants de la Faculté, une sélection restreinte s'est imposée. Des quelque cinq mille diplômés de la Faculté, vingt d'entre eux ont été identifiés, issus de différentes décennies et présentés selon la chronologie de leur graduation; des disciplines de l'architecture et de l'urbanisme, dont les premiers étudiants sont préfacultaires, à celles de l'architecture de paysage et du design industriel qui comptent leurs premiers gradués dans les années 1970, puis au design d'intérieur, qui s'est joint au groupe il y a une décennie. À partir de rencontres au cours desquelles ont été recueillis des témoignages personnels, de courts récits ont été composés; ils racontent le cheminement professionnel et les accomplissements de ces sortants de la Faculté. Ces textes, sans être des relevés exhaustifs des réalisations de ces diplômés, sont des histoires racontant des contributions significatives, à travers des visions à la fois diverses et édifiantes.

Les récits relatés de ces quelques gradués nous permettent de saisir l'essence de ce que transmet le lieu de formation à ses étudiants. Ces histoires nous font aussi entrevoir ce que la Faculté de l'aménagement a pu contribuer à créer jusqu'ici par l'entremise de tous ses étudiants sur quatre décennies, à travers la variété et la qualité de leurs interventions et l'ampleur envisageable de leurs retombées.

ARCHITECTURE SENSIBLE ET ESPRIT DU LIEU



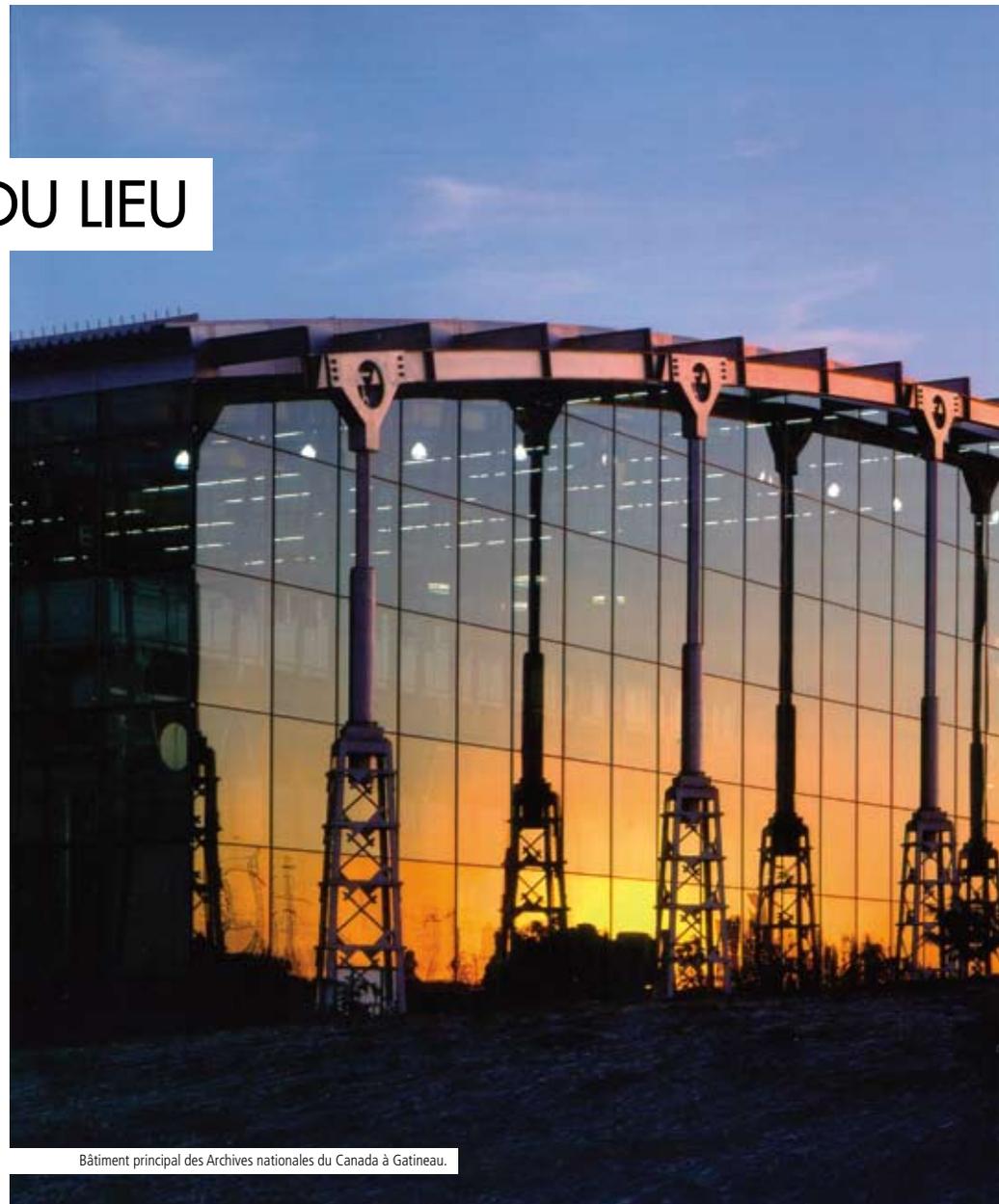
PAUL FAUCHER

Architecte

Architecture (1964)

La carrière de Paul Faucher se déroule sur une multitude de tableaux : voyages d'étude et réalisations à l'échelle internationale, projets montréalais d'envergure et restauration de sites patrimoniaux peuplent son parcours professionnel. Son action demeure marquée par une sensibilité intrinsèque à la nature du lieu de ses interventions, à son histoire et à ses habitants. Son architecture se révèle une interface pensée au présent, entre passé et futur...

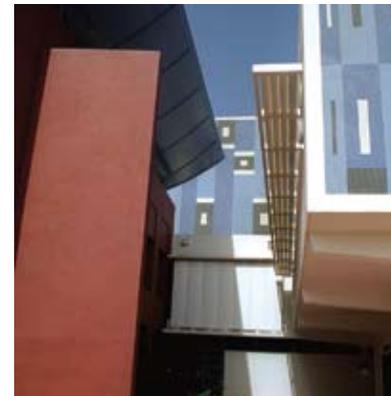
Bien qu'ayant reçu sa formation à l'École d'architecture de Montréal, Paul Faucher est le premier finissant à recevoir son diplôme des mains de M. Desbarats¹, alors directeur de l'École d'architecture. Son projet de thèse portant sur la conception d'un hôpital psychiatrique, « lieu à sécuriser et à humaniser », s'effectue sous la direction d'André Blouin². Ce tutorat demeurera décisif dans son cheminement, puisque M. Faucher se joindra à la firme Blouin & associés, architectes au sortir de l'École pour participer au projet de l'Institut psychiatrique Philippe-Pinel, puis de projets pour l'Expo 67. Il y retournera par la suite en 1972.



Bâtiment principal des Archives nationales du Canada à Gatineau.



Mausolée Notre-Dame-des-Neiges de Montréal.



Bibliothèque centrale de l'Université Cheikh Anta Diop au Sénégal.



Le Fort Chambly après sa restauration.

En début de carrière, M. Faucher se rend sur le continent africain pour y effectuer des missions d'études pour le compte de SORES³ tout d'abord, puis plus tard pour Blouin & associés. À Montréal, à l'époque des « grands projets », il est du consortium responsable de l'élaboration des installations de l'aéroport international de Mirabel, du Stade olympique, ainsi que du chantier des tours du Complexe Desjardins. L'architecte développe à cette époque son intérêt et son expertise pour les interventions architecturales sur les lieux patrimoniaux, ces « *témoins trop muets de notre passé* ». Il dirige notamment l'aménagement « métaphorique » de la Pointe-du-Moulin de l'Île Perrot⁴, y restaurant le moulin à vent et la maison du meunier, puis la restauration du Fort Chambly⁵ ainsi que celles du Monument-National⁶, du Manoir Rouville-Campbell⁷ à Mont-Saint-Hilaire et de la basilique Notre-Dame à Montréal. Il conçoit plusieurs résidences pour personnes âgées dont le centre Armand-Lavergne⁸ de Montréal, dirige la conception de la bibliothèque centrale de l'Université Concordia⁹ et celle de la bibliothèque municipale de Terrebonne¹⁰ en plus de piloter le consortium responsable de la réalisation du

bâtiment principal des Archives nationales du Canada à Gatineau¹¹. Sa pratique s'étend aussi à l'échelle internationale : conception de la Bibliothèque centrale de l'Université Cheikh Anta Diop¹² et du siège social du ministère de la Santé au Sénégal. Récemment, il élabore, avec une équipe pluridisciplinaire, le plan directeur du cimetière Notre-Dame-des-Neiges¹³ de Montréal.

Parallèlement à ces engagements, Paul Faucher partage son expérience et ses réflexions en s'impliquant dans l'enseignement de l'architecture, principalement à l'Université de Montréal. Il prend également part aux débats de sa profession par la production de textes dans la revue ARQ. En 2008, il se retire du groupe FABG¹⁴ après 36 ans au sein de la firme, non pour prendre sa retraite, mais pour s'adonner, dit-il « *à la joie féroce de l'effort consenti sur des projets choisis* ». Enfin, le travail de Paul Faucher a été récompensé par de multiples prix, dont la médaille du Mérite (2005) décernée par l'Ordre des architectes du Québec. Ces distinctions soulignent sa contribution à la réalisation d'œuvres architecturales poétiques, sensibles à l'esprit culturel et naturel du lieu.

¹ En 1964, Paul Faucher est finissant de l'École d'architecture de Montréal lorsqu'un mouvement de révolte conduit les étudiants de son groupe à convenir d'une manifestation de mécontentement en ne répondant pas clairement aux questions d'un examen. M. Faucher fut, à sa grande surprise, le seul à s'exécuter tel qu'entendu et dut reprendre l'examen. Entre-temps, l'École d'architecture de Montréal était intégrée à l'Université de Montréal; c'est donc par le hasard des circonstances qu'il se trouve à être le premier finissant à recevoir son diplôme des mains de M. Desbarats.

² André Blouin est un disciple de l'architecte français Auguste Perret; en 1958, il fonde son bureau montréalais qui portera plusieurs noms, dont l'actuel FABG.

³ Société en recherche économique et scientifique, une filiale du groupe d'ingénierie SNC.

⁴ Ce projet reçut le Prix national d'honneur Héritage Canada (1979), une distinction aux Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec (1979) et le Prix du Conseil canadien du bois (1984).

⁵ Ce projet reçut le Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec (1983).

⁶ Ce projet est récipiendaire du Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec (1994) et du Prix Orange, Sauvons Montréal (1993).

⁷ M. Faucher reçut une Mention de l'Ordre des architectes du Québec (1989) pour ce projet.

⁸ Ce projet reçut une Distinction d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec (1983).

⁹ Ce projet reçut le Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec (1982).

¹⁰ Projet récipiendaire d'une Mention d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec (1986).

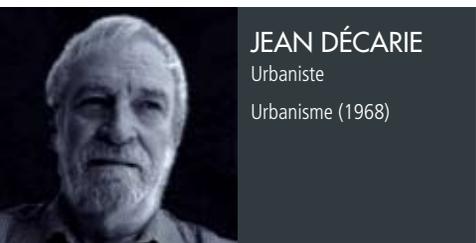
¹¹ Projet récipiendaire de la Médaille du Gouverneur général du Canada (1999) et du Prix d'excellence Canadian Architect (1996).

¹² Ce projet reçut une mention spéciale de développement durable du Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec (2003).

¹³ Ce projet obtint une Citation nationale de l'Association des architectes paysagistes du Canada (2006).

¹⁴ Les cinq associés de la firme FABG étant les architectes Paul Faucher, Gilles Aubertin, André Brodeur, Éric Gauthier et André Lavoie.

L'URBANISME : PRATIQUE SOCIALE ET CRITIQUE



C'est à l'époque de l'émergence des concepts d'environnement et de « civilisation des loisirs » que Jean Décarie complète une maîtrise en histoire-géographie à l'Université de Montréal puis en urbanisme, au moment même de la création de la Faculté de l'aménagement. Après s'être impliqué dans la firme SOTAR¹ dont il est membre fondateur et qu'il quitte pour une mission de l'ACDI au Niger, ses défis professionnels s'enchaînent : enseignement à l'Institut d'urbanisme, projets de recherche au CRIU², pratique dans les domaines récréotouristiques, des espaces libres, de l'environnement et du patrimoine.

Ses préoccupations urbanistiques et ses interventions qui gravitent autour des concepts de « loisir et environnement » l'amènent à se concentrer sur le rapport entre la pratique et l'enseignement. Car pour Jean Décarie, la discipline de l'urbanisme transcende les considérations techniques : « *C'est une pratique critique qui implique une réflexion constante sur la production de l'espace urbain, sur la société.* » D'où l'importance prépondérante pour lui de la concertation et de l'approche citoyenne permettant le consensus du projet d'urbanisme dont il sera l'un des premiers concepteurs et défenseurs.



Entre la montagne et le fleuve, les implications de Jean Décarie sont nombreuses.

« L'URBANISME EST UNE SCIENCE SOCIALE APPLIQUÉE AVANT D'ÊTRE UN ACTE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. »



Il sera en particulier responsable de l'intégration et du développement urbains du projet Archipel – « *premier véritable projet de planification environnementale au Québec* » – lancé par Québec et qui visait l'aménagement polyvalent des eaux de l'archipel de Montréal. C'est dans ce projet que l'urbaniste développe le concept de « *planification concertante et permanente* », reposant sur les dimensions scientifique et démocratique du processus, « *les deux étant liées, la démocratie devant toujours prouver ses avancées* ». Jean Décarie travaille ensuite à la conceptualisation de la Politique des parcs pour la région de Montréal qui donnera lieu au Parc national de l'Archipel. Plus tard, au Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, il appliquera ce protocole au plan de mise en valeur du mont Royal et au plan directeur du Réseau vert. Parallèlement, il siège au Comité consultatif de l'environnement d'Hydro-Québec puis de la SEBJ et au Comité d'urbanisme d'Outremont, en particulier dans le dossier de la gare de triage. Il prend sa retraite après un dernier passage au Service des parcs – Montréal Bleu, canal de Lachine.

« *Je n'ai jamais autant travaillé depuis!* », sourit Décarie. De fait, ses implications comme expert-conseil abondent : participation au Sommet de Montréal en 2002, Table de

concertation du mont Royal, échangeur Parc/Pins, projet de télé-série sur l'archipel de Montréal, application de la Stratégie des aires protégées en milieu urbain et périurbain, mise en valeur du potentiel ethnoculturel des rapides de Lachine, projet de création d'un bassin nautique pour la Société du Havre, document de positionnement pour le Service des parcs, étude paysagère du mont Royal, etc. Il est toujours présent à l'Institut d'urbanisme et développe continuellement de nouvelles idées comme celle d'un parc-paysage discontinu des Montérégiennes. Il collabore bénévolement avec de nombreux organismes de défense et de promotion des intérêts qui l'interpellent toujours autant³ - et toujours entre fleuve et montagne!

¹ Société technique d'aménagement régional.

² Centre de recherche et d'innovation urbaine.

³ Jean Décarie est récipiendaire de différents honneurs : le prix Frédéric Todd catégorie « Public » de l'Association des architectes paysagistes pour sa contribution au domaine des parcs et espaces verts en 2002 (et 2004), le prix Blanche Lemco Van Ginkel de l'Ordre des urbanistes du Québec pour contribution significative au développement de l'urbanisme en 2003 et le prix du mont Royal des Amis de la Montagne en 2006.

SOLIDARITÉ PROFESSIONNELLE ET ENGAGEMENT RESPONSABLE



Après une carrière prolifique conjuguant pratique, création de la revue ARQ, puis enseignement et recherche, Pierre Boyer-Mercier affirme avoir toujours « *l'impression, peut-être un peu naïve, de pouvoir changer les choses* » qui l'avait amené à devenir architecte.

Bien avant d'entreprendre sa formation, M. Boyer-Mercier avait reçu de son père la passion pour l'architecture. Un voyage étudiant qui le conduit à rencontrer Louis Kahn¹ demeure pour lui critique : « *C'est suite à ses enseignements que s'est introduite dans mon esprit l'idée de la poésie, c'est-à-dire celle d'une réflexion d'ordre sémantique* », explique-t-il. De sa formation, l'architecte retient l'enseignement de l'intégrité, « *celle d'avoir un comportement éthique, tant vis-à-vis de mes confrères que vis-à-vis du public* ». Solidarité professionnelle et engagement responsable perdureront dans son approche et fonderont les prémisses de ses activités.



« ARQ EST MON LEGS AUX GÉNÉRATIONS FUTURES D'ARCHITECTES ET D'AMÉNAGISTES. »



Bibliothèque d'Outremont.

Après quelques années dans sa propre agence, à laquelle son père se joint, Pierre Boyer-Mercier fonde la revue *ARQ/Architecture-Québec*², suivant l'intention de « créer un lieu d'échange et de rayonnement pour la profession ». En regard de la responsabilité sociale, Pierre Boyer-Mercier perçoit comme essentielle la conception de lieux d'épanouissement de la personne, en tant qu'individu et dans la société : « Nous avons été formés à répondre aux aspirations et aux besoins de nos clients », indique-t-il. Cette pensée s'illustre dans un mandat portant sur la conception d'une école pour handicapés « lourds » dans lequel l'architecte dépasse ses premières appréhensions pour réaliser que ces jeunes « avaient, eux aussi, leurs rêves, leur humour et leurs problèmes d'adolescents ». M. Boyer-Mercier considère cependant ardu le développement d'une sensibilisation du public à l'environnement bâti : « Ceci dit, c'est à nous d'en promouvoir la valeur ajoutée, c'est à nous de nous intéresser à l'évolution de cette société et de comprendre les changements qui s'opèrent en elle. » Il cite en exemple la réalisation d'une bibliothèque

dont la forme bâtie proposée s'adapte, combinant les natures classiques et technologiques du lieu, car « si la société évolue par ses nouvelles technologies, résume-t-il, les bâtiments qui la servent doivent aussi se transformer ».

Par son enseignement, l'architecte perpétue aujourd'hui sa vision d'une pratique responsable et solidaire. Il voit dans les disciplines de l'aménagement les parties d'un tout indissociable qui créent « à des échelles et avec des sensibilités différentes, tout ce qui compose notre environnement ». Puisque l'interdisciplinarité repose sur l'idée d'« ouverture à d'autres formes d'intelligence dans notre quête d'une meilleure connaissance du monde », il estime essentielle l'ouverture au-delà de la sphère de l'aménagement.

¹ Figure de proue de la pensée architecturale du milieu du XX^e siècle, Louis Kahn est reconnu à la fois pour ses réalisations comme architecte, son enseignement universitaire et ses écrits philosophiques.

² La revue *ARQ* est cofondée par Pierre Boyer-Mercier, Jean H. Mercier et les architectes Pierre Beaupré et Jean-Louis Robillard.

LE DESIGN POUR L'ÉVEIL DES MÉMOIRES



Aménagement du circuit d'interprétation du site
institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.



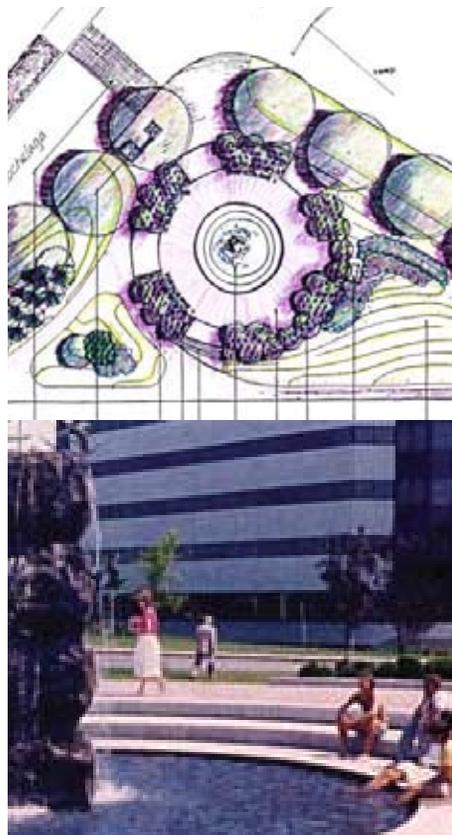
« J'AIME QUE LES CHOSES PUISSENT
S'INSCRIRE DANS LA CULTURE LOCALE.
C'EST CE QUE JE RECHERCHE. »

C'est « le travail de relation avec la nature, avec la terre, avec l'espace public » qui porte Chantal Prud'Homme à choisir la voie de l'architecture de paysage. Son approche rassemble projets traditionnels et analyses paysagères, patrimoniales et historiques. Elle s'ancre à l'héritage du lieu où ses interventions contribuent à révéler à la mémoire de communautés leurs souvenirs oubliés.

Chantal Prud'Homme reste marquée par la compréhension sensible de la géographie, de la structure du paysage et de son évolution qu'elle acquiert au cours de sa formation, retenant que « *l'infiniment petit est semblable à l'infiniment grand* ». Cette ouverture du regard est tangible par la variété des réalisations qu'elle accumule. Après quelques années de pratique privée à Montréal, elle effectue dans la région de Québec des études d'impacts sur l'environnement, des aménagements de parcs et contribue à des projets à la Baie James. Alors qu'elle travaille à la Ville de Sainte-Foy, ses interventions se font davantage sociales et portent sur une série de parcs et de places publiques, dont Place du Campanile et Place Lavigerie. Elle accorde aux retombées de ce dernier projet un intérêt particulier : « *Cet espace banal, une fois transformé, explique-t-elle, a pu enrichir le quotidien des gens qui demeurent et travaillent dans le secteur.* » Avec l'équipe de Pluram, Mme Prud'Homme réalise l'aménagement du site du Musée National des Beaux-Arts du Québec et à la Promenade des capitaines de Matane, elle permet aux résidents de se réapproprier l'espace de la rivière à laquelle la Ville avait tourné le dos au fil du temps.

En 1994, l'architecte paysagiste fonde son bureau, et le patrimoine ainsi que le paysage deviennent sa spécialité. Ses premières études paysagères portent sur les lieux historiques nationaux du Canada de Grosse-Île, du Fort Lennox, du canal de Lachine et du boulevard Saint-Laurent – cette dernière consistant en une « *investigation sur la lecture dans le paysage de la présence de l'immigration et des communautés culturelles* ». Ses évaluations patrimoniales tendent à l'approfondissement du caractère et de l'histoire du lieu. Ses observations sur le Carmel de Montréal ont révélé l'existence d'aménagements issus de la pure tradition du jardin de cloître médiéval. Cette analyse, développe Mme Prud'Homme, « *a permis aux Carmélites de découvrir cette richesse dont elles étaient les gardiennes.* » Dans les projets du Berceau de Kamouraska¹ et du cœur du village de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud², elle permet à des communautés de renouer avec leur passé par le design de paysage et la résurrection de la mémoire des lieux.

L'implication de Chantal Prud'Homme³ dans les groupements professionnels et la rédaction de documents informatifs – tel que le *Guide du paysage* publié sur Internet – lui importent quant à la promotion d'une approche paysagère constamment liée à la collectivité qui, sensible à la mémoire du lieu et des communautés, ouvre sur le développement d'identités locales.



Place Lavigerie à Sainte-Foy. Sculpture-fontaine réalisée par Aristide Gagnon.



Aménagement du site du Musée National des Beaux-Arts du Québec.

¹ La recherche et la création pour l'exposition ultérieure sur le Langage du paysage du Kamouraska ont été soutenues par une bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec (2001-2002).

² Réalisation lauréate du Prix du patrimoine (2005) décerné par le Conseil de la culture des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches et de la Corniche d'Or remise par le GIRAM (2005).

³ Les accomplissements de Mme Prud'Homme ont été soulignés par l'Ordre des agrégés de l'AAPC (1997) et par le Prix Frederick Todd de l'AAPQ (1995).

URBANISME SANS FRONTIÈRES



**JACQUES
BESNER**

Conseiller en affaires
internationales – Secteur
Asie, Ville de Montréal

Architecture (1976)
Urbanisme (1978)

Pour la promotion des projets en lesquels il a foi, Jacques Besner met tous ses atouts à profit. C'est ainsi que s'entrecroisent dans son itinéraire professionnel l'architecture, l'urbanisme et la diffusion de connaissances locales à l'échelle internationale. Il promeut tout particulièrement l'objet de son expertise : la ville souterraine de Montréal.

Au baccalauréat en architecture à l'époque du « bain global », Jacques Besner se souvient de « *l'immersion dans un monde d'ouverture d'esprit* ». Ses préoccupations touchant l'accession à un milieu de vie équitable le conduisent à la maîtrise en urbanisme qu'il réalise avec l'ambition d'intervenir éventuellement dans le développement urbanistique de Montréal.

Après avoir exercé à la Commission de la protection du territoire agricole et en pratique privée, Jacques Besner entre en 1984 au Service d'urbanisme de la Ville de

Montréal. Il y sera impliqué dans la planification de projets d'envergure tels que l'acquisition du site Blue Bonnet, l'élargissement de l'avenue McGill College et le réaménagement de la carrière Miron. C'est toutefois le projet de la ville intérieure qui s'impose comme pôle essentiel de ses intérêts professionnels. « *Je crois que les villes intérieures permettent d'améliorer l'environnement en surface et le dynamisme des centres-villes* », explique l'urbaniste. Il entreprend bientôt de communiquer au monde l'expertise montréalaise. Président du Conseil organisateur d'une conférence internationale sur les espaces souterrains en 1997, il prend part, en collaboration avec l'Institut d'urbanisme, à la création de l'Observatoire de la ville intérieure, après avoir codirigé des projets de géomatique à Hanoï et Beyrouth¹. Cette propension à l'ouverture mondiale le mène à devenir conseiller en affaires internationales à la Ville de Montréal, où il perpétue par différents projets la promotion de la ville intérieure; il participe



Lien entre la Rotonde et le Centre de commerce mondial de Montréal.
(Photo : Observatoire de la ville intérieure)

de fait à divers projets de coopération internationale, notamment en Chine, tant pour le compte de la Ville que pour des regroupements professionnels, comme l'Institut canadien des urbanistes, dans lesquels il est constamment impliqué.

Cette association entre synergie internationale et transdisciplinarité regroupant un large spectre de spécialistes, Jacques Besner² la préconise pour qu'une meilleure compréhension de la ville permette des interventions toujours plus pertinentes. Entre pays comme entre professionnels, il prône une mise en commun des expertises : « *Il faut se rassembler : la ville est complexe, affirme-t-il, et personne ne détient toute la vérité.* »

¹ En collaboration avec François Charbonneau de l'Institut d'urbanisme.

² Pour souligner ses expertises à l'international et sa contribution au rayonnement de Montréal, Jacques Besner a été désigné en novembre 2003 par l'Université de Montréal, diplômé émérite de la promotion 1978.



Rue de Hanoi.

« ON NE VIT PLUS SEUL SUR NOTRE PETITE PLANÈTE ; L'ENVIRONNEMENT, PAR EXEMPLE, NE S'ARRÊTE PAS AUX FRONTIÈRES D'UN PAYS. ON DOIT PLANIFIER EN FONCTION DE NOS VOISINS. »

RECONSIDÉRER LES INSTRUMENTS DU DÉPLACEMENT



Depuis toujours, Jean Labbé baigne dans l'univers du transport. Alors que son grand-père et son père avaient été concessionnaires d'automobiles, il choisit la conception de modes de transport en prenant comme assises de sa pratique la connaissance de l'interrelation intime qu'entretient la personne avec ses moyens de locomotion. C'est maintenant à l'échelle internationale que le designer industriel réalise des projets d'une grande complexité dans les secteurs du transport aérien, ferroviaire, terrestre et marin.

Dans plusieurs projets scolaires, l'intérêt de Labbé se porte sur la conception de sièges, point de départ du lien s'établissant entre la personne et le transport passager. Sa création de fin d'études¹, récipiendaire de prix d'excellence², porte sur la conception d'un fauteuil roulant devant améliorer la qualité de vie d'enfants atteints de dystrophie musculaire. « *Cette expérience m'a énormément aidé quand j'ai travaillé avec les facteurs humains dans le domaine de la conduite (...), dans le développement de sièges* », explique M. Labbé. Après quelque temps de pratique, le designer amorce une exigeante formation spécialisée dans le design de





Le MR08, le nouveau métro de Montréal.

transport au prestigieux Art Center College of Design (ACCD) en Californie. Dans le cadre de cette formation, il développe ERA III, « *un concept révolutionnaire et avant-gardiste de moyen de transport individuel et autoguidé*³ ».

De retour au Québec, il est incessamment mis à contribution par la compagnie Bombardier, où il devient directeur du design en transport, riche de « *sa compréhension globale du transport passager*⁴ ». Avec cette entreprise, il développe en particulier l'automobile Vénus, des véhicules d'avant-garde, dont l'Autoneige, ainsi que le prototype d'ERA III, exposé à Vancouver pour promouvoir l'exposition universelle des transports. En 1987, il crée sa propre société et atteint, au début

de 2001, le statut de chef de file mondial. Plusieurs projets de grande ampleur lui sont confiés : conception du nouveau métro « haute technologie » de New York, du premier train à haute vitesse d'Amérique du Nord et de nombreux projets de trains en Chine. Il travaille présentement à la conception du nouveau métro de Montréal, le MR08, dont la mise en service est prévue en 2012.

D'un intérêt originel pour l'automobile, Jean Labbé en est arrivé au développement d'une compétence reléguant au passé l'utilisation conventionnelle de ce mode de déplacement. Son expertise le positionne à l'avant-scène du développement de solutions aux problématiques environnementales actuelles ; le

transport collectif, explique-t-il, appréhendé de manière à ce qu'il soit le plus attrayant possible pour l'utilisateur, constitue un concurrent plausible et persuasif, un véritable substitut à l'automobile. Du moins, affirme M. Labbé, jusqu'à ce que le développement de nouvelles technologies nous permette d'évoluer vers une nouvelle ERE du déplacement...

¹ Cette réalisation est développée conjointement avec une sommité de la chirurgie orthopédique, le Dr Yves Rideau.

² Le projet se mérite le prix d'excellence en design à Houston en 1978 et le prix international de la Conférence internationale des sociétés de design industriel (ICSID).

³ Citation tirée du document promotionnel interne décrivant l'histoire de *Labbé Designer & Associates Inc.*

⁴ Ibid.



ERA III.



La chambre à coucher du Tangula, un train touristique de luxe pour RailPartner à Shanghai.



L'Acela Express, la renaissance de la haute-vitesse sur rail en Amérique du Nord.

DÉPLOYER DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Suivant sa volonté de participer à la bonification du milieu de vie en intervenant sur les espaces ouverts, Chantal Gagnon¹ choisit la profession d'architecte paysagiste. Maintenant à la Direction de l'environnement et du développement durable à la Ville de Montréal, elle contribue à la mise en œuvre d'outils permettant d'envisager de véritables améliorations de la qualité de vie en ville.

Les souvenirs de sa formation à la Faculté sont empreints d'une propension à la pluridisciplinarité qui la conduit à réaliser un projet de fin d'études au sein d'une équipe multidisciplinaire, résolument soucieuse du respect environnemental. Mme Gagnon conserve de cette expérience qu'« *il faut toujours prendre en compte que ce que l'on fait est complété par les autres professionnels quand on aménage les lieux de vie* ». Elle retient de l'enseignement reçu la nécessité de considérer les incidences des gestes de chacun sur la société; « *c'est pourquoi je travaille aujourd'hui dans la fonction publique* », résume-t-elle.

C'est en effet après quelque temps dans le secteur résidentiel que Chantal Gagnon joint les services de la fonction publique montréalaise où elle participe à des aménagements d'envergure dans les parcs de l'île de Montréal, en particulier celui de la Pointe-aux-Prairies. Lorsqu'elle prend la tête de l'aménagement des parcs-nature, la gestion écologique que prône Mme Gagnon, aussi présidente de l'Association des architectes paysagistes de 1999 à 2001, s'établit sur le maintien de la biodiversité, la limitation des interventions humaines, la qualité de l'air et de l'eau; l'ensemble se greffant à l'analyse paysagère. À la Direction de l'environnement et du développement durable depuis 2002, Mme Gagnon, qui complète un MBA parallèlement à son mandat, est confrontée à des réalités distinctives de notre époque, telles que l'urbanisation de la moitié de la population mondiale. Il sera ainsi dans ses priorités de veiller à ce que les progrès économiques et sociaux de Montréal s'effectuent en toute sécurité pour l'équilibre naturel de la région.





Le parc de la Pointe-aux-Prairies.
(Photo : Ville de Montréal, Direction des grands parcs)

En 2005, Chantal Gagnon et ses partenaires de tout le territoire lancent un *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, obtenant par un procédé de gouvernance participative l'aval de plusieurs regroupements privés, institutionnels et environnementaux. Élaboré à partir des préceptes du développement durable, le projet vise l'apport de solutions concrètes aux trois principales sphères d'application – sociale, économique et environnementale – dans le contexte montréalais. Le plan d'action a pour objectif prioritaire l'amélioration de la qualité de l'air, la réduction des émissions de gaz à effets de serre, la qualité des milieux de vie résidentiels, la pratique d'une gestion responsable des ressources et l'adoption par les entreprises, les institutions et les commerces de bonnes pratiques de développement durable.

¹ Mme Gagnon a récemment été honorée du titre de Fellow de l'Association des architectes paysagistes du Canada.

CRÉER, DE LA VILLE À L'OBJET



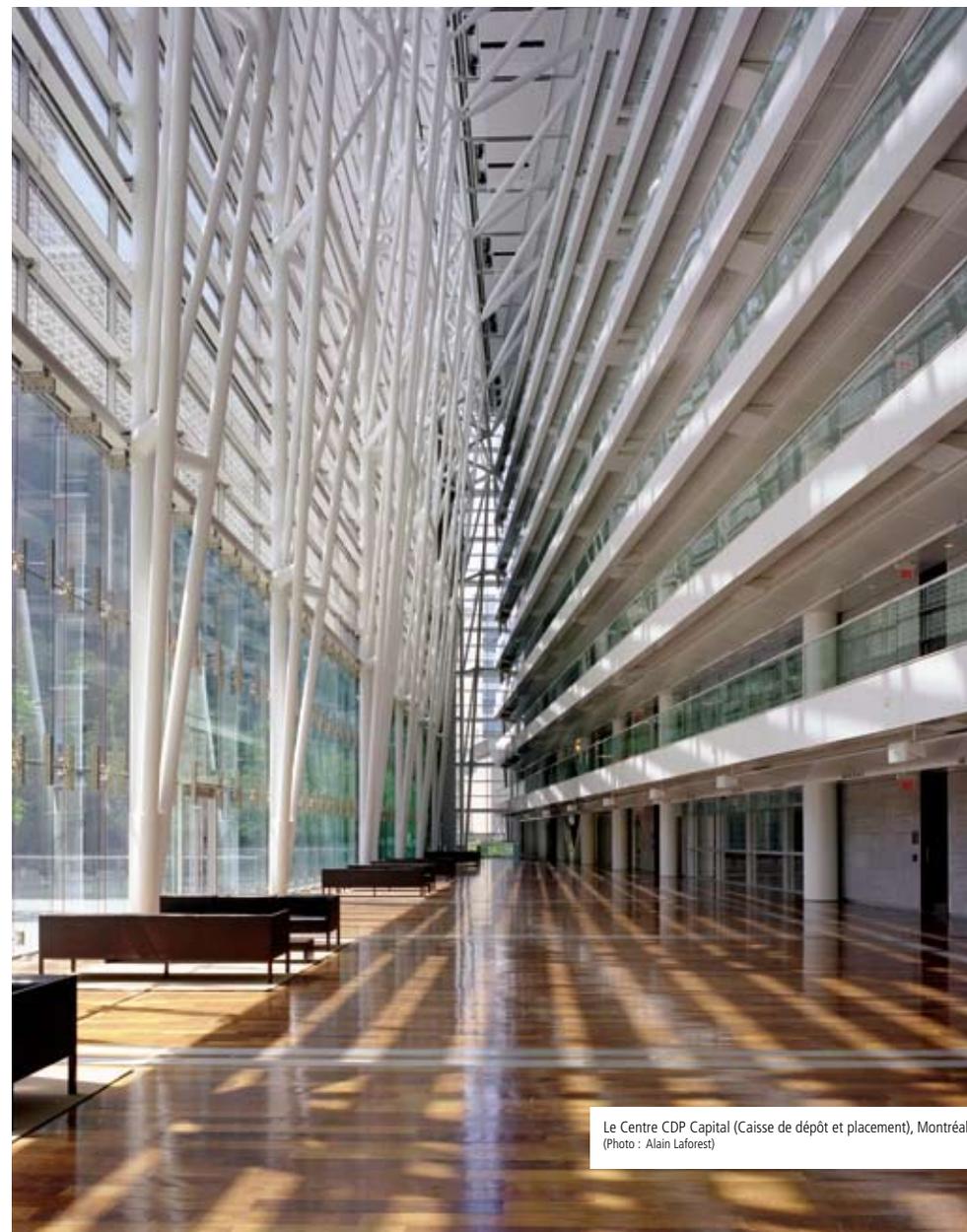
RENÉE DAOUST

Architecte, urbaniste et designer urbain, Daoust Lestage inc.

Architecture (1984)
Urbanisme (1987)

Réalisations d'envergure sont au curriculum de Renée Daoust. Des projets complexes qui nécessitent à la fois une compréhension urbanistique et architecturale amènent la conceptrice à conjuguer constamment ses formations. Mais aussi, une équipe pluridisciplinaire est réunie chez Daoust Lestage, « *car chacune des disciplines, explique Mme Daoust, alimente et enrichit le projet par son expertise propre* », permettant au groupe de donner forme à des réalisations allant « *de la ville à l'objet* ».

Après sa formation architecturale au cours de laquelle elle développe un fort intérêt pour le design urbain, Renée Daoust entreprend sa maîtrise en urbanisme et travaille pour le Groupe Cardinal Hardy. De concert avec Réal Lestage, elle crée ensuite sa firme, Daoust Lestage¹, dont les premières années de pratique seront essentiellement consacrées à la réalisation d'études de faisabilité. La restauration du site de l'Île-de-la-Visitation², réalisation fétiche de l'équipe, lui permet de camper les assises philosophiques de sa pratique dans « *un projet en référence au génie du lieu, qui utilise à la fois le paysage et l'architecture, pour finalement développer des lieux évocateurs* ».



Le Centre CDP Capital (Caisse de dépôt et placement), Montréal.
(Photo : Alain Laforest)



Le Quartier international de Montréal.
(Photo : Pierre Zabbal)



L'espace Nolin/BBDO Montréal.
(Photo : Martin Tremblay)



Résidence du Lac des Écorces, Barkmere.
(Photo : Alain Laforest)

Dans les années suivantes, la firme obtient de nombreux mandats d'architecture urbaine, tels que le Centre d'interprétation de la Place-Royale à Québec, la Colline Parlementaire de Québec³, l'aménagement du Stade Jarry à Montréal, Benny Farm, le Centre des sciences de Montréal et le futur Quartier des spectacles de Montréal. Dans le récent projet du Quartier international de Montréal⁴, incluant le Centre CDP Capital⁵ où elle agit à titre d'architecte chargée de projet – réalisation consacrant la démarche globale de Daoust Lestage par une « *crystallisation de leur approche conceptuelle* » –, la conception effectue un arrimage entre le bâtiment, les aires extérieures et l'architecture intérieure, afin de reconnecter les différents espaces entre eux. Le projet d'architecture, salué pour ses performances énergétiques, inclut également une série d'interventions d'art public, discipline que Renée Daoust aimerait voir s'intégrer davantage dans le projet d'aménagement.

En regard de la variété de ses réalisations, Renée Daoust explique : « *Ce ne sont pas des projets de répétition (...). Il est difficile de se questionner continuellement, mais c'est ce que nous aimons : nous redéfinir.* » Revenant à l'origine de chaque projet un questionnement portant sur l'essence du lieu de son intervention, le travail de la firme s'attache aussi à la compréhension des besoins des utilisateurs, appliqués de la ville à l'objet. La conceptrice utilise notamment les traces de l'histoire qui ancrent le projet dans sa réalité et permettent une compréhension accrue du lieu. Ce souci de contextualisation est, au sens de Mme Daoust, l'un des grands défis de notre époque. Il s'agit de l'un des dangers de l'internationalisation, affirme-t-elle : « *Il faut savoir conserver une saveur architecturale en référence au lieu et à l'espace (...). On ne peut intervenir dans un lieu et faire fi de sa culture.* »

¹ Daoust Lestage est originellement liée à l'équipe de Gauthier Guité à Québec.

² Projet lauréat d'une mention : Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec – catégorie Design urbain (2000), d'une mention Prix Orange, décernée par Sauvons Montréal – catégorie Urbanisme/Design urbain (1998) et du Prix d'excellence – Canadian Architect (1992).

³ Projet lauréat du réaménagement du boulevard René-Lévesque, Québec, lauréat : Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec, catégorie Design urbain (1998) et du Prix d'excellence du Centre de recherche sur le pavage (CRP) (1997).

⁴ Projet réalisé en consortium avec Provencher Roy et associés : lauréat des prix Urban Leadership Award, Canadian Urban Institute – catégorie City Renewal (2008); Prix national de design urbain, Institut royal d'architecture du Canada – catégorie Projets d'aménagements municipaux (2006); PMI Project of the Year Award – Project Management Institute (2005); Prix Orange – Aménagement, décerné par Sauvons Montréal, Médaille d'or du National Post Design Exchange – catégorie Design urbain, Médaille d'or du National Post Design Exchange – catégorie Architecture de paysage, Prix aménagement 2004 – Les Arts et la Ville et Télé-Québec, Grand prix du génie-conseil québécois – Association des ingénieurs-conseils du Québec – catégorie infrastructures urbaines, Prix Canada de l'Institut de Design Montréal – catégorie Urbanisme, Prix de la Métropole de l'Institut de Design Montréal – catégorie Architecture de paysage, Prix Entreprise de l'Institut de Design Montréal, Prix d'excellence en immobilier 2004 – Institut de développement urbain du Québec (2004).

⁵ Projet réalisé en consortium avec Faucher Aubertin Brodeur Gauthier et Lemay et associés; lauréat des prix Édifice de l'année : Building Owners and Managers Association (BOMA International), Édifice de 500,000 à 1M de pi.ca (2008); Édifice de l'année: Building Owners and Managers Association (BOMA Québec) – Édifice de 500,000 à 1M de pi.ca (2007); Prix Orange – Aménagement, décerné par Sauvons Montréal, Prix d'excellence de l'Institut canadien de la construction en acier – catégorie Coup de cœur du jury, Prix Montréal de l'Institut de Design Montréal – catégorie Architecture, Grand prix du génie-conseil québécois, Association des ingénieurs-conseils du Québec – catégorie Bâtiment (2004); Médaille d'or du National Post Design Exchange – catégorie Intérieurs et Prix d'excellence de l'Institut royal d'architecture du Canada – catégorie Innovation technologique (2003).

VARIER L'ÉCHELLE DE L'ARCHITECTURE



ANNIE LEBEL

Architecte associée
et fondatrice, Atelier in situ

Architecture (1987)



Le Pavillon d'accueil du Jardin de Métis.
(Photo : Alain Laforest)



L'Édifice Zone.
(Photo : Jean-François Lenoir)



Milieu humide, le projet d'aménagement du rond-point de l'île des Sœurs, Montréal, en collaboration avec Vlan Paysages.

Alors qu'un intérêt pour la danse et la physiologie humaine semblait diriger Annie Lebel sur la voie des sciences de la santé, la découverte de l'ambiance de travail régnant dans l'atelier d'une école d'architecture la séduit. Cofondatrice de l'Atelier in situ¹, elle élabore aujourd'hui des projets misant sur l'expérience spatiale et dont l'échelle fluctue, allant du meuble et de la mise en espace d'installations muséographiques au projet d'architecture et aux études urbaines.

L'enseignement de Melvin Charney marque l'apprentissage de Mme Lebel à l'École d'architecture; c'est de son atelier d'architecture urbaine dont elle tire les bases, significatives et rationnelles, de son approche actuelle. Une approche qu'elle combine notamment avec ses connaissances de la phénoménologie de la perception développée lors de la maîtrise qu'elle effectue à l'Université McGill.

Suite à la création de l'Atelier in situ, les projets initiaux qu'elle et ses associés conçoivent sont empreints

d'une conscience de la matérialité du lieu. Première réalisation d'importance : la requalification de l'édifice Zone², qui consiste en la conversion d'une construction industrielle du Faubourg des Récollets en espaces à bureaux. Ce recyclage majeur du bâtiment permet à Mme Lebel de s'illustrer par un travail sensible à l'échelle particulière du lieu et à la minutie du détail. La pratique de l'Atelier in situ implique fréquemment des professionnels d'horizons divers. Le projet lauréat du concours pour la réalisation du Pavillon d'accueil du Jardin de Métis³, construction sur pilotis à la conception concernée par la préservation du site, a été imaginé conjointement avec des architectes paysagistes et des graphistes. Plusieurs des réalisations de l'architecte ont une saveur culturelle; le centre d'art de la Fonderie Darling et le Théâtre des Deux Rives à Saint-Jean-sur-Richelieu sont des exemples éloquentes de l'approche d'Annie Lebel qui, par ses interventions contemporaines, met en valeur des espaces existants. De pair avec ses interventions diversifiées, Annie Lebel participe fréquemment à des ateliers et conférences

dans les centres d'enseignement de l'architecture, engageant les futurs praticiens à un développement constant de leurs idées.

Annie Lebel, à travers la variation d'échelle et de nature des interventions qu'elle effectue, affirme la primauté de la réflexion pour l'approfondissement du sens du projet. Qu'elle soit éphémère ou permanente, en plus d'être esthétique, l'architecture doit selon elle engager et interpeller les gens qui la côtoieront.

¹ L'architecte Stéphane Pratte est cofondateur de l'Atelier in situ avec Mme Lebel.

² Une Mention patrimoine populaire de la Ville de Montréal et un Prix Orange (1997), de même que deux Prix d'excellence de l'OAQ (1998) soulignent la qualité de cette réalisation.

³ Le Pavillon d'accueil du Jardin de Métis a reçu en 2006 la Médaille du Gouverneur général du Canada.

PRODUIRE POUR UN MONDE MEILLEUR



Série Ovale.



Série Capella.

Depuis 15 ans, Jean-François Simard dirige Lumec, une entreprise spécialisée dans la conception et la production d'appareils d'éclairage d'extérieur. À travers le temps et l'évolution de l'établissement, la visée de son président persiste : constamment parfaire les luminaires de Lumec, avec une attention soutenue portée sur les incidences environnementales des produits.

Quand M. Simard débute chez Lumec, il entreprend simultanément son baccalauréat. Ses quatre années d'études lui permettent d'approfondir sa réflexion

sur l'objet et l'amènent à l'ancrer dans des réalités sociales et politiques concrètes. Au contact d'étudiants de différents programmes, il constate que la complicité disciplinaire avec les futurs architectes paysagistes bonifie leurs activités respectives; de fait, il transposera chez Lumec une semblable coopération entre praticiens.

Le raisonnement optimiste du président de Lumec maintient l'entreprise en constante croissance sur la voie d'un développement responsable. À l'affût des

défis phares actuels, il confronte questionnements sociétaux et environnementaux généralement peu soulevés par l'industrie; il parvient ainsi à induire une approche neuve et profitable au marché de l'objet, à l'échelle locale et internationale. Car l'avant-gardisme qui caractérise Simard est investi dans la promotion d'une approche éclairée de l'action humaine. M. Simard contribue notamment à une conscientisation des effets néfastes de la pollution lumineuse du ciel nocturne à l'orée des années 1990. Il s'impliquera conséquemment dans le projet de l'Observatoire du



| Série Leonis.

mont Mégantic, visant la réduction de l'excès de luminosité des environs du site. « *Le succès de cette entreprise, explique Jean-François Simard, repose en bonne partie sur une responsabilité sociale assumée puisque la population locale, en plus de redécouvrir son ciel de nuit, économise une quantité non négligeable d'énergie.* »

La limitation des résultantes environnementales du comportement humain est pour M. Simard le défi incontournable de notre époque. Il estime en ce sens

que les concepteurs des domaines de l'aménagement jouent un rôle crucial, puisqu'ils intègrent à leurs actions un large spectre de considérations : rentabilité et création d'objets à valeur symbolique doivent pour lui être constamment liées à une acuité quant à la trace écologique de toute réalisation. Enfin, Simard souhaite qu'en écho à la réussite de sa démarche, ses gestes soient récupérés par le plus d'intervenants possible, amenant ainsi « *toute l'industrie à ne pas faire partie du problème, mais à faire partie de la solution* ».

L'URBANISME : DE L'OUVERTURE À LA CONCERTATION



**PIERRE YVES
DELCOURT**

Urbaniste, chef de projet,
État de Vaud (Lausanne)

Urbanisme (1992)



Le Métro de Lausanne en construction.

« J'AVAIS ENVIE DE PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE EN VILLE. »

Inspiré par la qualité des villes qu'il découvre en Europe, Pierre Yves Delcourt décide que sa contribution aux affaires publiques passera par la pratique de l'urbanisme. De Montréal à Lausanne en passant par Paris, il constate que le voyage stimule la réflexion et contribue à la constitution d'une solide culture urbanistique.

Dans le cadre de l'atelier multidisciplinaire dont il se rappelle comme d'une passerelle entre les branches de l'aménagement, Delcourt réalise les avantages du travail collaboratif dans la construction d'une ville. Un Diplôme d'études supérieures spécialisées à l'Institut d'urbanisme de Paris complète sa formation urbanistique, ajoutant à l'approche réflexive développée à Montréal une compréhension des mécanismes opérationnels de l'urbanisme. Plus tard, il finira aussi une maîtrise en administration publique afin de parfaire ses

connaissances de l'approche institutionnelle impactant sur la pratique de sa profession.

En début de carrière, Delcourt travaille pour l'agglomération de Châlons-en-Champagne, pilote la révision du schéma directeur de l'agglomération de Besançon, puis celle du plan d'urbanisme de la communauté urbaine de Lille. Il se déplace ensuite en Suisse où il dirige le projet d'agglomération de Lausanne. Les différents contextes de la pratique de M. Delcourt sous-tendent l'intégration de nombreuses préoccupations. Lorsqu'il débute dans les années 1990, les conjectures amènent l'urbaniste à appliquer une nouvelle disposition de la Loi française qui exige la considération du paysage dans les projets d'aménagements urbains. Plus tard, il intègre les préoccupations de la population agricole dans le contexte d'une forte pression urbaine sur le territoire rural. Intervenant aujourd'hui

sur un territoire en pleine expansion, le mandat de son équipe à l'État de Vaud concerne spécialement la coordination de l'urbanisation avec les transports, la limitation de l'étalement urbain et la densification de la ville.

Activement impliqué dans la promotion et les débats de sa profession, Pierre Yves Delcourt participe aux activités de regroupements professionnels et collabore à différentes revues spécialisées. Il s'emploie à intégrer la participation publique aux projets urbanistiques, puisqu'il constate l'intérêt qu'a la population à s'exprimer sur tout élément influant son cadre de vie. Selon Delcourt, cette appropriation sociale ne peut se révéler que bénéfique, car elle exacerbe la légitimité du projet d'urbanisme.



Lausanne, un centre urbain dense.



L'agglomération de Besançon.

TRANSMETTRE UNE VISION DE L'ARCHITECTURE



Un point de vue commun sur l'architecture d'aujourd'hui, sensible et responsable, lie depuis leurs études les deux architectes. Stephan Chevalier et Sergio Morales partagent leur vision et les valeurs qui la soutiennent, par l'enseignement aux praticiens de demain, la conscientisation de leurs clients aux réalités architecturales contemporaines et par l'implication active des intervenants qui les soutiennent dans l'élaboration de leurs projets.

Les deux associés se rappellent leurs années à la Faculté comme une période marquant « *la formation de l'identité* » en tant que professionnel du cadre bâti mais aussi comme personne; ils associent à cette période de cohabitation multidisciplinaire l'ouverture aux autres professionnels de l'aménagement qu'ils conservent aujourd'hui. Suite à sa formation en architecture, Morales entreprend une maîtrise théorique s'intéressant



Projet de Club de golf de l'île des Sœurs, Montréal.

Image du spa projeté à l'île des Sœurs, Montréal.



à l'enseignement de l'architecture moderne suivant « *l'idée que l'on construit sous l'influence des gens qui nous ont enseigné* ». Il travaille ensuite quelques années chez Saucier + Perrotte Architectes et participe notamment à la réalisation de lieux d'enseignement et de bâtiments institutionnels. Stephan Chevalier collabore pendant plusieurs années avec les firmes de Busby + Associates Architects et Patkau Architects à Vancouver. Il s'y distingue par sa participation, à titre de chargé de projets, à des réalisations d'envergure

telles que le bâtiment de Revenu Canada, les stations de train Brentwood et Gilmore à Vancouver et la Grande Bibliothèque du Québec, activités qui lui permettent de développer une expertise en matière d'architecture écologique.

Œuvrant aujourd'hui pour leur propre firme, Chevalier et Morales développent des projets contemporains dont la conception est issue de leurs observations sur la société et ses valeurs actuelles. Qu'il s'agisse de

l'idéation d'une résidence ou d'un bâtiment de loisir hébergeant un spa ou un club de golf, leur production architecturale est conçue pour perdurer et se veut le « *reflet des valeurs et préoccupations de notre époque* ». Et cette vision qui les rassemble, les deux concepteurs ambitionnent de la communiquer à chaque personne se joignant à eux dans la concrétisation de leurs entreprises. Du client aux utilisateurs et aux bâtisseurs du lieu, ils désirent que chacun puisse s'approprier un peu du résultat bâti.



Maquette du spa projeté à l'île des Sœurs, Montréal.



La résidence Thibault.

TIRER PARTI DU TOURNANT TECHNOLOGIQUE



KURT HIBCHEN

Designer industriel associé,
Toboggan Design

Design industriel (1994)

Kurt Hibchen, féru de multimédia et de technologie autant que de géométrie descriptive, est cofondateur de l'agence Toboggan Design, entreprise spécialisée dans le design de produits et d'environnements. La carrière du designer industriel porte la marque du transfert des modes de création, passant d'une approche essentiellement analogique à l'ère de la technologie numérique, caractère hybride propre à sa génération de concepteur.

L'environnement multidisciplinaire de la Faculté profite tout particulièrement à Hibchen qui tisse des liens avec les étudiants des autres programmes, « *dont les connaissances, affirme-t-il, lui permettent un ressourcement* ». Cinéphile dans l'âme, il collabore avec l'Office national du film du Canada (ONF) à la création de modules ergonomiques optimisés pour la coloration par ordinateur de dessins animés, projet qu'il développe dans le cadre d'un atelier pratique.



CAPSUL, le portefeuille réinventé.



Salle de consultation de la Médiathèque de l'ONF à Toronto.



La CinéRobothèque de Montréal.

Après ses études, l'ONF le recrute à nouveau pour élaborer un centre informatisé de consultation filmique. Ce projet interdisciplinaire intégrant des technologies existantes et émergentes deviendra la CinéRobothèque montréalaise, projet décisif dans le parcours du designer industriel. Kurt Hibchen raffine par la suite sa réalisation en travaillant pendant deux années en recherche et développement au centre de consultation. Ses engagements à titre de pigiste s'enchaînent subséquemment; il obtient différents mandats avec l'ONF et Discreet Logic. En 1999, Kurt Hibchen fonde Toboggan avec Laurent Carrier et Bernard Daoust qui

quittera éventuellement le groupe. En 2002, l'idée de CinéRobothèque demeure d'actualité et Toboggan en réalise une nouvelle génération : la Médiathèque de l'ONF à Toronto. La mise à jour ultérieure des installations de Montréal le mène à actualiser le projet initial.

Parallèlement à ces projets, l'équipe de Toboggan élabore une vision d'entreprise née de l'ambition de réaliser et d'être responsable de produits dans leur totalité. L'équipe crée d'abord « CAPSUL, le portefeuille réinventé » dont ils effectuent le design, le

développement et la mise en marché. Cette expérience intègre pour Hibchen et Carrier différents volets d'un questionnement d'actualité débouchant sur des actions concrètes telles que le rapatriement de la production – que les associés avaient originellement confiée à une entreprise italienne – sur l'île de Montréal, permettant une importante économie sur le transport et l'import-export, ainsi qu'un contrôle accru de la qualité. Hibchen, à travers cet exercice de mise au monde de l'objet, forge sa réflexion confrontant l'empreinte environnementale du produit et la consommation à outrance de notre société contemporaine.

LE PAYSAGE LUDIQUE AU SERVICE DE L'ENGAGEMENT SOCIAL



JOSÉE LABELLE

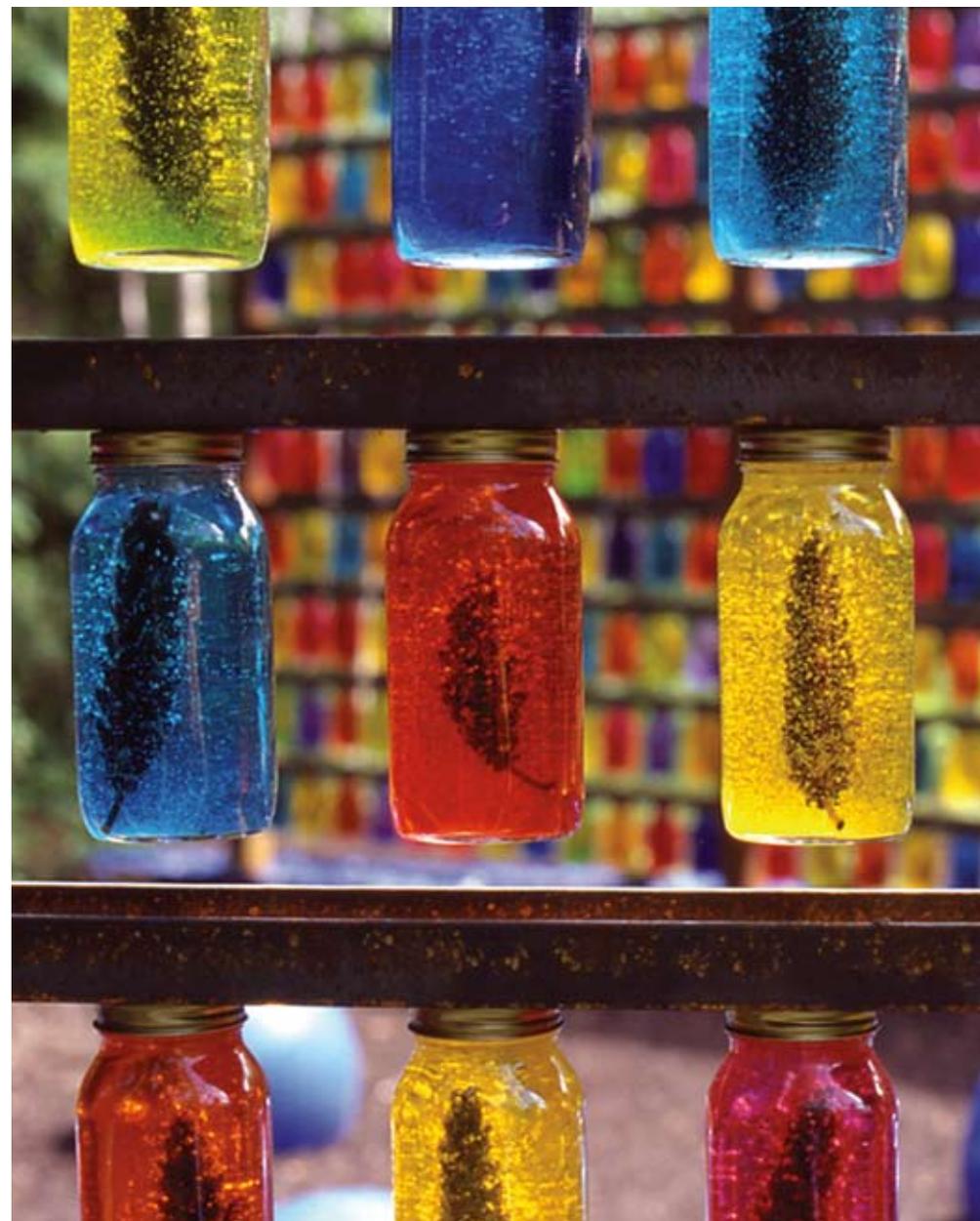
Architecte paysagiste
associée, NIP*paysage*

Architecture
de paysage (1998)

Chez NIP*paysage*¹, cinq associés liés depuis leurs études mettent en application une vision commune de l'architecture de paysage. Depuis 2001, Josée Labelle et ses partenaires se vouent à des projets dont la mise en forme astucieuse et ingénue procède d'une réflexion sur le recyclage de l'objet du quotidien.

Pendant sa formation, Josée Labelle assiste à une présentation de Cornelia Hahn Oberlander², architecte paysagiste réputée pour ses réalisations innovatrices intégrant la végétation au bâtiment. Cette rencontre sera marquante pour l'étudiante, les préoccupations de la firme NIP développant éventuellement de fortes similarités avec les causes sociales et environnementales défendues par Oberlander.

Après ses études et une expérience de travail à Terre-Neuve, Josée Labelle pratique à Boston durant quelques années. À ce moment, son temps est partagé entre son emploi au sein de grandes firmes d'architecture de paysage et sa participation, avec ses futurs associés de NIP eux aussi expatriés, à différents concours.





In vitro, installation au Jardin de Métis.

Avant de revenir à Montréal créer sa firme, l'architecte paysagiste effectue un voyage en Équateur consacré à la réalisation d'aires de jeux; là-bas elle valide sa pensée en confrontant sa philosophie et ses critères de design à un contexte socioculturel étranger. C'est ensuite en 2001 que Labelle fonde NIPpaysage avec ses associés, tous impliqués à un certain moment dans l'enseignement à la Faculté. L'ampleur des projets réalisés par le groupe s'accroît depuis ce temps. À l'origine, diverses installations à l'impact visuel fort et à l'expression plastique ludique permettent à la firme d'être reconnue du public et de ses pairs. Le champ

des interventions de NIPpaysage est vaste : jardin prothétique au CHSLD Ermitage à Victoriaville voué à l'usage de résidents atteints par la maladie d'Alzheimer, aménagement en périphérie de la croix du mont Royal au sein d'une équipe multidisciplinaire, réfection des aires de jeux du parc Jarry, Complexe sportif de Gatineau qui vise la certification LEED argent, de même que plusieurs terrains de jeux et cours d'école.

Pour Josée Labelle, l'ampleur progressive de la pensée environnementale peut être le nécessaire stimulant au développement d'une conscience québécoise encore

trop limitée de la valeur de son paysage qui allie, rappelle-t-elle, signification, considérations culturelles et qualité de vie profitant à tous.

¹ L'agence est formée des architectes paysagistes Josée Labelle, Mathieu Casavant, France Cormier, Michel Langevin et Mélanie Mignault.

² Cornelia Hahn Oberlander est une architecte paysagiste canadienne dont l'approche est dirigée par les dimensions écologiques et sociales de la pratique. Elle a notamment réalisé plusieurs projets d'envergure, dont le Robson Square et le Musée d'anthropologie à Vancouver, le Musée des Beaux-Arts d'Ottawa, le jardin du New York Times Building à New York et le toit-terrasse de l'Ambassade canadienne à Berlin. Dans sa biographie *Love Every Leaf*, rédigée par Kathy Stinson, l'architecte paysagiste confie que, malgré ses grandes réalisations, ce sont les aires de jeux qui demeurent les projets les plus chers à son cœur.



Chambre verte, jardin prothétique pour le CHSLD l'Ermitage à Victoriaville.



Impluvium, une exploration induite par le potentiel inexploité des toits et de l'eau douce. Bourse du conseil des arts et des lettres du Québec.

L'ARCHITECTURE : DE SENS ET D'HISTOIRE



**MAXIME-ALEXIS
FRAPPIER**

B. architecture, associé,
a cd f *

Architecture (2000)

La richesse de ses expériences spatiales dans les maisons et les vergers de son enfance dirige d'évidence Maxime Frappier vers sa future profession. Au sein d'une famille de musiciens et d'architectes, il développe une grande sensibilité au lieu et à son habitation, caractère qui marque aujourd'hui sa philosophie et sa pratique architecturale.

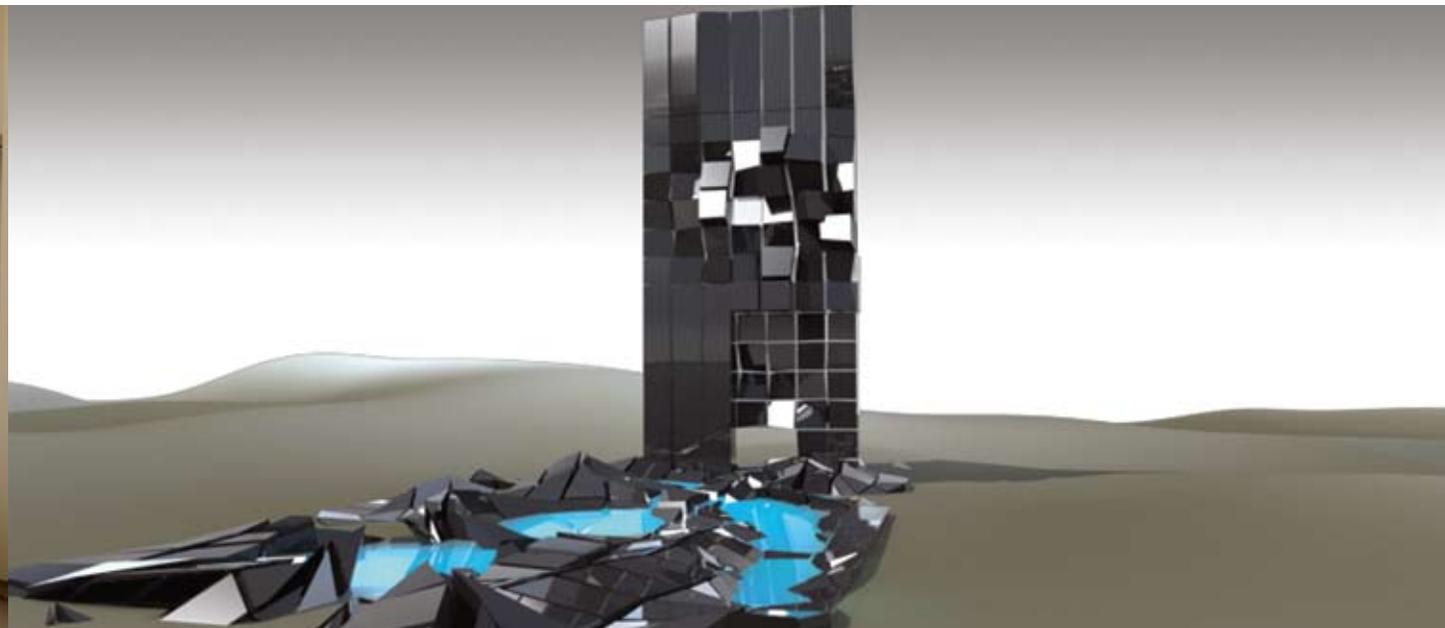
À la Faculté de l'aménagement, son itinéraire est ponctué par son implication dans l'association étudiante et la passion qu'il canalise dans ses réalisations en ateliers. Les répercussions du facteur culturel dans l'expérience de l'espace bâti qu'il découvre à la même époque, lors d'un voyage en Chine, le frapperont aussi. Le projet de fin d'études de Frappier, une Cité de la musique électroacoustique, exploite sa passion de l'acoustique dans l'espace architecturé et sera primé par le concours du Canadian Architects. En cours de formation, il rejoint l'agence Saucier + Perrotte, où il demeurera après sa graduation. Là, il aura la chance « *de travailler sur des projets exceptionnels* » pendant sept années d'une pratique particulièrement



« IL FAUT QUE LA PENSÉE
ÉCOLOGIQUE DEVIENNE
UN INSTINCT. »



Le Palm Jebel Ali, Dubaï.



Étude conceptuelle pour le Centre AMM (Art, Mode, Musique), Dubaï.

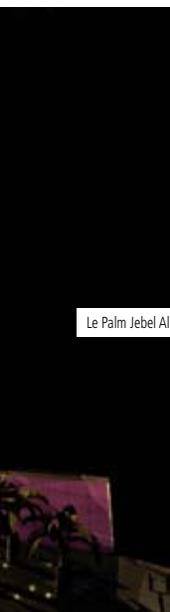
créative. L'effervescence de la production de la firme lui permet de progresser rapidement. Il participe activement à la conception de la Galerie des estampes du Musée McCord, du Pavillon des Premières-Nations du Jardin botanique de Montréal et de l'École de musique Schulich de l'Université McGill.

Depuis plus d'un an, Maxime Frappier est associé chez a cd f ^{*1}, un collectif d'architectes, d'urbanistes et de designers d'intérieur qui insuffle dans ses réalisations une histoire racontée par le projet, justifiant et stimulant les actions des intervenants impliqués vers un but commun. « *Et cette histoire*, souligne

M. Frappier, *doit faire appel aux sens; ça ne peut pas être seulement une histoire théorique* ». Les lieux créés par la firme sont par conséquent d'une grande richesse sensorielle et s'appuient sur une architecture responsable, impliquant inévitablement une conscience écologique. Dans ses réalisations, le concepteur s'emploie à transmettre à l'ensemble de l'équipe la conscience sociale et environnementale qui guide ses actions; c'est par une flexibilité assumant dans l'immédiat d'éventuelles mutations de l'espace intérieur qu'il assure la pérennité de ses projets.

La foi qu'a Maxime Frappier en sa profession se manifeste par une participation à l'enseignement en ateliers à l'École d'architecture. La multidisciplinarité qui marque sa pratique consiste selon lui en un héritage de la cohabitation pluridisciplinaire de la Faculté de l'aménagement.

¹ Firme regroupant les associés Sylvain Allaire, Guy Courchesne, Benoît Dupuis et Maxime Frappier.



Le Palm Jebel Ali, Dubaï.

PENSER L'AMÉNAGEMENT DURABLE



FRANÇOIS
DESCÔTEAUX

Designer d'intérieur,
Lemay Associés

Design d'intérieur (2001)

Diplômé de la première cohorte au baccalauréat, François Descôteaux travaille aujourd'hui au sein du groupe Lemay Associés à l'élaboration d'environnements de travail corporatifs. L'approche prônée dans ses projets au design durable accorde conscience écologique et satisfaction des besoins de l'utilisateur, dans toute leur complexité.

Après une formation technique en architecture, M. Descôteaux entreprend ses études au baccalauréat avec l'intention d'explorer son potentiel conceptuel et de l'appliquer à l'échelle de l'aménagement intérieur. Lors d'un échange étudiant en Angleterre, il découvre de nouveaux processus de design qui enrichissent sa pensée et son approche de la pratique. Au contact d'étudiants des différentes disciplines de la Faculté, il développe une curiosité envers les autres intervenants du projet d'aménagement, intérêt qui perdurera dans sa pratique ultérieure.

Après un stage de travail à Vancouver, il collabore avec diverses firmes et réalise ses propres projets avant de se joindre à Lemay Associés. Depuis qu'il a inté-

gré cette agence, le designer d'intérieur participe à la conception de projets corporatifs dont les préoccupations gravitent autour de l'amélioration du cadre de vie des travailleurs et de l'expression spatiale de la philosophie de l'entreprise. Les actuelles interventions de son équipe de design, constamment orientées vers une conscience du volet durable du projet, s'attachent entre autres à la « déhiérarchisation » du lieu de travail conventionnel – en restaurant, par exemple, une accessibilité aux vues et à la lumière naturelle à un plus grand nombre de personnes – et attribuant à l'espace intérieur une flexibilité permettant de futures reconfigurations.

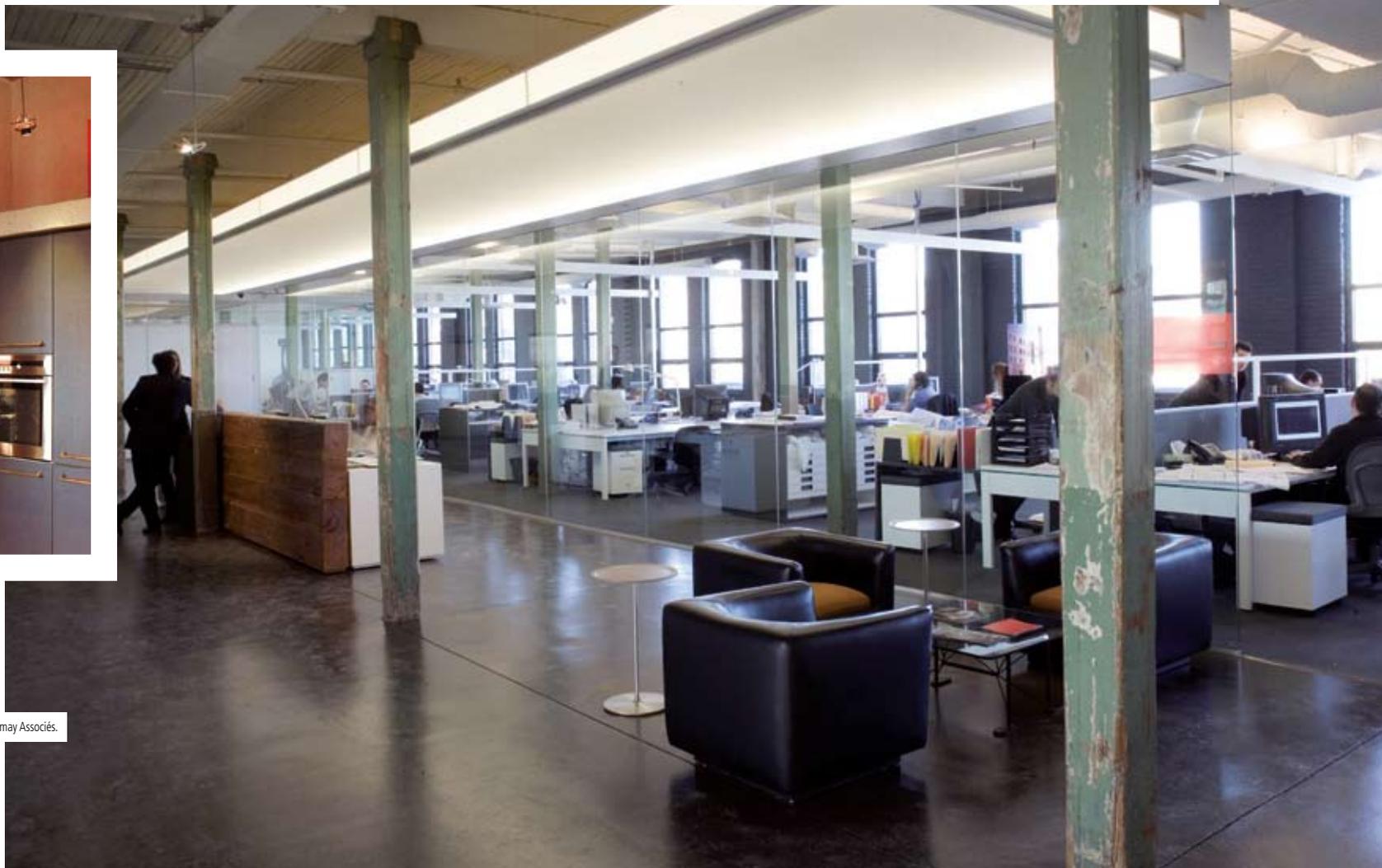
L'implication de François Descôteaux dans la réalisation du présent espace de travail de Lemay marque son cheminement de designer et lui permet de développer des affinités interdisciplinaires avec ergonomes et graphistes. Il cite en particulier l'expérience formatrice de la conception des différents bureaux qui, considérant le détail des tâches accomplies par leurs utilisateurs, procède d'une ergonomie réfléchie. Conjointement à ces actions, explique M. Descôteaux, une réflexion



Loft résidentiel en bordure du canal de Lachine.

environnementale est constamment intégrée au processus de travail : « *Même si nous ne recherchons pas toujours la certification LEED, développe-t-il, il y a toujours une réflexion, effectuée en ce sens, par exemple dans le choix des matériaux, de l'éclairage, dans la consommation énergétique en général. Ça devient une manière de penser...* »

« LA CRÉATION D'ESPACES RÉPONDANT AUX EXIGENCES DES UTILISATEURS PASSE PAR UNE RÉFLEXION SUR L'ENSEMBLE DE LEURS BESOINS. »



Hall de réception, Lemay Associés.

INTRODUCTION D'UNE CULTURE URBAINE



Jardin réalisé sur le site d'un écomusée des métiers du bois en Normandie.



Jardin démonstratif sur le site de l'Université McGill.



ISMAEL
HAUTECOEUR

Chargé de projet,
Des jardins sur les toits,
Alternatives

Architecture de paysage
(2001)

« JE CONSIDÈRE QUE JE FAIS DU JARDINAGE SOCIAL. »

Ismael Hautecoeur poursuit un baccalauréat en philosophie lorsque son parcours bifurque. La prise de conscience des bienfaits d'un environnement sain pour la production d'idées constructives, de même que la découverte, en France, de régions où « *l'implantation humaine peut être harmonieuse avec le paysage* » le conduisent sur la voie de l'architecture de paysage.

En cours de formation, Hautecoeur, à titre de citoyen français, prend une pause pour effectuer son service militaire civil. Il choisit de participer à la formation de jeunes en réinsertion et de personnes âgées illettrées en milieu rural en créant un jardin sur le site d'un écomusée des métiers du bois en Normandie. De cette expérience exploitant « *la dimension thérapeutique du*

travail de l'espace et de la matière », il développe un intérêt pour l'implication sociale. Marquant aussi durablement son cheminement, son projet de fin d'études intègre les dimensions du jardinage collectif, de l'agriculture urbaine et de l'éducation à l'environnement. Quatre ans plus tard, Ismael Hautecoeur parviendra à réaliser son projet sur le toit de la Télé-Université.

Son implication dans les jardins collectifs, amorcée pendant ses études, se poursuit après sa graduation. Lorsqu'il constate le manque d'espace urbain utilisable à cet effet, son intérêt se porte sur la surface vacante des toits, car « *s'il n'y a plus d'espace au sol*, conclut-il, *il faut conquérir d'autres dimensions* ». Il prend bientôt la responsabilité du projet Des jardins sur



Verdissement du toit de la Télé-Université.

les toits d'Alternatives – un réseau de coopération internationale – qui s'intéresse à cette problématique. L'approche de l'ONG repose sur l'élaboration d'un modèle local établissant les bases d'échange « avec des partenaires à l'international, par rapport à leurs enjeux urbains et leurs pratiques, pour pouvoir inspirer le développement de ce type de verdissement, par et pour la population, pour développer des espaces verts, comestibles et communautaires ». L'architecte

paysagiste met tout en œuvre pour que cette réalité s'intègre graduellement à la culture urbaine.

L'implication pratique et politique de Hautecoeur demeure grande et ses réalisations au sein de différents partenariats bénéficient d'une visibilité considérable : contribution au développement du regroupement des jardins collectifs au Québec, à la création d'un réseau montréalais d'agriculture urbaine,

et sur le site de l'Université McGill, à la réalisation d'un jardin démonstratif¹ en collaboration avec le Santropol Roulant et les étudiants en architecture de cette école, sont au nombre de ses accomplissements à ce jour.

¹ Ce projet est lauréat du prix de Design urbain de l'Institut royal d'architecture du Canada, l'Institut canadien des urbanistes (ICU) et l'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC) et de la plus haute distinction environnementale au Québec, les Phénix de l'Environnement (2008).

LE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL PAR LE DESIGN ET L'ERGONOMIE

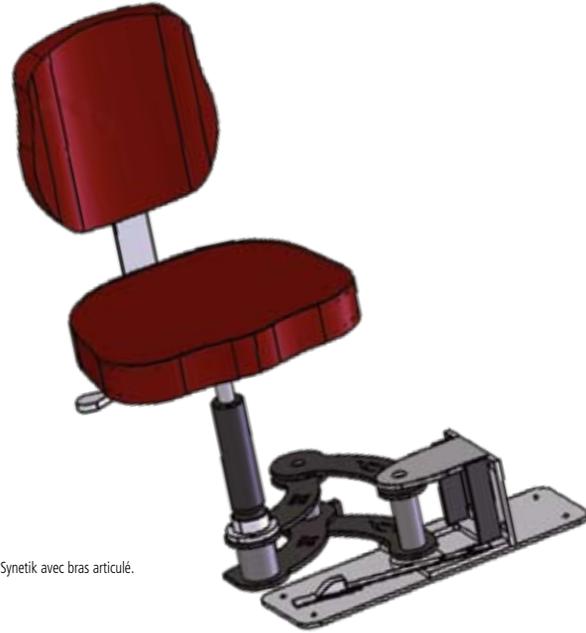


Associant ses aptitudes en gestion et en création à son inclination pour l'ergonomie, Caroline Saulnier fonde son entreprise Synetik Design quelques mois à peine après sa graduation. Par les solutions ergonomiques qu'elle conçoit aujourd'hui, la designer industrielle réduit les risques de blessures en entreprise et contribue conséquemment à l'amélioration de la qualité de vie des travailleurs.

Saulnier se souvient d'avoir été marquée par les contacts humains établis pendant ses années d'études, d'abord avec ses enseignants et ses condisciples des divers programmes de la Faculté, mais aussi à l'étranger alors qu'elle participe à un voyage étudiant en Australie. Son projet final, qui demeure crucial dans son cheminement professionnel, consiste en la création d'un appareil de réanimation cardio-vasculaire, développé conjointement avec un anesthésiste. *« Ce que j'ai ressorti de ma formation, conclut la designer, c'est de comprendre l'impact que la conception de produits peut avoir sur la qualité de vie des gens. »*



L'utilisation du Flex de Synetik.
(Photo : Marie-Anne Verstraelen)



| Chaise Synetik avec bras articulé.



| Le Stag de Synetik.
(Photo : Marie-Anne Verstraelen)

Peu après son arrivée sur le marché du travail, l'entrepreneure démarre Synetik Design avec une idée : permettre aux gens en usine de travailler à genoux. Des entreprises telles que Bombardier, Boeing et Cessna ont tôt fait de saisir le potentiel des conceptions de Caroline Saulnier. Sa gamme de produits conçus pour les travailleurs en manufactures se propage du Québec, à l'Amérique du Nord et outre-Atlantique. Développés au cas par cas et de fabrication entièrement québécoise, les équipements permettent d'effectuer différents travaux en position

précaire ou inconfortable. Avec l'ergothérapeute Marie-Pierre Dufort, Caroline Saulnier a récemment mis sur pied Synetik Conseil, offrant le service contigu de l'évaluation des postes de travail et de la formation en santé dans les entreprises. Les mérites de plusieurs de ses réalisations ont été soulignés par l'octroi du prix IDM Designer de la relève et par leur introduction dans l'exposition permanente du Musée du Québec.

En regard de sa pratique, la designer industrielle estime que l'apport des concepteurs de l'aménagement

pourrait profiter encore davantage à l'industrie : « Ces disciplines peuvent faire réaliser d'importantes économies aux entreprises (...) par leur approche qui est différente, plus créative... », explique-t-elle. Par la présentation de conférences et la sensibilisation au potentiel des aménagistes auprès de ses relations professionnelles, Caroline Saulnier contribue au rayonnement de sa discipline, pour la promotion de sa profession, mais aussi pour sa contribution à la société.

AGIR POUR LA PROMOTION DU DESIGN D'INTÉRIEUR



**JESSICA
RIVIÈRE-GOMEZ**

Cofondatrice d'INDEX-
DESIGN.ca, directrice des
ventes marketing

Design d'intérieur (2004)

(Photo : Pastis Design)



ANNE TREMBLAY

Cofondatrice d'INDEX-
DESIGN.ca, directrice du
développement des affaires

Design d'intérieur (2004)

(Photo : Pastis Design)

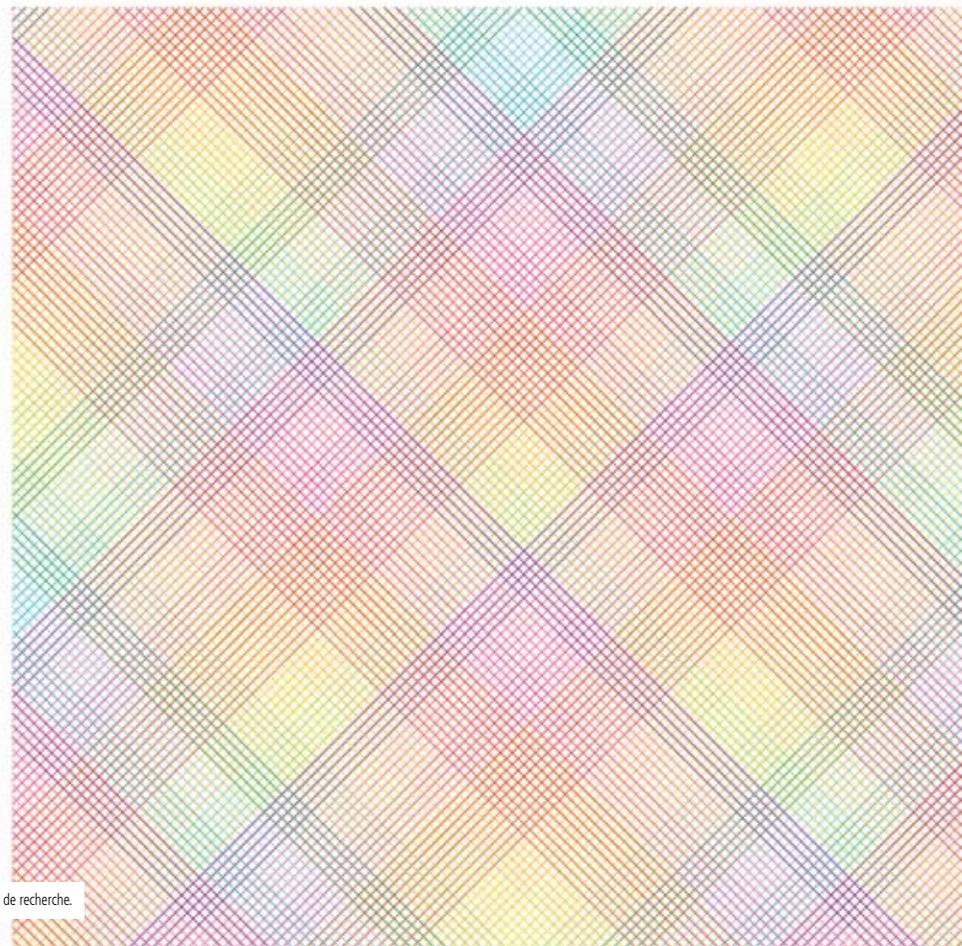
Au début de leur formation, Anne Tremblay et Jessica Rivière-Gomez se lient rapidement autour d'un désir commun d'engagement dans la promotion de leur discipline. Elles échafaudent au cours de leur baccalauréat en design d'intérieur une idée visant l'octroi d'une visibilité aux futurs praticiens : « Offrir un support Web pour les finissants de la Faculté afin qu'ils puissent mettre leur portfolio en ligne. »

Cette volonté de suppléer à une méconnaissance de la profession de designer d'intérieur, affirment les associées, leur a été insufflée par leurs professeurs de la Faculté qui promouvaient une solidarité entre acteurs de la discipline. Lorsque Rivière-Gomez et Tremblay entreprennent avec deux autres collègues étudiantes de réaliser leur projet de site Internet, elles obtiennent rapidement l'appui du corps professoral. Elles parviennent en cours de formation à obtenir une bourse FERDIE¹ pour la réalisation de leur idée.

INDEX DESIGN

Édition 2008 Vol. 1 N° 1

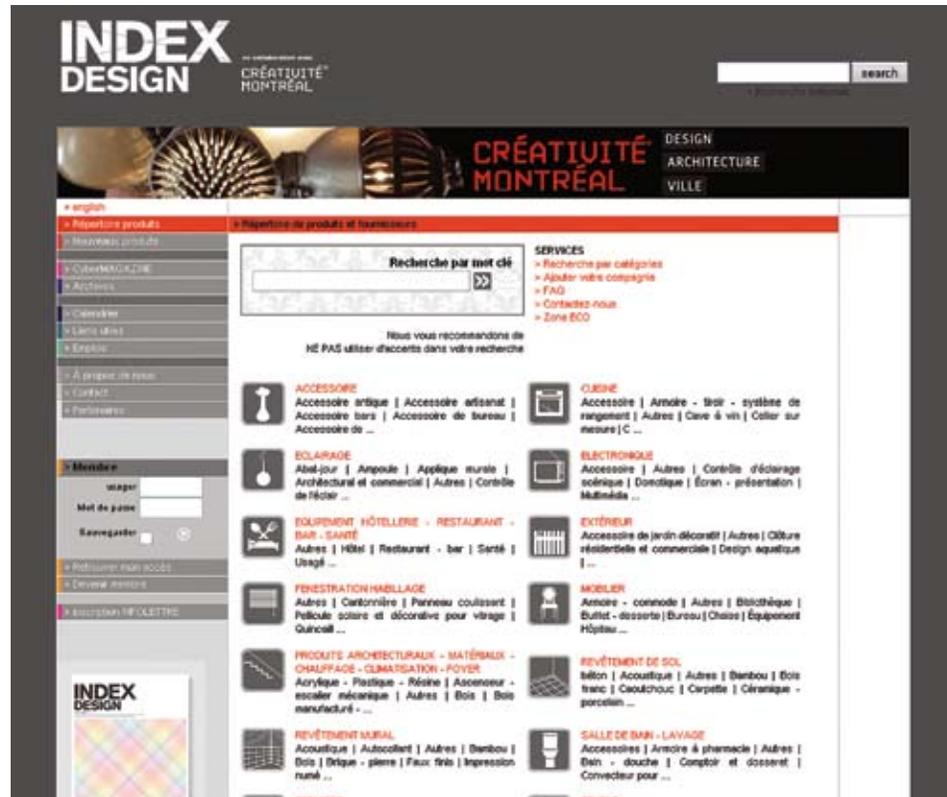
RÉPERTOIRE ANNUEL DES PRODUITS ET FOURNISSEURS EN DESIGN D'INTÉRIEUR AU CANADA
ANNUAL DIRECTORY OF INTERIOR DESIGN PRODUCTS AND SUPPLIERS IN CANADA



La version imprimée de l'outil de recherche.

« NOUS AVONS LE SENTIMENT D'APPORTER QUELQUE CHOSE DE BIEN À LA PROFESSION. »

Après quelque temps en pratique conventionnelle, Anne Tremblay et Jessica Rivière-Gomez se consacrent à leur site, index-design.ca. Au contact de réalités observées dans la pratique professionnelle, leur concept s'est entre temps enrichi. Aujourd'hui, INDEX-DESIGN se place au service de toute personne liée au design d'intérieur, au design industriel et à l'architecture puisque, selon ses fondatrices, l'avenir de la profession se trouve dans les croisements entre professionnels de milieux variés. La mission de l'outil : fournir « *l'accessibilité à une communauté, et ainsi, par le biais d'un maillage d'intervenants, permettre le regroupement de toutes les informations pertinentes au domaine*² ». Accordant une importance prépondérante à la valorisation de la recherche et du développement, les conceptrices, aussi impliquées dans l'ADIDUM³, ont doté leur outil d'un



cybermagazine traitant de thèmes variés. Ce volet du site induit une participation des gens de la discipline en leur fournissant une tribune pour partager leurs expériences professionnelles.

Afin de rejoindre encore plus d'intervenants, l'équipe d'INDEX-DESIGN a lancé, au printemps 2008, une version imprimée de son outil. Ces multiples services offerts aux gens de l'industrie du bâtiment permettent aux deux collaboratrices d'accomplir ce qu'elles voient comme une mission.

¹ Fonds d'études et de recherches en design intérieur de l'Est.

² Citation tirée du site www.index-design.ca.

³ Association des designers d'intérieur diplômés de l'Université de Montréal.

DROIT ET INDUSTRIE LIGUÉS POUR L'ENVIRONNEMENT



HÉLÈNE LAUZON

Avocate et urbaniste,
présidente du Conseil
patronal de l'environnement
du Québec

Urbanisme (2006)

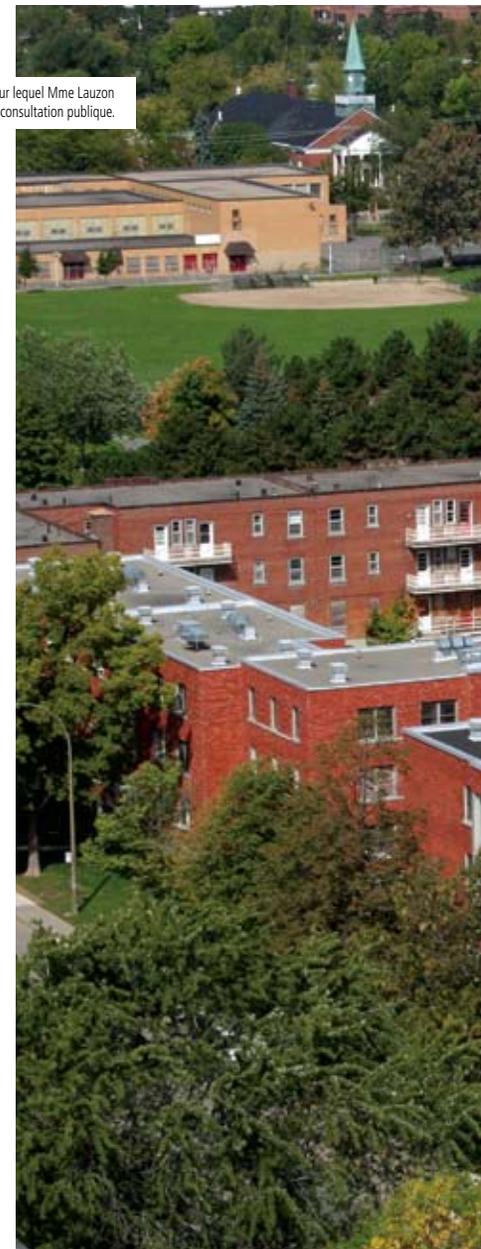
Lorsqu'Hélène Lauzon entreprend une maîtrise en urbanisme, elle enrichit son approche légale des enjeux environnementaux d'une compréhension du monde urbanistique. Spécialisée en droit de l'environnement, de l'énergie et des ressources naturelles, l'avocate a œuvré une vingtaine d'années chez Lavery, de Billy, avocats avant d'accéder, au printemps 2008, au poste de présidente du Conseil patronal de l'environnement du Québec.

Pendant ses années de pratique privée, Mme Lauzon représente des entreprises dont les activités impliquent un volet environnemental. Par la présentation de conférences et d'activités de formation, elle contribue à la sensibilisation des acteurs du privé et des autorités gouvernementales. Alors qu'elle effectue ses études en urbanisme, l'avocate est choisie comme commissaire *ad hoc* pour chapeauter des dossiers de l'Office de consultation publique. Cette participation à différentes consultations, portant notamment sur le réaménagement du site de Benny Farm et l'agrandissement du Musée des beaux-arts, la conscientise aux implications sociales de l'urbanisme et à l'importance de la concertation publique par l'écoute des besoins des citoyens.

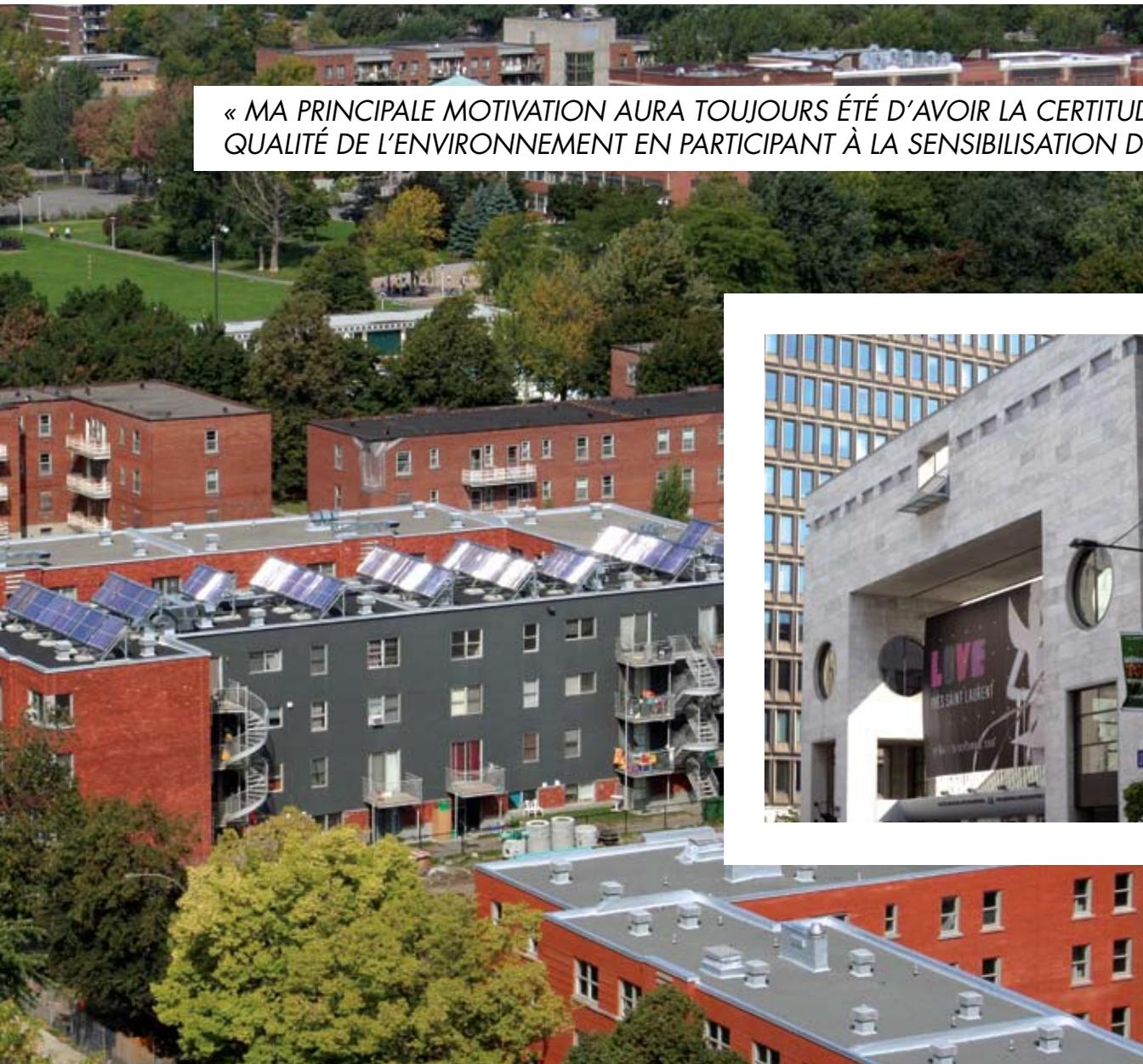
Son poste actuel à la tête du Conseil patronal de l'environnement du Québec – organisme regroupant 220 entreprises préoccupées par les enjeux environnementaux – l'amène à créer des forums de discussion au Québec, au Canada et à l'international. Les échanges visent l'observation des diverses manières de faire, menant à la construction d'une réflexion par les membres de l'organisation devant éventuellement leur permettre de se positionner à l'avant-garde des stratégies environnementales et de développement durable. Le Conseil patronal se fait la voix de ces entreprises qui, ainsi groupées, désirent se faire entendre des autorités gouvernementales.

L'expérience d'Hélène Lauzon l'a menée à constater une progression de la sensibilité des dirigeants d'entreprises aux questions environnementales qui débouche sur une volonté d'engagement envers le développement durable. « *Alors qu'auparavant la dimension environnementale était quelque chose d'un peu accessoire, explique l'avocate et urbaniste, aujourd'hui, elle est sur un pied d'égalité avec les décisions de nature économique des entreprises.* »

Réaménagement du site de Benny Farm pour lequel Mme Lauzon a participé à la consultation publique.



« MA PRINCIPALE MOTIVATION AURA TOUJOURS ÉTÉ D'AVOIR LA CERTITUDE QUE JE CONTRIBUAIS À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT EN PARTICIPANT À LA SENSIBILISATION DES GENS ET À LEUR FORMATION. »



Agrandissement du Musée des beaux-arts de Montréal pour lequel Mme Lauzon a participé à la consultation publique.



SOMMITÉS

POINTS DE VUE SUR LES DISCIPLINES

Les cinq disciplines rassemblées à la Faculté de l'aménagement sont à la fois proches par leurs aspirations et distantes par leurs histoires et l'angle d'approche de leurs objets d'études et d'interventions. Dans la pratique comme à la Faculté, elles se rencontrent, s'entrecroisent, se complètent et dialoguent entre elles. Elles ont en commun certains de leurs défis passés, actuels et futurs. Mais leurs préoccupations divergent aussi en d'autres points, et alors que les racines de certaines s'ancrent au plus loin des traditions humaines, d'autres se sont construites au fil d'une spécialisation des savoirs ainsi que de mutations historiques, sociales et technologiques. C'est ainsi que ces cinq disciplines se côtoient, qu'elles en soient arrivées à une auto redéfinition dans un monde en mouvance constante, ou à l'affirmation de leur essence et du bien fondé de leur savoir propre.

Dans les textes qui suivent, des spécialistes, théoriciens ou praticiens, déploient le point de vue qui est le leur, traçant le portrait de leurs constats de la situation actuelle des cinq disciplines aménagistes de la Faculté. Ils posent donc leur regard respectif sur le contexte contemporain qui est celui de l'architecture de paysage, de l'architecture, du design d'intérieur, du design industriel et de l'urbanisme et présentent les grands défis que doivent selon eux affronter leur discipline. Ils projettent enfin les entrelacs de démarches prochaines qui devront, à leur sens, se disposer afin que puisse se perpétuer une saine approche de chacune de ces connaissances aménagistes.

OUBLIER LE FUTUR, PENSER LE PRÉSENT



MICHEL CONAN

Historien et sociologue

Ancien directeur de *Garden and Landscape Studies* à *Dumbarton Oaks Research Library and Collection*, Washington DC, une institution liée à *Harvard University*

Il y a quarante ans, l'architecture de paysage en Amérique du Nord semblait en mesure de s'engager résolument dans une direction nouvelle. Une métamorphose s'annonçait, donnant à la fois une légitimité d'ordre éthique et une technicité fondée sur les sciences de la nature, au premier chef l'écologie, à une architecture de paysage vouée tout entière à la défense de l'environnement. Alors même que les justifications éthiques du mouvement moderne en architecture s'effritaient sous le coup de la critique du fonctionnalisme et que l'architecture revendiquait une autonomie comparable à celle des arts visuels, l'architecture de paysage renonçait à l'esthétique pour mieux affirmer sa vocation éthique !

Comme d'autres utopies, cette vision de l'architecture de paysage fut sans cesse débattue de l'intérieur des mouvements de défense de l'environnement et critiquée de l'extérieur au nom de la création artistique. Il en est résulté une extraordinaire richesse de propositions, d'inventions et de réalisations dans le domaine des techniques et des formes d'aménagement de l'environnement. Ainsi, sous le coup de la critique interne, l'architecture de paysage a pu non seulement inventer de nouvelles formes de campus industriels ou

universitaires par exemple, mais aussi se fabriquer de nouveaux objets tels que les friches industrielles ou les rivières, sources d'inondation des villes qu'elles traversent. Il est aussi apparu que l'architecture de paysage offrait des perspectives éthiques à l'aménagement d'espaces urbains, de villes nouvelles, de territoires régionaux, perspectives qui avaient été revendiquées en leur temps par les architectes du mouvement moderne. Ainsi, des principes issus d'une éthique du renouvellement durable, et la circulation de l'eau plutôt que celle des voitures, sont-ils en train de se substituer, dans quelques villes, au zonage des plans d'aménagement des sols, donnant lieu à une planification urbaine des flux naturels plutôt qu'à des spécialisations fonctionnelles du territoire ?

La critique externe suscita, tout au contraire, un engagement formaliste dans la création de formes paysagères visibles tout à fait étrangères à l'imitation de la nature, et une porosité croissante des limites entre l'architecture et les nouvelles formes des arts visuels qui tentaient d'échapper à l'enfermement dans l'espace du musée. Il en est résulté une richesse d'invention formelle incomparable, contrastant avec la pauvreté relative de la création de la première moitié du XX^e siècle.

Cette créativité semble augurer d'un avenir riche de promesses pour la profession dans la mesure où les craintes suscitées par le réchauffement de la planète amènent un nombre croissant d'aménageurs à s'adresser aux paysagistes pour démontrer, au plan symbolique ou au plan pratique, leur attention pour le « développement durable ». Mais il faut se garder d'un optimisme infondé. On ne saurait pour autant conclure que l'avenir ressemblera au présent, ni même qu'un avenir quelconque est prévisible.

Devrait-on envisager que l'avenir de l'architecture de paysage repose sur sa volonté de participer à la défense de l'environnement, ce qui lui garantirait une légitimité particulière ? Il n'en est rien. Car le paysage n'est ni la nature ni le territoire, et l'aménagement de l'espace qui inclut la création paysagère constitue un champ d'intervention en profond remaniement. La concurrence ne se situe pas particulièrement entre les architectes, les architectes paysagistes et les urbanistes. Les acteurs participant aux transformations de l'aménagement de l'espace terrestre sont en fait beaucoup plus nombreux et leur rôle sans doute plus important que celui des débats académiques et professionnels.

La construction de nouveaux usages de l'espace et leur transformation en objets de désir dépendent en partie des créateurs. Il y a donc place pour la création de nouvelles formes d'usage de la nature, que ce soit par des artistes ou des architectes paysagistes isolés, ou peut-être plus souvent par des regroupements de compétences rassemblant des concepteurs et des techniciens. Je voudrais insister sur la création de nouvelles formes de vie désirables, car il me semble

que cet horizon possible de l'architecture de paysage n'est pas aussi bien perçu par les architectes paysagistes engagés dans la défense de l'environnement que par les promoteurs immobiliers.

Cette perspective ne peut pas nous faire oublier une difficulté interne à la pensée paysagiste contemporaine : sa dépendance vis-à-vis des catégories réductrices de l'espace, de la nature, du temps et du mouvement, en un mot vis-à-vis de l'héritage positiviste de la pensée professionnelle. Le nombre de projets intéressants et la sincérité de l'engagement des professionnels ne doivent pas nous empêcher de reconnaître les limites de l'impact de l'architecture de paysage sur la transformation des mentalités en matière d'environnement. Tout au contraire, ils nous font un devoir d'essayer de comprendre pourquoi l'architecture de paysage n'a pas semblé à même, jusqu'à présent, de transformer profondément les attitudes du public vis-à-vis de la nature.

Il y a sans doute de nombreuses raisons à cela, et celles que je peux invoquer ne sont pas nécessairement les plus profondes. Il semble pourtant raisonnable de rappeler que l'objet de l'architecture de paysage n'est pas la nature, mais le paysage. Cela signifie que l'appréciation par le public des œuvres des architectes paysagistes implique des attitudes culturelles vis-à-vis d'une forme de relation culturelle à la nature inventée en Europe, et non vis-à-vis la nature elle-même. Mais les vraies difficultés tiennent à l'idée même de nature.

Cette idée relève du monde de la science et renvoie à la totalité des domaines explorés par les sciences. Par conséquent, la nature ne peut être correctement

décrite que dans les termes conceptuels des différentes sciences, dont nous sommes pour la plupart ignorants et que nous sommes incapables d'imaginer, contrairement aux espoirs mis par Jencks dans la création de son jardin à Portrack¹. Cela n'empêche personne de vivre ou d'agir, mais le monde où vivent les humains est perçu et pensé de façon profondément différente par des personnes appartenant à différentes aires culturelles. Ainsi, vivre selon la nature ne signifie pas la même chose d'un pays à l'autre. Cela explique que l'on puisse être un défenseur de la nature et de la chasse à la baleine, ou un protecteur de la nature et un partisan de la climatisation des bureaux. Ces différents points de vue sont ancrés dans les différences relatives à des pratiques sociales et à des manières de penser qui ne semblent pas conciliables entre elles. Le discours universaliste de la défense de la nature se heurte sans cesse aux particularismes sociaux ou culturels.

Les architectes paysagistes pourraient s'attacher plutôt à comprendre le monde selon le point de vue des destinataires de leur travail et, à partir de ces nouveaux points de vue, reformuler les enjeux et imaginer les formes d'engagement que leurs projets pourraient entraîner. Prenez la discussion du couple « nature et culture ». Voilà des termes dont le contenu est remis en cause depuis déjà de nombreuses années par des architectes paysagistes et par les anthropologues. Toutefois, les débats dans chacun de ces deux groupes différent profondément. Les architectes paysagistes s'attachent à découvrir les nouvelles relations possibles entre les humains et les autres êtres vivants qui permettraient des formes durables d'usage de la nature, acceptant implicitement une intrication de la nature et

de la culture et renonçant du même coup à pousser la critique des essences métaphysiques ainsi invoquées. Les anthropologues de leur côté se sont attachés à décrire et comprendre les perspectives étrangères au monde occidental sans imposer les dualités implicites de notre propre mode de pensée, telles que nature et culture, sacré et profane, pratiques rituelles et mondaines, cosmos et société...

Les lieux cultivés par les hommes offrent tous des exemples de sélection des plantes, des objets et des animaux à des fins particulières qui ont conduit à la transformation de ces plantes, objets et animaux, et qui ont aussi permis leur appropriation à des fins de communication entre les hommes sous la forme de mots, de représentations mythiques et d'images. Il s'agirait donc simplement pour les architectes paysagistes de comprendre ces mondes *sans avoir recours à la pensée scientifique*, même si celle-ci fonde leur pratique. Peut-on surmonter cette apparente contradiction en inventant de nouvelles formes herméneutiques dans les modes de pensée vernaculaires ? Il me semble que la capacité à mettre en place de nouvelles attitudes par rapport à la nature dans l'ensemble du monde sans pour autant participer à une nouvelle forme d'imposition culturelle du monde occidental sur le reste des hommes et des femmes en dépend.

Michel Conan

¹ Albert Borgmann, "The Destitution of Space, From Cosmic Order to Cyber Disorientation", in *Harvard Design Magazine*, 10, (12-17).



ENTRE LE CHIFFRE ET L'ÉCLAT : RELEVER LE DÉFI ARCHITECTURAL



DAN S.
HANGANU

Architecte, président fondateur de Dan Hanganu, architectes et professeur associé à l'École d'architecture de l'Université de Montréal

Pékin, août 2008. Pendant la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, les pas d'un géant invisible s'impriment dans le ciel sous la forme de feux d'artifice. Une fillette au visage angélique chante d'une voix remarquable. Et la foule applaudit. Mais nous apprenons bientôt que tout cela n'était que de la poudre aux yeux : la fillette que l'on admire et celle qui charme notre ouïe sont deux ; la prouesse des pas de géant célestes a été préparée des jours à l'avance. Constat : l'image est artifice ; elle a été travestie. Mais la foule applaudit toujours.

C'est dans ce monde troublant que doit aujourd'hui s'insérer l'acte architectural. L'époque est à la recherche d'éclat. Ce sont donc les « stars-architectes » qui sont aujourd'hui à l'avant-scène de la production architecturale mondiale. Ils sont, pour reprendre l'appellation du critique Alan Balfour, des acrobates de l'architecture, appréciés pour leurs prodiges et obligés à un renouvellement incessant pour susciter un étonnement continu. C'est ainsi que l'émotion authentique d'une architecture plus subtile paraît souvent effacée aux côtés des prouesses de cette architecture spectacle. Ce détournement actuel auquel nous assistons s'accompagne d'un second phénomène : la société, de plus en plus obnubilée par

la performance économique, soutient une prédominance de la « construction » aux dépens de l'architecture. La principale différence entre les deux approches tient à ceci : alors que l'architecture est outil de culture, la construction, quant à elle, vise prioritairement la rentabilité et la recherche du plus bas dénominateur commun. Cette polarisation extrémiste, régie d'un côté par le sensationnel et de l'autre, par le chiffre, laisse moins de jeu au vrai métier. Ainsi limitée dans ses aspirations, l'architecture tente aujourd'hui de se manifester.

Face à ce constat, comment procéder pour relever le défi architectural avec optimisme, comment envisager une amélioration de notre situation globale et un avenir stimulant pour les prochaines générations d'architectes ? La considération d'un acteur influent, lié à certaines difficultés que rencontre aujourd'hui l'architecture, réserve des pistes de solution pouvant mener à une amélioration du portrait de la pratique architecturale actuelle. Il s'agit de l'opinion publique et de sa « douce tyrannie », comme l'a nommée à bon escient Jean-François Revel.

La discordance que l'on constate entre architecture et jugement public prend ses sources dans un passé lointain.

Rappelons qu'historiquement, l'architecture bénéficiait d'un statut privilégié comme partenaire du pouvoir, alors qu'en tant qu'outil de l'expression d'idéologies et de symboles, elle répondait à la volonté d'un dirigeant d'État ou d'un mécène. Aujourd'hui, la démocratie a modifié la donne. Elle impose qu'une cohésion s'installe entre l'opinion générale et l'intervention architecturale d'envergure. Mais une distanciation existe entre l'architecte et le public, résultat d'habitudes ancrées dans la tradition architecturale. Cette distance est en bonne partie à la charge de l'architecte lui-même puisque, prêchant encore un discours teinté d'élitisme, il n'a pas su développer des stratégies convaincantes pour communiquer ses intentions et partager sa culture à la population.

Une meilleure compréhension réciproque entre l'architecte et le public est donc évidemment nécessaire. Si, présentement, nous constatons qu'il est peu fréquent que le bâtiment soit a priori apprécié pour les qualités poétiques de l'espace qu'il crée, la raison en est partiellement que le discours architectural ne porte pas directement sur les priorités des gens. En effet, ce qui préoccupe les praticiens semble peu concerner le public. Comme concepteur de l'environnement bâti, l'architecte doit se questionner sur le désintérêt dont fait présentement preuve la société face à la qualité de son milieu de vie. Une ouverture accrue aux priorités contemporaines pourrait permettre l'utilisation d'un langage commun avec le public ainsi qu'une compréhension renouvelée de la société et une adaptation aux changements qui s'opèrent en elle.

Par exemple, en observant les comportements sociaux actuels, force nous sera de réaliser que la fierté d'un grand nombre de citoyens est souvent synonyme d'argent et

tient grandement à la technologie qu'il permet d'acquérir. D'où une préférence instinctive pour une architecture médiatique – la *Wow Architecture* – dans les réalisations architecturales de prestige. Une réconciliation entre l'approche performante attendue et ce que le concepteur estime être une architecture de qualité passerait probablement par la traduction monétaire de l'influence du bâtiment sur la productivité des gens. Pour amener les gens à une certaine réceptivité au discours architectural, la logique nous dicte d'utiliser, entre autres, le pouvoir de l'économique comme véhicule de nos interventions. Une approche « éducative » s'impose aussi comme stratégie de communication avec le public pouvant induire un passage de l'indifférence au cadre bâti vers une sensibilité à la valeur de l'habitat. Pour y arriver, les architectes doivent être leurs propres ambassadeurs. Bien que leurs aspirations à contribuer au bien-être général n'en soient pas moins réelles, ils ont trop longtemps été victimes de leur propre attitude et de leur dissociation du groupe. Ils doivent dorénavant se préoccuper de se faire comprendre, ils doivent apprendre à communiquer la plus-value de l'architecture au public. Pour éviter que ce qui marque l'imaginaire de la population ne provienne que de certaines bévues architecturales, marquantes par leur visibilité, les architectes doivent se manifester collectivement, en professionnels solidaires. En se ressaisissant de leur droit de parole et en promouvant leur spécificité, il leur serait possible de conquérir un public peu au fait de la culture architecturale.

Cet aspect précis constitue une voie pertinente pour relever l'actuel défi de l'architecture. Dans notre pays, dont les mœurs sont marquées par une jeunesse historique et culturelle, l'élargissement de l'éducation de la culture

et des arts servirait la cause architecturale. Pour contrer une attitude populaire qui consiste en l'identification de références déplacées, reposant sur un mimétisme historique discordant, il semble important de réfléchir aux actuels programmes d'éducation. Maintenant que les cursus ont minimisé la place occupée par les disciplines dites non essentielles, on constate l'importance que présentaient la musique, les arts, la connaissance des religions dans le développement d'une sensibilité enrichissant l'existence de la personne.

Il paraît ainsi essentiel de sensibiliser sans réduire et d'introduire une culture qui permette une compréhension de l'impact d'un milieu de vie de qualité sur le quotidien. Afin de ne plus être confronté au jugement simpliste et uniformisant de Procuste – adaptant sans réflexion à son lit-barème tout ce qui n'est pas conforme à la règle – il semble essentiel de développer des outils intellectuels guidant les gens dans leur compréhension et leur appréciation de ce qui déborde de l'utile, tel que conventionnellement conçu. Puisque les gens définissent leurs expériences selon leur culture personnelle, un élargissement du champ des connaissances sensibles s'impose de sorte que l'architecture puisse être découverte, ou redécouverte, et appréciée pour ce qu'elle est.

Rappelons enfin qu'il reviendrait au pouvoir en place d'intervenir afin de soutenir d'un côté la promotion de l'architecture et de l'autre, l'assouplissement de la réglementation actuelle, tellement tributaire du quantitatif, et qui, en touchant par exemple à l'intégration, simpliste et par mimétisme, de nouveaux bâtiments au cadre bâti existant, devient un frein à

la créativité. Ainsi, nous n'aurions plus à constater, comme l'a fait remarquer Jean Nouvel, que nous fabriquons des bébés de 70 ans...

Enfin, pour adéquatement préparer les futurs architectes à leur pratique, il appartient aux universités de les initier à cette compréhension de la situation présente. Tout en consolidant les acquis des formations ayant fait leurs preuves, il faut cultiver les questionnements sur un écart fréquent observé entre la pratique et l'enseignement de l'architecture. Alors que les étudiants apprennent pendant des années à créer la beauté dans des conditions idéales, ils se trouvent parachutés dans une réalité différente. Aussi doit-on les préparer davantage afin qu'ils soient aptes à performer dans ce nouvel ordre du marché, tout en continuant à entraîner leur imagination à la création d'une architecture de qualité ouverte aux développements contemporains et à venir. Car toujours, l'architecte s'accrochera à la fois à son rêve et à la réalité avec laquelle il est de son devoir de composer. En regard de sa profession, Dan Hanganu résume : « *Malgré que les valeurs associées à la bonne architecture soient aujourd'hui trop peu mises de l'avant, le métier d'architecte est encore celui que je choisirais entre tous. Avec une conscience plus éclairée, un peu plus terre-à-terre de ce qui le soutient. Mais l'architecture est une vocation, et lorsqu'elle nous habite, nous ne pouvons choisir de vivre autrement.* »

Texte rédigé à partir d'une entrevue avec M. Hanganu.



LE DESIGN D'INTÉRIEUR AU XXI^E SIÈCLE : LE DÉFI DE L'ÉPHÉMÈRE



ALAIN
MOUREAUX

Designer d'intérieur,
cofondateur de
Moureaux Hauspy +
Associés designers et
professeur associé à l'École
de design industriel de
l'Université de Montréal

Il n'est point nécessaire d'être diplômé de la Faculté de l'aménagement pour se féliciter de son 40^e anniversaire : nous la félicitons surtout pour la vision qu'elle a mise de l'avant en regroupant les disciplines variées du milieu du bâtiment. Certains ont compris que la cohabitation des divers intervenants de l'aménagement aurait pour effet, d'abord de stimuler l'échange et la communication, mais surtout de favoriser la synergie ultérieurement engendrée dans l'exercice des différentes professions.

Un nouveau maillon de l'aménagement s'ajoutait, il y a maintenant dix ans, avec la création du baccalauréat en design d'intérieur au sein de l'École de design industriel. Cet ajout, tardif peut-être, va petit à petit donner à la profession ses lettres de noblesse et lui permettre éventuellement de véhiculer un statut de professionnel au Québec.

À l'instar des autres disciplines de l'aménagement, le travail du designer d'intérieur en est un de détails. Mais son intervention se situant à l'échelle strictement humaine, sur l'espace intérieur, cadre de vie intime et quotidien de la personne, le professionnel du design

d'intérieur se doit dans l'essence même de son travail d'écouter, de comprendre, d'analyser et de rechercher les solutions multiples s'appliquant aux problèmes que rencontreront les utilisateurs des lieux qu'il conçoit. Là où il se met en évidence et se démarque, c'est lorsque, par un approfondissement de sa réflexion, il parvient à identifier les besoins réels auxquels doivent répondre les espaces conçus, arrêtant ainsi ses décisions sur l'essentiel et cultivant conséquemment « l'art d'être simple » dans la mise en forme qu'il donne à son projet. En fait, c'est ce que j'appellerais un « minimalisme intelligent et fonctionnel ». Mais, comme dans toute démarche de création, le résultat demeure toujours une œuvre inachevée et perfectible. Ce qui nous pousse à la persévérance et au travail acharné, c'est la recherche d'une fonctionnalité achevée par l'esthétique.

Le XXI^e siècle apporte à toutes les disciplines son lot de défis. La seule certitude est désormais celle d'un rythme de changements de tous ordres, dont la précipitation est sans précédent. En effet, l'évolution rapide des technologies, l'urgence de nous engager dans des pratiques axées sur la responsabilité citoyenne

et environnementale, ainsi que la transformation et la mouvance des courants sociaux ne sont que quelques éléments qui exercent une pression sur les champs d'activités de l'aménagement du milieu bâti, eux-mêmes en constante évolution.

Le design d'intérieur n'échappe évidemment pas à cette réalité ; il représente certainement l'une des disciplines de l'aménagement les plus touchées par cette cadence effrénée. La surconsommation fait plus que jamais partie du paysage occidental et le design d'intérieur en est actuellement l'un des véhicules les plus prisés. Symbole du succès, du dynamisme, de l'actuel, du confort, voire d'une certaine aisance, le design d'intérieur est l'outil privilégié de cette logique de consommation qui a pour conséquence évidente l'accélération du cycle de renouvellement des produits et des ambiances. Le design d'intérieur devient donc une création temporelle ; le bâtiment perdure tandis que l'intérieur se transforme et évolue au gré des besoins des utilisateurs. L'évolution rapide des modes de vie, la surconsommation et l'intégration du design dans les processus de mise en marché de l'image et de profitabilité commerciale, entraînent un rythme effréné des métamorphoses des espaces intérieurs et interviennent directement sur la discipline. Le design d'intérieur devient donc un acte davantage caractérisé par l'éphémère.

Cette réalité, dont la nouvelle génération s'accommode certes avec aisance, est lourde de conséquences et intervient dans la raison d'être de notre discipline. Les designers doivent impérativement entreprendre une

réflexion profonde sur le rôle du design d'intérieur en ce début de XXI^e siècle : acteur principal au service d'une conscience citoyenne ou véhicule d'objets de consommation ? Le défi de notre profession réside donc aujourd'hui dans cette réflexion nous confrontant à nous-mêmes et gravitant autour de la notion d'acte éphémère. Cette nouvelle donne implique forcément une plus grande imputabilité et une plus grande responsabilité face aux conséquences de nos choix. Plus que jamais, le designer d'intérieur participe activement et pleinement à l'évolution de la société, sa pratique étant présente dans tous nos milieux de vie, du privé au public. Il importe ainsi d'être conscients de la responsabilité qui nous incombe.

Devant ce nouveau paradigme, le designer d'intérieur devra étoffer son approche. Pour viser à ralentir cette propension au renouvellement continu de l'aménagement intérieur, il devra s'allier l'art, la technologie, l'économie, la psychologie et la sociologie. Ces renforts lui permettront de développer une démarche pilotée par le tournant sociétal qui pointe et qui s'intéresse à la dimension durable de toute intervention. Cette attitude pourrait conséquemment conduire à un renouvellement de l'appréhension globale de son mandat comme intervenant de l'architecture intérieure. Une telle démarche demandera au designer d'intérieur une capacité d'adaptation de plus en plus grande et une collaboration étroite avec les autres disciplines de l'aménagement. La solution pour affronter cette nouvelle réalité se trouve sans aucun doute dans la synergie qu'engendre la complémentarité interdisciplinaire ; le partage et l'échange de savoirs

peuvent les voies de l'avenir. Le design d'intérieur est donc à la croisée des chemins et, à cet effet, il se doit d'entreprendre sur ses fondations mêmes une réflexion cruciale.

J'aime à penser que la maturité universitaire portera nos futurs professionnels à entamer cette remise en question qui m'apparaît incontournable et à entreprendre une démarche artistique basée sur la recherche d'un apport nouveau à la discipline, loin des tendances et de l'influence directe du déjà vu. Les efforts devront être concertés afin d'assurer le développement de la recherche et des études supérieures, pour ainsi propulser la discipline avec un savoir-faire adapté aux réalités contemporaines propres à notre complexe XXI^e siècle. C'est notamment en ce sens que la formation universitaire est l'un des éléments de première importance dans le devenir de la profession. Trop souvent perçue comme la simple expression artistique des valeurs et sentiments d'un concepteur-créateur, notre profession est au contraire chargée de responsabilités. L'intervention du designer a des conséquences directes sur la qualité de vie des utilisateurs des espaces qu'il aménage et des implications tout aussi directes, à l'échelle de la société, sur les questions de développement durable. Le design d'intérieur, avec tout le chemin qu'il a à parcourir et les défis contemporains à relever, a toutefois pour le soutenir et le propulser la vigueur de sa jeunesse.

Alain Moureaux



Bureaux de Autodesk à Montréal.
(Photo : Claude-Simon Langlois)

LA PROMOTION DES VALEURS HUMAINES : MOTEUR DU DESIGN



MICHEL DALLAIRE

Designer industriel, président et fondateur de Michel Dallaire Design Industriel inc. et professeur associé à l'École de design industriel de l'Université de Montréal

Le design industriel est l'une des nombreuses activités créatrices dont le but ultime est l'amélioration de la qualité de vie. C'est aussi une valeur ajoutée inestimable et une arme de compétition très efficace. Par la nature même de la discipline, un avenir prometteur attend notre profession, qui s'impose naturellement comme une solution potentiellement efficace aux problèmes de qualité, de surconsommation et de pollution, fussent-ils visuels, matériels ou environnementaux.

Comme le disait Raymond Guidot dans *Design, Techniques et Matériaux*, publié chez Flammarion :

« Si nous tenons le design pour un Carrefour des arts, nous voyons en celui qui l'exerce, l'acteur capable d'assurer la cohérence entre les impératifs techniques de fabrication, la structure interne de l'objet, sa valeur d'utilisation et son aspect. Nous prêtons donc au designer une somme de connaissances importantes, en particulier celles qui concernent les phases de conception et leurs outils, le choix des matériaux et leurs procédés de mise en œuvre. Ce sont

assurément les mêmes que celles dont disposent ingénieurs et techniciens. Mais, de ces derniers on exige des compétences qui s'appliquent, en général, à un domaine précis où il leur faut être experts chevronnés pour déjouer les objectifs de la concurrence. Du designer, intervenant généralement pour le compte de différents clients, on attend un savoir de caractère plus général. Campé dans un rôle de coordinateur, il se doit de porter sur chaque problème un regard neuf. Guetteur vigilant, il doit se montrer attentif autant à la naissance de nouvelles méthodes de conception, de nouveaux matériaux, de nouveaux processus de fabrication, qu'au développement de l'existant. Plus globalement, son champ culturel unissant forme et technique doit être vaste. Il doit se référer à tout instant aux périodes historiques décisives – nouveauté d'un fait de civilisation, mutation significative... qui ont interagi avec des évolutions techniques. »

Voilà une définition très évocatrice et qui résume bien la nature de notre action ainsi que le contexte dans

lequel nous agissons. Aujourd'hui, ce contexte est marqué par un environnement hautement complexe portant les enjeux de notre époque et auxquels notre profession se heurte. Ceux-ci se situent dans le cadre de l'accélération du changement dans tous les domaines : techniques, humains, sociaux, économiques et culturels. Le contexte de plus en plus complexe des projets de design industriel influence grandement la pratique professionnelle du design comme celle de tous les autres champs de pratique. Certes, ce n'est pas le rôle du design de changer la société, mais de tout temps, le design a accompagné les grandes mutations de la société. La conception des objets dépasse la notion de simple utilité et inclut des valeurs culturelles, sociales ou esthétiques. Cette approche multidisciplinaire du design industriel a toujours été présente dans la pratique professionnelle, mais la complexité des contextes d'intervention nous oblige à expliciter les rôles et les responsabilités des différents intervenants dans la conception des produits. La collaboration des ingénieurs et des designers reste une clé majeure de l'innovation industrielle. Les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle et la robotisation, ouvrent la voie à de véritables innovations de rupture. Le designer industriel a le devoir de s'assurer que ces innovations correspondent aux nouveaux contextes et besoins de la société.

Pour répondre aux enjeux contemporains, les gens d'affaires avertis savent d'ores et déjà que le facteur de réussite est le produit même, et non seulement l'économie de moyens et la rationalisation des processus de mise en production. Pour réaliser cette mission et remplir pleinement leur responsabilité sociale, il est

impératif que les designers s'insèrent en amont des méthodes de production industrielle, au moment où les grandes orientations se dessinent. Cette forme d'ouverture leur permettra d'enrichir leur rôle de créateur en intégrant à leur processus la protection et la valorisation des besoins humains et sociaux.

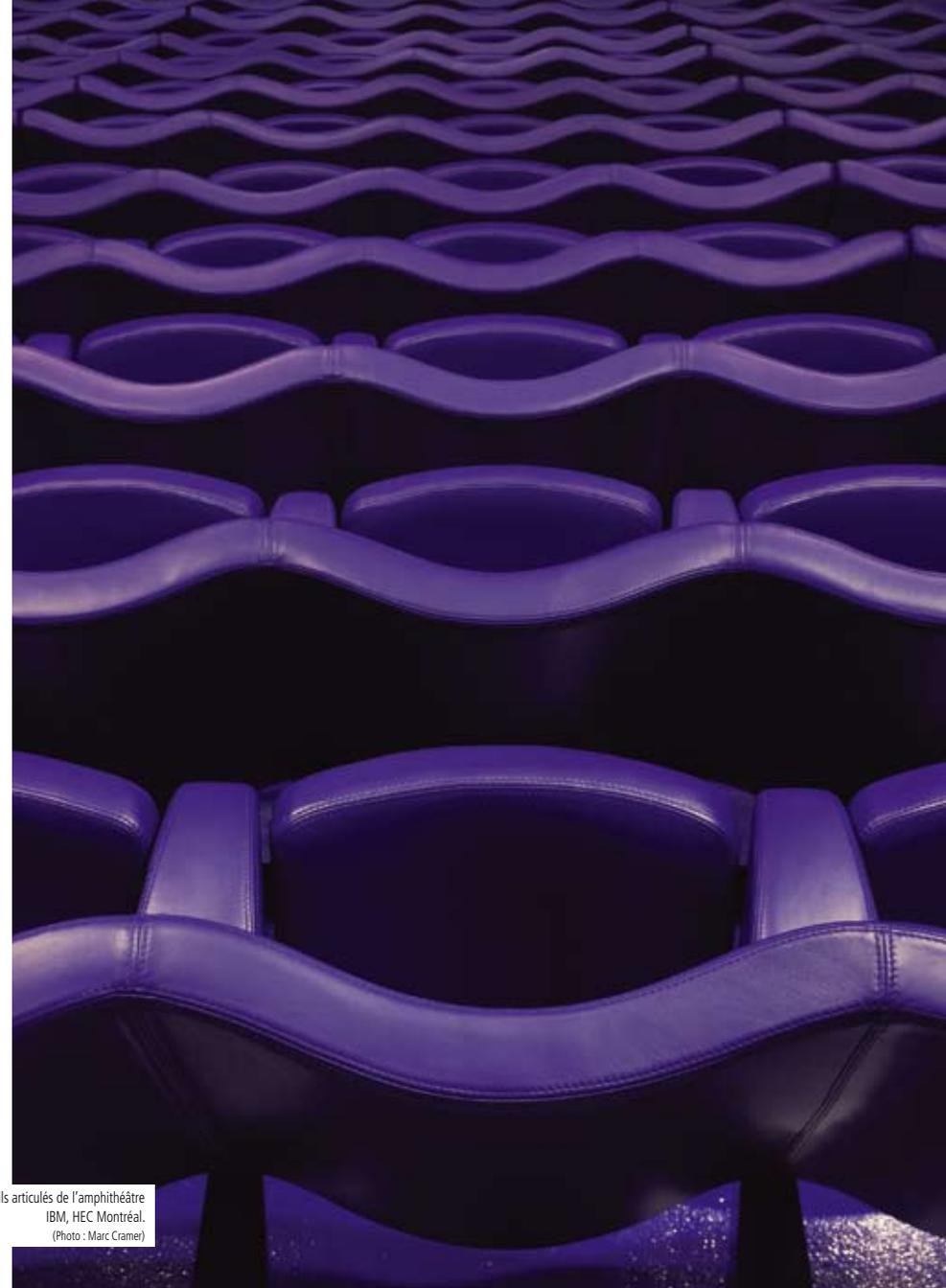
Cet avenir prometteur pour le design est issu d'un passé dont les exploits n'ont pas toujours contribué à leur juste valeur au rehaussement de la visibilité de la discipline. D'une part, le design comme profession a souvent senti le besoin de se définir une identité propre et s'est dissipé à maintes reprises dans des exercices futiles d'auto-examen et de recherche d'unicité. D'autre part, parce que cette quête d'autosuffisance lui a valu paradoxalement des alliances parfois inconfortables avec d'autres professions mieux établies. Avec des ingénieurs, pour confirmer sa vocation technique; avec des architectes et des artistes, pour véhiculer ses aspirations créatrices; avec des marketeurs et des gens d'affaires, pour déclarer son positionnement sur l'échiquier industriel. Voué ainsi à déployer une part démesurée de ses énergies à courtiser tant les lobbyistes et techniciens de l'influence politique que les conseils d'administration des grandes professions libérales, le design industriel a dû se satisfaire des quelques moments de gloire que lui ont mérité l'évocatrice flamboyance des motoneiges Bombardier, l'élégante convivialité des iPod d'Apple ou l'ergonomie fonctionnaliste des meubles Herman Miller. Succès convaincants certes, mais éparés.

Même l'association professionnelle regroupant un noyau de praticiens visant à tirer parti des efforts d'une collectivité a toujours cherché à établir ses

alliances parmi les professions voisines. L'Association des designers industriels du Québec (ADIQ) a survécu durant ses cinquante premières années en navigant en convoi avec ses consœurs graphistes, designers d'intérieur et architectes. Ces regroupements, motivés par la nécessité économique et logistique, ont toutefois façonné le design industriel d'aujourd'hui, une profession dont l'interdisciplinarité est devenue la clé du développement à venir.

Le design industriel, avec toutes les considérations sociales qu'il lui revient de prendre en compte pour assurer son développement futur sur la voie d'un engagement responsable, reste d'abord et avant tout une profession nourrie par la créativité. En ce début du XXI^e siècle, tout est en place pour stimuler cette créativité et mettre au monde des produits de qualité, suscitant un frisson esthétique qui se traduit par une sensation de plénitude et qui donne du plaisir à tous les sens : la vue, le toucher, l'odorat, l'ouïe et le goût. Le designer doit rechercher ce frisson venant du spectacle de l'excellence et du dépassement de soi. Ce dépassement, il n'y parvient que par la rigueur. Le designer a l'entière responsabilité de sa création. Aller au bout de son concept dans tous ses détails, modéliser ses pièces avec application, revérifier chacun de ses gestes, ainsi est également le sens des responsabilités professionnelles qui doit être le nôtre et que nous nous devons de transmettre à la relève.

Michel Dallaire, CM, OQ, RCA, Dr (hon.)



L'URBANISME AU XXI^E SIÈCLE : EFFACEMENT OU ÉPANOUISSEMENT ?



FRANCK
SCHERRER

Géographe et urbaniste, professeur à l'Université de Lyon et président de la section France-Europe de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme

L'urbanisme est une discipline toute jeune qui a déjà un lourd passé. Selon les termes de Françoise Choay, l'urbanisme ne se distingue des arts urbains antérieurs par son caractère réflexif et sa prétention scientifique qu'au début du XX^e siècle, mais la formidable aventure de l'expansion des villes ces cent dernières années l'a précipité dans l'urgence des solutions universelles, sans le secours d'une philosophie critique patiemment élaborée, et souvent au déni des identités territoriales urbaines. En bref, la prétention scientiste l'a emporté un temps sur le caractère réflexif. De la critique sociale des premières réalisations souvent brutales menées au nom de l'urbanisme sont justement nés, il y a une quarantaine d'années, les instituts d'urbanisme au sein des universités pour rééquilibrer les termes de l'équation, mais il faut reconnaître que le champ universitaire de l'urbanisme reste méconnu, fragile et souvent associé dans l'esprit des gens aux mêmes erreurs architecturalo-urbanistiques que les universitaires urbanistes dénoncent. Il existe donc quelques raisons de voir dépérir l'urbanisme au XXI^e siècle, mais il en existe aussi de le voir s'épanouir : nous allons brièvement mettre en balance les unes et les autres.

Nous ne reviendrons pas ici sur le bilan des réalisations urbaines du XX^e siècle, auxquelles des planistes, des concepteurs, des ingénieurs, des promoteurs et quelques rares universitaires pionniers de la discipline ont contribué sous la bannière de l'urbanisme, encore que le chemin suivi aujourd'hui par les métropoles des grands pays émergents comme la Chine ou l'Inde pour organiser leur croissance urbaine incite à rappeler les leçons tirées de l'expérience parfois douloureuse des villes des pays du Nord. Depuis les années 70, la pensée urbanistique ne cesse de vouloir panser les plaies du premier urbanisme par des solutions thérapeutiques qui ne visent plus à soigner le grand malade qu'était naguère la ville industrielle mais à réparer les effets indésirables du remède : la brutalité de *l'urban renewal* au cœur des villes américaines, la concentration de la pauvreté dans les glorieux grands ensembles de la Reconstruction à la française, la toute confiance dans la puissance industrielle désormais anéantie des villes anglaises, la massification de l'usage de l'automobile et l'étalement urbain un peu partout.

Le problème de cet urbanisme thérapeutique, comme l'appelle Yves Chalas, est qu'il ne s'est pas vraiment départi de sa prétention à résoudre. Or les nouvelles solutions « douces » sont toujours relatives à la qualité des questions posées et à la lucidité de l'évaluation de leur intérêt réel in situ. L'urbanisme scientifique développé par les chercheurs est désormais apte à mesurer l'inanité relative des solutions toutes faites du moment actuel : le *new urbanism* oublie la question sociale, la destruction des barres et des tours héritées du fonctionnalisme corbuséen ne fait pas reculer la pauvreté en France, tandis que la construction de nouveaux tramways ultra modernes au cœur des grandes villes sert autant sinon plus au marketing écologiste qu'à transporter des navetteurs. Le principal défi scientifique de l'urbanisme consiste à désenchanter le monde merveilleux des solutions toutes faites pour les ramener à leurs justes proportions en tenant compte du contexte territorial de chaque ville. Mais quel avenir pour une discipline de Cassandra dans un monde de plus en plus dominé par le pouvoir de grands maires ayant soif d'action ?

C'est justement la seconde raison qui peut faire craindre pour l'avenir de l'urbanisme. Aujourd'hui la moitié de la population mondiale vit en ville, proportion qui va s'accroître fortement au XXI^e siècle. Outre le fait que l'essentiel de cette croissance urbaine se fasse dans des pays qui n'ont pas encore vu se développer en suffisance une expertise urbanistique qui leur soit propre, la ville est désormais chose trop sérieuse pour être laissée aux seuls urbanistes : elle n'est même laissée à personne en particulier. En fait, une partie de la recherche en urbanisme de ces dernières années s'est concentrée

sur le jeu des acteurs qui font, organisent, participent à la transformation des villes, en montrant notamment la complexité croissante de ce jeu par le nombre et la diversité de ces acteurs publics, privés, communautaires, issus de la société civile, etc., et par l'importance croissante des intérêts économiques, sociaux, environnementaux, et donc politiques, entrecroisés.

Pour autant, il y a un décalage entre les résultats toujours plus enrichissants de cette analyse scientifique et la mobilisation de ces résultats par les acteurs prééminents (ou qui croient l'être) pour améliorer la qualité des arbitrages entre ces intérêts. L'évolution des villes est le produit d'un faisceau (pour ne pas dire un système que l'on ne sait pas encore décrypter) de dynamiques humaines et non humaines interreliées que l'on ne peut réellement évaluer qu'avec un recul de longue durée, tout en s'interdisant (toujours le poids des erreurs du passé) d'en prédire l'avenir. Or, la « demande sociale » d'expertise urbaine est plus avide de connaître les résultats immédiats ou à court terme de ce nouveau mythe de l'action que l'on appelle le Projet Urbain. Si l'urbanisme était une science de laboratoire, l'impact ne serait qu'indirect; mais le laboratoire de l'urbanisme est la ville elle-même, et ce champ de recherche est trop près de son objet, l'action collective urbaine, pour ne pas se voir un peu brûler les ailes au feu du pouvoir urbain.

Cette proximité est naturelle, car la recherche en urbanisme ne s'est pas construite à partir d'un corpus théorique disciplinaire mais à partir de questions posées par son objet de recherche, l'action sur la ville, en mêlant tout un ensemble de disciplines. Cette qualité intrinsèque –

c'est ici que la balance se rééquilibre – est en revanche un formidable atout pour l'avenir puisque l'interdisciplinarité dont tout le monde reconnaît l'importance pour la connaissance du monde actuel, mais qui est si difficile à construire, est de naissance dans le champ de l'urbanisme : il n'est que de voir l'extrême diversité des savoirs et savoir-faire enseignés dans les instituts d'urbanisme, de l'anthropologie à l'hydrologie urbaine, de l'analyse typomorphologique à l'ingénierie financière, pour matérialiser cet atout. Mais le type de savoir que représente l'urbanisme présente deux particularités qui sont encore plus prometteuses pour son avenir.

Dès l'origine, l'urbanisme se caractérise par l'exercice d'une pensée qui combine l'analyse des phénomènes généraux de l'urbanisation et de leurs déclinaisons dans des contextes territoriaux spécifiques, en d'autres termes, une pensée qui articule les échelles. L'urbanisme est un des pendants scientifiques du mot d'ordre pour l'action collective qui consiste à « penser global, agir local ». Désormais, le développement urbain durable exhorte les acteurs de l'action urbaine à s'inspirer de « bonnes pratiques ». Mais comment mesurer le degré de transférabilité d'une innovation réussie dans une ville donnée, ou encore séparer l'universel du singulier contextuel de ces bonnes pratiques? La recherche en urbanisme s'est construite autour des enjeux de ce type d'évaluation désormais cruciale.

Par ailleurs, l'urbanisme est un des rares champs scientifiques où expertise savante et expertise profane ont l'habitude de se côtoyer. La sauvegarde du patrimoine urbain comme celui du développement des transports

collectifs sont deux exemples majeurs de domaines où les nouvelles idées comme les nouvelles questions sont largement issues de la sphère associative, avec souvent l'appui de chercheurs « bénévoles ». Un des enjeux essentiels de la connaissance scientifique contemporaine est de pouvoir contourner l'incertitude irrésoluble concernant l'identification de certains risques (climatiques, génétiques, liés aux nouvelles technologies, etc.) en faisant participer à leur évaluation de simples citoyens au côté de scientifiques au sein de « forums hybrides ». Ceci rappelle fortement ce qui se pratiquait assez naturellement lorsque la plupart des instituts d'urbanisme sont nés à Montréal, Grenoble, Dortmund ou ailleurs. Là aussi, le savoir urbanistique est en avance sur son temps.

C'est finalement l'injonction du développement urbain durable qui représente l'ambition majeure du champ scientifique de l'urbanisme. S'il s'agit bien de mettre à jour, pour mieux les surmonter, les contradictions qui naissent de la confrontation des dimensions économiques, sociales et environnementales du développement urbain, de l'articulation des échelles du temps long intergénérationnel et du temps court de la solidarité sociétale, du global et du local, on retrouve ici les termes du programme initial de l'urbanisme réactualisé à l'aube du XXI^e siècle. Interdisciplinarité pour comprendre la double nature matérielle et symbolique de la ville, interterritorialité pour situer le génie des lieux dans la mondialisation, construction démocratique de la connaissance pour répondre aux enjeux du développement durable : le programme du travail scientifique des urbanistes est tout tracé.

Franck Scherrer



La ville de Lyon.



MOT DU DOYEN

PRENDRE LA MESURE DU PASSÉ ET CONCEVOIR L'AVENIR



GIOVANNI
DE PAOLI

Depuis 2006

Transmettre l'art de concevoir, c'est ce sur quoi reposent les 40 ans de travail et de réalisations de tous ceux qui ont contribué au développement de la Faculté de l'aménagement et qui ont permis aux disciplines qu'elle abrite d'occuper une place privilégiée au sein de notre société.

Par nos diplômés, nous assurons une présence citoyenne à travers leurs contributions qui façonnent le visage de l'environnement d'ici et d'ailleurs et dont les attraits enrichissent la qualité de nos espaces de vie. Par leurs interventions dans leur discipline respective, nos diplômés ont su s'approprier les valeurs et les connaissances qui leur ont été transmises pour les projeter dans des réalisations qui font preuve de sensibilité, de conscience et de responsabilité sociales. Des diplômés qui ont quitté notre quotidien certes, mais qu'on perçoit de temps à autre au détour d'une belle construction, au hasard d'une œuvre ou d'un objet auxquels ils ont donné vie. Par leurs réalisations, nous créons un pont entre notre héritage culturel et notre avenir, comme le soulignait si bien Kublai à Marco Polo, dans *Les villes invisibles* : « Toi

qui regardes autour de toi et vois les signes, tu sauras me dire vers lesquels de ces avenir nous poussent les vents propices. » (I. Calvino, 1974)

Par ailleurs, les enseignants, inducteurs du savoir et du savoir-faire, ont su communiquer l'importance de nos gestes de concepteurs. Le Corbusier ne disait-il pas que « *l'habitation et les locaux de travail, ainsi que leurs dispositions réciproques, ne font pas qu'envelopper, de toutes parts, la vie de l'individu et de la société, ils pénètrent dans l'intérieur de cette vie, ils l'imprègnent et ils la colorent par mille voix différentes, dont les unes sont affectives et les autres rationnelles* » ? (*La maison des hommes*, Le Corbusier, 1942)

Les doyens ont pour leur part orienté, par leur vision et leurs efforts, la mission de cette Faculté, sa croissance et son rayonnement. Je salue ici notre premier doyen, M. Desbarats, pour son approche visionnaire du rassemblement de nos disciplines au sein d'un même lieu. Il est allé au bout d'un concept, au départ idéaliste, afin de nous donner une base pour construire et définir la notion d'aménagement. Les

doyens qui se sont succédé à sa suite ont su affirmer la spécificité de chacune de nos disciplines dans cette Faculté, lieu de culture inclusive. Chacun d'entre eux a non seulement fait la promotion de notre potentiel auprès de notre propre institution, mais ensemble, ils ont élevé notre savoir à un statut internationalement reconnu grâce au développement de la recherche et des programmes d'enseignement. Enfin, il va sans dire que les doyens se sont investis pour lutter en faveur de la santé financière de notre Faculté.

Aujourd'hui, chacune de nos disciplines est confrontée à des défis qui lui sont propres, mais qui ont pour dénominateur commun de provenir des mutations des valeurs sociales et de la cadence effrénée des changements qui en découlent. Il en est ainsi parce que nos disciplines s'adressent à l'être humain, lui-même inducteur de transformations de son propre mode de vie. Au regard de la réalité actuelle et des enjeux auxquels nos disciplines sont confrontées, quel est maintenant le rôle de la Faculté dans la définition de ce que sera l'aménagement de demain ? En fait, le point de départ du chemin à parcourir

repose sur la poursuite de ce que nous avons toujours fait puisque, par définition, nos disciplines visent à réaliser et à imaginer l'avenir. Nous avons toujours travaillé à construire; le « projet » s'appuie d'ailleurs sur le concept de « devenir », *progettare*, notion de projection de ce qui peut être et de ce qui sera. Il nous faudra donc poursuivre ce travail d'harmonisation entre la création et la mise en œuvre, autrement dit, cultiver le lien pensée-réalité.

Pour saisir les changements qui s'opèrent et nous projeter dans une réalité en mouvance, nous devons miser encore davantage sur les approches multidisciplinaires et transdisciplinaires, sachant que telle est la réalité professionnelle d'aujourd'hui. En effet, de nouvelles pratiques intégrant un large spectre de spécialistes de disciplines variées et qui abordent des problématiques complexes émergent de plus en plus et le succès de leurs réalisations témoigne du bien-fondé de cette approche. Pour préparer la relève à cette ouverture au dialogue, la Faculté devra faire de la recherche un moteur du développement de nos professions. Dans cette optique, nous devons fournir un appui accru aux travaux de recherche de nos enseignants et de nos étudiants des cycles supérieurs. Nous devons favoriser davantage la spécialisation et l'approfondissement des parcours afin de pouvoir *penser le monde à plusieurs*, comme l'avait

envisagé Guy Desbarats. Ce n'est que par cette voie que nous pourrions positionner la Faculté à l'avant-scène du développement des nouveaux savoirs dans le domaine des sciences de la conception de l'environnement.

La réalité contemporaine qui est la nôtre, marquée par sa complexité, appelle aussi au développement de la pensée éthique dans l'approche du projet d'aménagement. En ce sens, il nous faut sans cesse nous interroger sur nos façons de faire pour nous assurer de non seulement toujours bien faire, mais mieux faire. C'est grâce à ces remises en question que nous pouvons affirmer ce que nous sommes et agir à titre de dignes ambassadeurs de nos professions.

Cette responsabilité s'exerce aussi à l'égard des générations futures, comme l'a souligné Frédéric Edelmann dans un article rédigé à l'occasion de la Biennale de Venise 2008 : « *L'essentiel des professionnels sérieux s'interroge aujourd'hui sur l'avenir des villes, sur les aspects techniques les plus pertinents pour adapter la création (...) à un monde écologiquement fragilisé. Out there: architecture beyond building, autrement dit l'architecture au-delà de la construction.* » (*Le Monde*, édition du 14 septembre 2008)

La question d'éthique nous renvoie à la notion de responsabilité citoyenne qu'il nous revient de continuer

à inculquer : transmettre cette nécessité d'intervenir avec clarté et sensibilité et conserver une humilité dans les gestes significatifs que nous posons dans notre communauté. Être un citoyen présent et responsable, envers soi-même et envers les générations futures, c'est être au fait des enjeux de sa profession et jouer un rôle clé tout en étant conscient de tout ce qu'il reste à apprendre.

Il y a aujourd'hui un vaste débat qui s'engage sur l'avenir de notre cadre de vie avec des enjeux de plus en plus nombreux : développement durable, ouverture des frontières, ampleur et complexité des projets... L'aménagement des espaces de vie est au cœur de ces problématiques complexes. La place nous est donnée pour construire, imaginer et concevoir; c'est par l'approfondissement et la spécialisation des savoirs, ainsi que par le développement de la recherche que nous l'occuperons encore et davantage. Nous l'occuperons d'autant plus en tirant parti de notre position stratégique, au carrefour de l'Europe et de l'Amérique, qui nous offre l'occasion de réunir et de transmettre les savoirs issus de l'approche européenne et du pragmatisme américain. Par nos compétences, nous constituons aujourd'hui un pont entre les continents et nous sommes en voie de dessiner, pour ne pas dire de construire, une nouvelle Terre à la manière du Grand Khan, dans

Les villes invisibles, dont l'atlas contient les cartes des terres promises visitées en pensée, mais pas encore découvertes ou fondées :

« Pour ces ports, je ne saurais tracer la route sur la carte ni fixer la date d'accostage. Parfois il me suffit d'une échappée qui s'ouvre au beau milieu d'un paysage incongru, de l'apparition de lumières dans la brume, de la conversation de deux passants qui se rencontrent dans la foule, pour penser qu'en partant de là, je pourrai assembler pièce à pièce la ville parfaite, composée de fragments jusqu'ici mélangés au reste, d'instantanés séparés par des intervalles, de signes que l'un fait et dont on ne sait pas qui les reçoit. Si je te dis que la ville à laquelle tend mon voyage est discontinuée dans l'espace et le temps, plus ou moins marquée ici ou là, tu ne dois pas en conclure qu'on doive cesser de la chercher. Peut-être tandis que nous parlons est-elle en train de naître éparsée sur les confins de ton empire; tu peux la repérer, mais de la façon que je t'ai dite. » (I. Calvino, 1974)

Giovanni De Paoli
Doyen



Mul•tie, une installation éphémère pour le 40^e anniversaire de la Faculté, évoquant la mission de la Faculté par une représentation spatiale. Projet conçu et réalisé par une équipe de cinq diplômés 2008 : Cindy Couture, Mathieu Drapeau, Serge Gallant, Marc Labrègue et Mariane Simonet.
(Photo : Claude Cadieux)

PREMIERS ACTEURS DE TRANSMISSION DU SAVOIR

Le chemin parcouru en 40 ans témoigne de l'implication de professeurs et de directeurs qui ont su relever les défis découlant de la vision du fondateur de la Faculté et qui a été successivement induite par les doyens, en confirmant la reconnaissance du statut universitaire des disciplines créatives de l'aménagement. Ce sont eux qui, au fil du temps, ont œuvré à bâtir l'avenir de leurs disciplines et assuré un rayonnement par le déploiement de leur expertise, contribuant ainsi au développement de la vision de ce qu'est l'aménagement. Ils ont fourni l'étincelle permettant le renouvellement de la connaissance et le développement de nouveaux savoirs; ils ont alimenté la vigueur de l'enseignement donné à la relève. Cet anniversaire est l'occasion de remercier le corps professoral d'hier et d'aujourd'hui*.

PROFESSEURS

ARCHITECTURE

Corps professoral

Georges Adamczyk, professeur titulaire
Manon Asselin, professeure adjointe
Denis Bilodeau, professeur titulaire
Pierre Boyer-Mercier, professeur agrégé
Christina Cameron, professeure titulaire
Jean-Pierre Chupin, professeur titulaire
Anne Cormier, professeure agrégée
Colin H. Davidson, professeur émérite
Giovanni De Paoli, professeur titulaire
Clément Demers, professeur titulaire
Claudine Déom, professeure adjointe
Manon Guité, professeure agrégée
Alan J. Knight, professeur agrégé
Jacques Lachapelle, professeur agrégé
Irena Latek, professeure titulaire
Gonzalo Lizarralde, professeur adjoint
Jean-Claude Marsan, professeur émérite
Claude Parisel, professeur émérite
Daniel Pearl, professeur agrégé
Alessandra Ponte, professeure agrégée

Roger Bruno Richard, professeur titulaire
Temy Tidafi, professeur agrégé

Anciens professeurs

Jules Auger, professeur agrégé
Janos Baracs, professeur titulaire
Pierre-Richard Bisson, professeur agrégé
Susan Bronson, professeure adjointe
Serge Carreau, professeur agrégé
Melvin Charney, professeur titulaire
André Corboz, professeur titulaire
Jean Cousin, professeur titulaire
Jacques Dalibard, professeur titulaire
Laszlo Demeter, professeur émérite
Jacques H. Derome, professeur agrégé
Guy Desbarats, professeur titulaire
Ladia Patricia Falta, professeure agrégée
Jean Landry, professeur adjoint
Pierre C. Larose, professeur agrégé
Jean Jacques Lipp, professeur titulaire
Denys Marchand, professeur agrégé
Pierre Morisset, professeur agrégé

Jean Ouellet, professeur agrégé
Harry Parnass, professeur titulaire
Romeo Passini, professeur titulaire
Jean Luc Poulin, professeur titulaire
Louis C. Pretty, professeur agrégé
Herb Stovel, professeur agrégé
Pierre Teasdale, professeur titulaire
Alexander Tzonis, professeur agrégé
Escuin Ricardo Verges, professeur titulaire
Léonard Warshaw, professeur titulaire

Professeurs associés

Pierre Boudon
Dino Bumbaru
Henry Crapo
Dan S. Hanganu
Phyllis Lambert
Bernard Gilles Lefebvre
Romeo Passini
Jean-François Rotgé

ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Corps professoral

Irène Cinq-Mars, professeure titulaire
Gérald Domon, professeur titulaire
Philippe Poullaouec-Gonidec, professeur titulaire
Bernard St-Denis, professeur agrégé
John MacLeod, professeur agrégé
Peter Jacobs, professeur titulaire
Robert Kasisi, professeur agrégé
Nicole Valois, professeure adjointe
Sylvain Paquette, chercheur adjoint
Danielle Dagenais, professeure adjointe

Anciens professeurs

Benoît Bégin, professeur titulaire
Georges Daudelin, professeur adjoint
Judith Anne Epstein, professeure adjointe
Bruno Gadrat, professeur adjoint
John Hannula, professeur adjoint
Douglas Harper, professeur adjoint
Bernard Lafargue, professeur titulaire
Robert McKenna, professeur adjoint
Friedrich Oehmichen, professeur agrégé
Danièle Routaboule, professeure titulaire
Stefan Tischer, professeur agrégé
Ronald Franklin Williams, professeur titulaire

Professeure associée

Susan Buggy

DESIGN INDUSTRIEL

Corps professoral

Diane Bisson, professeure agrégée
Luc Courchesne, professeur titulaire
Pierre De Coninck, professeur agrégé
Tomás Dorta, professeur adjoint
Philippe Gauthier, professeur adjoint
Philippe Lalande, professeur agrégé
Tatjana Leblanc, professeure adjointe
Anne Marchand, professeure adjointe
Sylvain Plouffe, professeur agrégé
Denyse Roy, professeure adjointe

Anciens professeurs

Pierre Richard Buzzell, professeur agrégé
Roger Francis Camous, professeur titulaire
Alain Nicolas Dardenne, professeur agrégé
Alain Findeli, professeur titulaire
Julien Hébert, professeur agrégé
André Jarry, professeur titulaire
Roch Landry, professeur agrégé
Albert Leclerc, professeur titulaire
Philippe Lemay, professeur adjoint
Ronald Levy, professeur titulaire
Victor Pinheiro, professeur agrégé
Bernard M. Shalinsky, professeur adjoint

Professeurs associés

Michel Dallaire
Carmelo Di Bartolo
Jacques Gagnon
Franco Lodato
Luc Mayrand

DESIGN D'INTÉRIEUR

Corps professoral

Rabah Bousbaci, professeur adjoint
Richard Martel, professeur adjoint
Jean Therrien, professeur adjoint
Tiiu Vaikla-Poldma, professeure agrégée
Jacqueline C. Vischer, professeure titulaire

Professeur associé

Alain Moureaux

URBANISME

Corps professoral

Gérard Beaudet, professeur titulaire
Michel A. Boisvert, professeur titulaire
Sandra Breux, professeure adjointe
François Charbonneau, professeur titulaire
Jacques Fisette, professeur titulaire
Michel Gariépy, professeur titulaire
Daniel Gill, professeur adjoint
Michel Guenet, professeur agrégé
Marie Lessard, professeure titulaire
Paul Lewis, professeur titulaire
Isabelle Thomas-Maret, professeure agrégée
Marie-Odile Trépanier, professeure titulaire

Anciens professeurs

Dominique Achour, professeur agrégé
Jean Laurent, professeur titulaire
Alain-Michel Barcelo, professeur titulaire
Benoît Bégin, professeur titulaire
Bernadette Blanc, professeure titulaire

Réjane Blary, professeure titulaire
Aurèle Cardinal, professeur titulaire
Michel Chevalier, professeur titulaire
Jean Décarie, professeur adjoint
Iskandar Gabbour, professeur titulaire
Jean-Paul Gagnon, professeur agrégé
Annick Germain, professeure agrégée
Jean-Paul Guay, professeur agrégé
Pierre Hamel, professeur titulaire
Jacques Léonard, professeur agrégé
Jean McNeil, professeur titulaire
René Parenteau, professeur titulaire
Jacques Paris, professeur titulaire
Pierre-Yves Pépin, professeur titulaire
Robert Petrelli, professeur adjoint
Robert Prost, professeur agrégé
Robert Robert, professeur agrégé
Daniel A. Seni, professeur agrégé
Béatrice Sokoloff, professeure titulaire
Olivier Soubeyran, professeur agrégé
Luc-Normand Tellier, professeur adjoint

Professeurs associés

Pierre Aubry
Guy Leclerc
Michel Marié

* En raison de restrictions d'accès à l'information, cette liste ne représente qu'une partie de la communauté des enseignants. Nous remercions avec autant de gratitude tous les professeurs invités, chargés de cours et chargés de formation pratique. Nos remerciements s'adressent avec la même reconnaissance au personnel de soutien et administratif, artisans indispensables des 40 ans de cette Faculté.

CONTRIBUTIONS À L'ESSOR DE LA FACULTÉ

Les dons ont constitué l'une des pièces maîtresses du progrès de la Faculté au cours des 40 dernières années et se sont concentrés plus particulièrement depuis une décennie. Nombreux sont les donateurs qui ont œuvré à la promotion des professions de l'aménagement en contribuant financièrement à plusieurs projets d'étude, de recherche et de création. Ces investissements, sensibles et responsables, dont l'impact est manifeste à travers la Faculté, ont permis de promouvoir l'avancement et l'offre d'une formation de haut niveau, ancrée dans les réalités professionnelles d'ici et d'ailleurs. Merci à tous nos donateurs*.

INDIVIDUS

DONATEURS

André Abran
Jean-Marie Adam
Georges Adamczyk
Russell Adams
Elide Albert
Doris Alie
Luc Allard
Yvon Allard
Richard Alway
Daniel Arbour
Jean-François Arcand
Huguette Archambault
Martin Aubé
Jacques Aubert
Jules Auger
Alain Baillargeon
Rafael Bao
Janos Baracs
Dino Barbarese
Marie-Claude Barrette
Robert Bart
Pierre Bastien

Léon Baudouin
Richard Beauchamp
Gérard Beaudet
Pierre Beaudette
Alexandre Beaudin
Claude Beaulac
Michel Beaulé
Berthier Beaulieu
Manon Beaulieu
Élise Beauregard
Diane Beauvais
Benoit Béland
Huguette Béland
Anouk Bélanger
Jean-François Bélanger
Marc Bélanger
Gaétan Béglise
Lynda Bellalite
Éric Belleau
Mathieu Belleli
Dominique Bergeron
Pierre Bergeron

Yvette Bernard-Jaffart
Natacha Bernèche
Alain Bernier
Paul Bernier
Simon Bernier
Denis Berthiaume
Michèle Bertol Icart
Gilles Bérubé
Josée Bérubé
Jacques Besner
Jean-François Bibeault
Michel Bigué
Alain Bilodeau
Christian Bilodeau
Denis Bilodeau
Jean-Jacques Binoux
Richard Birtz
J. Maurice Bissonnette
Renée Bissonnette
Gilbert Blache
Robert F. Blair
Denise Blais
Dominique Blais
Johanne Blanchette-Émond
Réjane Blary

Céline-Alice Boileau
Monique Boileau
André Boisvert
André B. Boisvert
Jean-Claude Boisvert
Michel A. Boisvert
André Bonin
Ginette Borduas
Céline Bouchard
Denis Bouchard
Allain Boucher
Jacques Boucher
Simon Bouffard
Elaine Bougie
Diane Boulay
Gaston Boulay
Yvon Boulianne
Céline Bounadère
Charles Bourbonnais
Pierre Bourgeau
Michel Bourgeois
Réjean Bouvier
Pierre Bouvrette
Margaret Boyce
Richard Brisebois

Manon Brulé
Justin Bur
Pierre R. Buzzell
Maurice Cabana
Antonino F. Caccamo
Édouard Cadotte
Georges Carazzato
Aurèle Cardinal
Louis-André Carli
Christine Caron
Marie Caron
Serge Carreau
Michel Carrier
Nathalie Carrier
Serge Carrier
Anne Castonguay
André Cazelais
Sylvie Champeau
Richard Chan Hing Wai
François Charbonneau
Jacques Charbonneau
Johanne Charbonneau
Pierre Charbonneau
Hugues Charron
Jean Chartier

Pierre-Bernard Chartrain
Daniel Chartrand
Camille Chevalier
Lucie Chicoine
Marc Chicoine
Pascale Chouinard
Irène Cinq-Mars
Gilbert Claveau
Jean-Guy Clément
Pierre Collette
Michel Collins
Hugues Côté
Jean-François Coupal
Luc Courchesne
Denise Latimer Cousineau
Daniel Cousineau
Armand Dadoun
Fernand Daigle
Martine Daigneault
Julien Dallaire
Karine Dallaire
Michel C. Dallaire
Henri-Julien D'Amour
Alain Nicolas Dardenne
Stéphane D'Astous
Claude Dauphinais
Michel De Jocas
Giovanni De Paoli
Martin Deblois
Sylvain Decoste
Ronald Delcourt
Alain Delorme
Clément Demers
François Demers
Odette Demers
Aileen Desbarats

Guy Desbarats	Jacques Durocher	Michel Gariépy	Michel Hardy	François Ladouceur	Michel Lavoie	Sophie Mailloux	Pierre Morimanno
Pierre Deschênes	Monique Dutil	Simon Gartenberg	Denis Harton	Pierre Laflamme	Robert Lavoie	Bertrand Malette	Michel Morin
Alain Desforges	Georges Elgbeili	François Gascon	Georges Hauspy	Denis Lafond	Mario Lebeau	Angelo Manzo	Claire Morissette
Pierre Desgagnés	Vahé Emmian	Daniel Gaudreau	Philip Hazan	Louise Lafond	Daniel Lebrun	Louis Marceau	Réjeanne Morissette
Jacques Deslandes	Miguel Escobar	Alain Gauthier	Ginette Hébert	Marie-Claude Lafond	Albert Leclerc	Alain Serge Marchand	Stéphane Mougeot
Serge Desmarais	Ladia Patricia Falta	Élaine Gauthier	Murielle Hernandez	Luce Lafontaine	Claude Leclerc	Gilles Marchand	Marie-France Moysan
Tom Desmarais	Luis Jesus Faria Pires	Jean Gauthier	Jean-Luc Heyvang	Marc Lafontaine	Claude G. Leclerc	Jean-Paul Marchand	Serge Nadeau
Louise Desrochers	Jean-Pierre Faucher	Mario Gauthier	Kurt Hibchen	Jeanine Lafrenière	Vincent Leclerc	Daniel Marcil	Fernand Naud
Danielle Desrosiers	Louis Faucher	Maurice Gauthier	Michael Hiller	Georges Lagacé	Maryse Leduc	Amita Marjara	Trong-Kim Nguyen
Lawrence Desrosiers	Claude Viviane Ferrer	Paul Gauthier	Louise Hogues	Narces Laguerre	Céline Leduc-Topp	Louis Marmen	Roger Nicolet
Michel Desrosiers	Guy Fillion	Hélène Gauthier-Roy	Marcel-Marie Houle	Gérald Lajeunesse	Christiane Lefebvre	Victor Marques	Christian Noël
Madeleine Devillers	Alain Findeli	Christine Gauvreau	Robert Huard	Philippe Lalonde	Francis Lefebvre	Myriam Marquis	Martial Nzué Meto'o
Pierre Dignard	Guy Fink	André Gélinas	Gilles Huot	Marie-Claire Laliberté	Alain Lefrançois	Jean Marsan	Michael O'Neill
Richard Dion	Irène Fink	Sylvie Gendron	Luc Hurtubise	Guy Lalonde	François Légaré	Jean Martel	Jean Ouellet
Daniel Dionne	Raymond Fink	Yves Gendron	Diane-Rose Irwin	Jean-Louis Lalonde	Denis Legault	Fernand Martin	Bernard Ouimet
Michel Dionne	Jacques Fiset	Richard Geoffrion	Peter Jacobs	Christian Lambert	Dominique Léger	Paul William Martineau	Marc Pape
René Dionne	David Fontaine	Pierre Giard	Solange Jacques	Phyllis Lambert	Pascale Léger	Réjean Martineau	Louis Paquette
Michel Diver	Ginette Fontaine	Marijo Giguère	Karen Jarvis	Martin Landry	Georges E. Lemay	Serge Massicotte	Sylvain Paquette
Gérald Domon	Pierre Forcier	Marcel Girard	Pierre-Marc Jasmin	Bernard L. Langlois	Monique Léonard	Denis Massie	Philippe Paquin
Danièle Dontigny	Serge Forest	Michel Girard	André Jean	Yves Laplante	France Lessard	Luce Masson	Pierre-André Paquin
Claude Doyon	Robert Fortier	Guy R. Giroux	Claude Jean	France Lapointe	Marc Lessard	Jules Masson-Lussier	Anne Parent
Marc Drouin	Marie-Josée Fournier	Luc Gobeil	Luc Joanisse	Léo Lapointe	Marie Lessard	Claude Mauffette	Pierre Parent
Guy Dubreuil	Eric Fraikin	Liliane Goulet	Gisèle Jodoin	Michel Pierre Lapointe	Sylvain Létourneau	Germain Mayrand	René Parenteau
Sylvain Ducas	Claude Frigon	Gil Charles Goyette	Greg Johnson	Gérald Laporte	Alain Michel Letuvé	James Andrew McGregor	Jacques Paris
Daniel Dufault	Patrice Furlan	Roger Gratton	Robert Jolicoeur	Pierre Larouche	Jacinte Léveillé	Jean McNeil	Gilles Parizeau
Lise Dufour	Mariette Fyfe-Fortin	Jean-François Gravel	Louise Joubert	Iréna Latek	Évangéline Lévesque	Claude Melançon	Romedi Passini
Gilles Dufresne	Iskandar Gabbour	Pierre Gravel	Michel Bertrand Jubinville	Gilles Latour	Paul Lewis	Lorraine Ménard	Benoit Patenaude
Thierry Dugal	Alain Gadbois	Richard Guay	Samir Khlat	Jean-Marc Latreille	Jean-Marie L'Heureux	André Mercier	Marie Patry
Vincent Dumais	Georges-André Gagné	Clarisse Guilbert	Alan John Knight	Marc Laurendeau	Vincent Liang	André J. Mercure	Daniel Pearl
Yves Dumas	André Gagnier	Pierre Guillot	Marie-Josée Laberge	Line Laurin	Michel Limoges	Jean-Pierre Meunier	Gérald Pelletier
Danielle Dumont-Frenette	Chantal Gagnon	Manon Guité	Christiane Labine-Dagenais	Daniel Lauzon	Alain Loof	Emmanuel Migneault	Simon Péloquin
Gilles Duplessis	Claude Gagnon	Andrée Habra	Pierre Labonté	Gilles Lauzon	Marcel Lord	Annie Mireault	Daniel Pépin
Michel Dupras	Claudette Gagnon	Estelle Hallé	Richard Labonté	Vincent Lauzon	Josée Lupien	Richard Mitchell	Michel Pérusse
Denis Dupuis	Martin Gagnon	Jean Halle	Carole Labreque	André Laverdière	Paul Mackey	Daniel Moisan	Denise Piché
Jules Dupuis	Nadine Gagnon	Pierre Hamel	Jacques Lachapelle	André Laviolette	John Bruce MacLeod	Marguerite Monfort	Claude Picotte
Ginette Dupuy	Patrice Gamache	Jean-Lou Hamelin	Jean Lacroix	André Lavoie	Liane Maillette	Robertpierre Monnier	Jean Picotte

DONATEURS

Alain Pigeon
Jeanne Pilote
Josée Plessis-Bélair
Sylvain Poirier
Claire Poitras
Claude Potvin
Donald Potvin
Philippe Poullaouec-Gonidec
Normand Pratte
Louis C. Pretty
Sylvaine Proulx
Claude Provencher
Raymond Provost
Chantal Prud'Homme
Gilles Prud'Homme
Ginette Racine
Pierre Rajotte
Chantal Raymond
Jacques Reeves
François Renaud
Manon Renaud
Stéphane Ricci
Luce Richard
Suzanne Richard
Jean Riendeau
Eugene N. Riesman
Anne Rioux
Julie Riverin
Pierre-Louis Rivest
François Robitaille
Jasmin Ross
Pierre Rouleau
Denis Rousseau
Etienne Rousseau
Nadia Rousseau
Danièle Routaboule

Pauline Rowe-Pigeon
Mario Roy
Philippe Roy
Mario Saia
Jacques Saint-Cyr
Marcel Samson
Claude Sauvageau
Réjean Savoie
Émile Sayegh
Jean Séguin
Marie-Claude Séguin
Mircea Seleanu
Garo Shamlian
Anik Shooner
Jean-François Simard
Odile Simard
Robert Sindon
Natalie C. Smith
Béatrice-Louise Sokoloff
Paolo Spataro
Pierre St-Cyr
Bernard St-Denis
Paul St-Jacques
Herb Stovel
Claude St-Pierre
Gaston St-Pierre
Alain Talbot
Lorna Tardif
Réjean Tardif
Pierre Teasdale
Alain Tessier
Michel Tétreault
Paul-André Tétreault
Claude Thériault
Jean-Pierre Thérien
André Thibeault

Julie Thouin
André Thuot
Danielle Thuot
Temy Tidafi
Marc Tison
Nelson Milo Tochon
Anicet Tremblay
Danick Tremblay
Laval Tremblay
Marie-Odile Trépanier
Steve Trinque
Guy Trudelle
Sylvie Turcotte
Carole Urbain
Robert Vadnais
Julien Valade
Marcel Valin
Paul Vallée
Nicole Valois
Marie-Claude Vanasse
Dana Vanier
François Varin
Josée Véronneau
Gilbert Viau
Pierre Vignau
Claudia Villeneuve
Jacqueline C. Vischer
Léonard Warshaw
Ronald F. Williams

ENTREPRISES ET FONDATIONS

3D Communication inc.
9109-1249 Québec inc.
A. Lacroix et Fils Granit Itée
AbitibiBowater
Abvent Canada inc.
Academy of Neuroscience for Architecture
ADS Associés Itée
Aedifica inc.
Alcan Packaging
Alliance Prével inc.
Alto Design inc.
Aménagement Côté Jardins
Artemide Canada inc.
Artitalia inc.
Ashlar Incorporated
Assemblée nationale Québec
Association canadienne du ciment
Association des architectes paysagistes du Québec
Association des étudiants et étudiantes en architecture de paysage
Association des étudiants de l'École de design industriel
Association des maîtres couvreurs du Québec
Atelier BRAQ
Bakor inc.
Bazz inc.
Beauchamp et Bourbeau
Beaupré & associés
Beaupré Michaud architectes
Béique, Thuot, Legault architectes
Belley électrique inc.

Bombardier inc.
Bombardier inc. – Produits récréatifs
Bouchons Mac Closures inc.
Bouthillette, Parizeau & associés inc.
Bouty inc.
Brique et Pierre Provinciales
Bureau Spec
Canadian Brass & Copper
Canadian Institute of Steel Construction
Canadian Precast Prestressed Concrete Institute
Can-Aqua International
Carreaux Ceragrès Canada Itée
Cascades inc.
Cayouette et Saia Architectes
CCMP-CPPC (Conseil canadien des marchés publics)
Centre Canadien d'Architecture
Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA)
Ciment St-Laurent inc.
Claulac inc.
Climatisation Bâti-Vac inc.
Cohen et Rubin Architectes
Compagnie immobilière Gueymard et associés Itée
Conceptions Rachel-Julien inc.
Consortium M.R. Canada Itée
Construction Stéphane Truchon
Constructions G. Gazaille inc.
Coprime inc. – Développement immobilier
Corporation de développement de la Maison du Granit

Corporation Première, Québec
Couverture Montréal-Nord ltée
Daniel Arbour et associés inc.
Daoust Lestage inc.
Desjardins, Sécurité financière,
compagnie d'assurance vie
Desnoyers Mercure & associés,
architectes
Devencore ltée
Divco Canada
Doralu Investments
Dow Chemical Canada inc.
Draperies Commerciales A.N. inc.
Entreprises Côté Sud inc.
Estate Rosalie-Varga
Fenêtres MQ inc.
FERDIE
Fondation de la famille Samuel et
Saidye Bronfman
Fondation de l'Institut royal
d'architecture du Canada
Fondation J. Armand Bombardier
Fondation Phyllis Lambert
Fondation pour la formation en
charpentes d'acier (FFCA)
Fondation Virginia Parker
Fonds des professionnels – Fonds
d'investissement
Fonds Habitat 67
Forbo Resilients inc.
Forintek Canada Corp.
Gamma Industries inc.
Gaz Métro
Gestion Groupe Champlain
Gestion Ritvik Holdings inc.
Girian inc.
Government of Western Australia
Grand & Toy

Groupe ARCOP
Groupe Axor
Groupe Canam Manac inc.
Groupe Cardinal Hardy inc.
Groupe D.E.S. inc.
Groupe Gauthier Biancamano
Bolduc
Groupe immobilier St-Jacques
Groupe Lacasse
Groupe Permacon inc.
Groupe SNC-Lavalin inc.
Groupe St-Luc inc.
Groupe Tremca inc.
HEC Montréal
Héritage canadien du Québec
Herman Miller inc.
Hippodesign inc.
Honeywell Limited
Honeywell Nylon
Hydro-Québec
ICARI inc.
ICI Canada inc.
Icomos Canada
Imperial Tobacco Canada Limitée
Imprimerie Quebecor
Graphique-couleur
IMS Health Canada
In Situ Simulation
INSO
Inspec-Sol inc.
Institut de Design Montréal
J.P. Lessard inc.
J.W. McConnell Family Foundation
Jodoin Lamarre Pratte et associés
Architectes
Kheops Technologies inc.
Knoll North America Corporation
La Corporation Proment

La Fondation des partenaires de
la Biosphère de Montréal
Laniel (Canada) inc.
Le Rouet métiers d'art inc.
Les architectes Faucher Aubertin
Brodeur Gauthier
Les Architectes Leclerc et associés
Les composts du Québec inc.
Les constructeurs I et S inc.
Les constructions Loracon inc.
Les industries Thermalite inc.
Les membranes Hydrotech inc.
Les métaux Tremblay inc.
Les services financiers Chabot
(S.F.C.) inc.
L'Immobilière M.F. Blouin ltée
L'Institut royal d'architecture du
Canada
MacLean Power Systems
Madico
Magil Construction ltée
Marosi Troy associés, architectes
Matériaux paysagers Savaria ltée
Mayclerc inc.
Mécanique 47 inc.
Megavolt Design
Menkès Shoener Dagenais
LeTourneux architectes
Météore Design
Michel Morelli Designers enrg.
Ministère de la Sécurité publique
Modèlerie de Montréal inc.
Moimeme Investments inc.
Motorola Inc. U.S.A.
Multidev Immobilia inc.
New Buildings Institute
NFOE et associés, architectes
Nicolet Chartrand Knoll ltée

Norma@
Oka Fleurs
Orbi Métal Construction inc.
Pageau Morel et associés inc.
Pasquin, St-Jean & associés
Pfizer Canada inc.
Place Desjardins inc.
Plani-Cité inc.
Planification d'espace Innova
Design inc.
Plastiques Cascades inc.,
division Re-Plast
Pomerleau
Portage Promotion inc. (Unicom)
Power Corporation du Canada (La
famille Paul Desmarais)
PricewaterhouseCoopers
Produits Adonis
Produits Retroval inc.
Provencher Roy + associés
architectes
Provigo Distribution inc.
Publicité Martin inc.
Quatuor International
R. Laborie Surgical Ltd
Rio Tinto Alcan inc.
RONA inc.
Ruccolo – Faubert, associés inc.
Saia Barbaresi Topouzanov
Saia, Deslauriers, Kadanoff,
Leconte, Brisebois, Blais
Salon international de l'auto de
Montréal
Saramac inc.
Scheme Consultants
Service des activités culturelles de
l'UdeM
Services intégrés Lemay et
associés inc.

Sico inc.
SITQ inc.
Société de développement du
magnésium
Société des décorateurs
ensembliers du Québec
Société du Vieux-Port de
Montréal inc.
Société en commandite Cadev
Société en commandite complexe
Habitation 67
Société immobilière du Canada
CLC limitée
Steelcase Canada Ltd.
Syndicat des professionnelles et
professionnels du gouvernement
du Québec
Tapitec inc.
Tekdata L.A.T. inc.
Teknion Corporation
Teknion Roy & Breton inc.
Teva Neuroscience G.P. – S.E.N.C.
Toitures Trois Étoiles inc.
Transcontinental inc.
Trinôme-Inter inc.
Ubisoft divertissements inc.
Verreault inc.
Vincent Ergonomie
Vitrecoc inc.
Williams, Asselin et Ackaoui
associés inc.
Yelle Maillé, architectes associés

* En raison de considérations informatiques institutionnelles, les noms des donateurs ayant effectué une contribution avant 1985 pourraient ne pas apparaître sur cette liste. Nous tenons à remercier ces donateurs ainsi que les personnes ayant choisi l'anonymat et toutes celles ayant fait une contribution de moins de 300 \$. Nous remercions également ceux ayant contribué au développement de la Faculté par des dons en nature ou à des unités indépendantes.

Ont participé à cet ouvrage :

Irène Cinq-Mars	Michel Gariépy
Michel Conan	Dan S. Hanganu
Michel Dallaire	Jean-Claude Marsan
Colin H. Davidson	Alain Moureaux
Giovanni De Paoli	Franck Scherrer

Avec la collaboration de :

Gérard Beaudet	Philippe Lalande
Roger Francis Camous	John MacLeod
Anne Cormier	Richard Martel
Luc Courchesne	

Remerciements aux diplômés pour leur temps, leur générosité, leur entrevue :

Jacques Besner	Kurt Hibchen
Pierre Boyer-Mercier	Jean Labbé
Stephan Chevalier	Josée Labelle
Renée Daoust	Hélène Lauzon
Jean Décarie	Annie Lebel
Pierre Yves Delcourt	Sergio Morales
François Descôteaux	Chantal Prud'Homme
Paul Faucher	Jessica Rivière-Gomez
Maxime-Alexis Frappier	Caroline Saulnier
Chantal Gagnon	Jean-François Simard
Ismael Hautecoeur	Anne Tremblay

Remerciements au comité d'attribution et aux donateurs du Fonds d'honneur des amis de la Faculté pour la contribution financière à la réalisation de cet ouvrage.